

- Un éditorial de Jean-Claude Leclerc: les tortionnaires du Brésil et leurs collaborateurs canadiens (page 4)
- Les droits de l'homme valent aussi pour les policiers, dit le président de la Fraternité (page 3)
- Montréal serait le principal centre du crime organisé et du trafic de la drogue (page 3)

la météo

Averses locales ou orages dans l'après-midi. Maximum 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LXI - NO 205

Montréal, jeudi 3 septembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclus): 15 CENTS

Un poste commun de 30 taxis à Dorval

Le monopole de Murray Hill est brisé

par François Barbeau

D'ici peu, les passagers débarquant à l'aéroport international de Montréal pourront, d'un signe de la main, commander un taxi Lasalle, Diamond, Vétéran ou autre ou, s'ils le préfèrent, s'accommoder du service de limousine ou d'autobus de Murray Hill.

reille qui oppose depuis trop longtemps déjà les chauffeurs de taxi de la métropole à la compagnie Murray Hill Limousine qui détient depuis longtemps le monopole des transports de passagers à partir de l'aéroport de Dorval.

un droit minime, dont la somme n'a pas encore été fixée, mais qui pourrait être, selon certains, de 25 ou de 35 cents. Les taxis munis d'un taximètre de l'île de Montréal pourront ainsi, après avoir conduit des clients à l'aéroport, attendre d'autres clients désireux de se faire conduire à Montréal ou en banlieue.

aéroports du Canada. En plus de ces plaintes, les chauffeurs de taxi étaient à plusieurs reprises passés aux actes, brûlant trois limousines de Murray Hill à l'aéroport en octobre 1968, organisant plusieurs défilés et manifestations contre la compagnie, dont celle du 7 octobre 1969 aux garages de la rue Barré, au cours de laquelle des autobus ont été incendiés et qui s'est terminée par la mort d'un caporal de la Sûreté de Québec.

comité, des représentants de toutes les grandes associations de taxi de la ville étaient tombés d'accord pour dire que l'aéroport devait être ouvert à tous les chauffeurs de taxi qui voulaient y cueillir des clients.

un territoire qui se trouvait hors des limites de la municipalité leur accordant leur permis de taxi.

Le conflit postal

L'échéance passe... la médiation continue

Les négociations se poursuivaient en soirée, hier, en présence du médiateur Thomas O'Connor, dans l'espoir d'en arriver à un règlement du conflit postal qui entre dans sa deuxième année.

D'autre part, des porte-parole syndicaux pour le district de Montréal estiment que la grève tournante a coûté aux travailleurs, dans la seule région métropolitaine, plus d'un million de dollars en salaires perdus.



Thomas O'Connor

Le bill 38 échoit le 8

La FTQ lance l'idée d'un seul syndicat du bâtiment

par Jean-Luc Duguay

La Fédération des travailleurs du Québec a demandé, hier, au gouvernement de déclencher dans les meilleurs délais un vote de représentation syndicale auprès de tous les ouvriers de la construction du Québec.

Le bill 38 prévoit qu'à défaut d'une entente dans les 30 jours de son adoption, les parties seront appelées à témoigner devant la commission parlementaire du travail, après quoi le gouvernement tranchera le débat.

M. Laberge a dit que, devant l'imminence de la date limite fixée par la loi, "la FTQ a décidé de faire une dernière tentative pour sauver le libre jeu des négociations dans l'industrie de la construction".

Selon les omnipraticiens

La bataille du désengagement: simple question de gros sous

par Pierre Richard

Le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), a expliqué hier, au cours d'une conférence de presse, pourquoi sa Fédération ne mène pas de bataille, comme le font les médecins spécialistes, pour obtenir le droit au désengagement avec remboursement au patient du coût des soins par la Régie d'assurance-maladie.

sionnelle, la FMOQ soutient que la décision qui relève du Collège des médecins, ne doit pas affecter le paiement ou le non-paiement de cet acte par la Régie. C'est pourquoi les omnipraticiens ne veulent pas que les avis du Collège lient la Régie d'assurance-maladie comme le demandent les médecins spécialistes.

La FMOQ se défend bien de vouloir limiter les pouvoirs du Collège des médecins mais refuse que les avis de celui-ci puissent lier la Régie d'assurance-maladie à quelque niveau que ce soit; elle veut conserver le droit pour le médecin d'en appeler de toute décision.

Encore un instant Louis Laberge prescrit... une loi d'exception

QUEBEC (PC) - Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré hier qu'il compte demander au gouvernement du Québec de présenter une loi d'exception afin de forcer les médecins spécialistes à accepter d'une part la loi actuelle de l'assurance-maladie et, d'autre part, les offres gouvernementales.

Faisant allusion aux enseignants, aux employés de la Commission de transport de Montréal et aux travailleurs de la construction, M. Laberge a déclaré que la situation des médecins ne pouvait être autrement considérée de façon préférentielle.

LE CHILI AUX URNES VENDREDI Droite et gauche à l'assaut de la démocratie-chrétienne

par YVAN LABELLE, collaboration spéciale

La prochaine élection présidentielle chilienne du 4 septembre constitue un des événements politiques des plus importants de l'année en Amérique latine. Non pas que quantitativement le Chili soit un puissant de la région. Il est au septième rang par la population et au huitième par la superficie. Il est encore au quatrième ou cinquième rang pour son revenu national par capita.

lutte des partis liés à des idéologies cohérentes et contrastantes est la plus libre et où elle conserve une signification pour la population. Enfin, y a-t-il un autre pays du continent où pour une deuxième fois en six ans une coalition populaire (communiste-socialiste-chrétienne) ait des chances réelles d'arriver au pouvoir par voie électorale?

et trois programmes. C'est plus que ce à quoi nous sommes habitués ici. Rodomiro Tomic, candidat de la Démocratie chrétienne se présente en continuateur plus radical de l'oeuvre d'Edouardo Frei qui dirigea le premier gouvernement démocrate-chrétien du Chili et de l'Amérique latine de 1964 à 1970. La constitution chilienne ne permet pas à un président d'être candidat pour un second terme immédiat. Mais elle n'empêche pas une nouvelle candidature après une absence d'un terme de la scène politique. Ceci explique la candidature de Jorge Alessandri, président de 1958 à 1964.

au gré du temps

L'Aigle ayant entendu les discours des colombes, celui des éperviers, résolu en Asie de poursuivre sa guerre.

Amman rejette la note de Bagdad La crise jordanienne risque de s'étendre au monde arabe

(AFP) - Les combats ont complètement cessé à Amman hier, après une nuit de terreur qui a fait 23 morts et 80 blessés, mais la crainte de nouveaux affrontements et de nouvelles complications demeure très vivace.

la ville, que dans les camps de réfugiés voisins, les troupes restaient en état d'alerte, "le doigt sur la détente" indiquent les correspondants de presse. Il est indéniable que les derniers événements ont consacré une rupture qui semble cette fois définitive entre le trône hachémite et les fedayine.

suites de la première page

LE CHILI

d'étudiants secondaires réclamant de meilleures conditions matérielles d'études, manifestations d'étudiants protestant contre la violence de la police, grève générale du 8 juillet (avec succès moyen), quelques bombes et quelques morts, enfin de continuelles rumeurs de coup d'Etat et de continuelles accusations mutuelles entre les partis de fomentation de la violence. Tout ceci justifiait sans doute les titres d'articles de journaux latino-américains autres que chiliens: "Le Chili entre la violence et la démocratie", "Le Chili entre le sabre et les urnes". Ce qui inquiétait beaucoup de Chiliens, c'était moins les affrontements normaux d'une fin de campagne particulièrement dure, que les activités de groupes autres que les partis connus, à gauche, celles du Movimiento de Izquierda Revolucionaria (MIR, Mouvement de gauche révolutionnaire), de la Vanguardia Organizada del Pueblo (VOP, Avant-Garde organisée du peuple), de la Jeunesse socialiste, ou à droite, celles du mouvement Chile Joven (Jeune Chili) et Acción Mujeres de Chile (Action femmes du Chili), tous des groupes qui ne croient plus à la validité d'un verdict populaire exprimé par voie électorale.

Dans cette atmosphère, un sociologue chilien résumait les perspectives en disant que si Allende gagnait, le Chili connaîtrait un coup d'Etat (favorisé par la droite) et si Alessandri gagnait, le pays verrait une révolution (favorisée par la gauche). Il ajoutait cependant que, peut-être, au dernier moment les Chiliens, prudents, confieraient leur sort à Tomic. Mais bien sagace serait celui qui pourrait prédire ce qui se passera le 4 septembre.

"Participation populaire"

Que préféreront les Chiliens des trois programmes proposés si tant est qu'ils se prononceraient sur des programmes et non sur des personnalités? Les programmes affichent étrangement (?) un même mot-d'ordre: participation populaire. Cependant en y regardant de plus près, l'intensité de la participation proposée diminue d'Allende à Alessandri en passant par Tomic. En effet, l'Unité Populaire propose "une nouvelle Constitution politique qui institutionnalisera l'incorporation massive du peuple au pouvoir étatique" et il promet la création d'"une organisation unique de l'Etat structurée au niveau national, régional et local qui aura l'Assemblée du Peuple comme organe supérieur de pouvoir" (L'Assemblée du Peuple est le nouveau nom d'une Chambre unique éliminant le Sénat.)

La Démocratie-chrétienne propose, de son côté, d'incorporer le mécanisme du référendum à la Constitution, l'appui aux organisations intermédiaires (sportives, intellectuelles, scientifiques, etc.), et la participation aux décisions, à la production (1) et aux profits dans l'économie. Alessandri est également favorable au référendum mais limite la participation dans l'entreprise "aux décisions

et matières qui les (ouvriers) intéressent plus directement y inclus les profits" et "à l'analyse technique des plans de politique économique et ouvrière".

La même échelle d'intensité se vérifie par rapport au chapitre économique des programmes des candidats. Allende et l'Unité Populaire annoncent sans ambages la nationalisation du cuivre, du commerce extérieur, des grandes entreprises et des monopoles de distribution, des monopoles industriels stratégiques (électricité, pétrole, communications, sidérurgie, etc.). Tomic et la Démocratie-chrétienne promettent la nationalisation immédiate du cuivre et la nationalisation (non l'étatisation) des banques étrangères. Est-il besoin de dire qu'Alessandri ne parle pas de nationalisation?

Sondages d'opinion

Les nombreux sondages d'opinions effectués dans les différentes villes du Chili durant les derniers mois ne sont pas contradictoires mais reflètent assez bien la composition sociale des différentes villes et régions du pays. Il semble bien qu'Alessandri ait son château fort à Santiago dans la bourgeoisie et les nombreux éléments de classe moyenne de la capitale. Tomic et Allende trouvent de forts appuis dans les masses populaires de Santiago et des villes de l'intérieur comme Valparaíso, Antofagasta et Concepcion. Ainsi un sondage effectué entre le 11 et le 24 juin à Valparaíso et Vina del Mar par le Centro de Opinión Pública (CEDOP) dirigé par le sociologue Eduardo Hamuy) donnait à Tomic la première place avec 38,1% du vote, la seconde place allant à Allende avec 26,8% et Alessandri obtenait 24,3%. Des personnes interrogées, 10,8% n'ont pas répondu.

Plusieurs commentateurs rappellent qu'en 1964 le vote féminin fut très important dans la victoire de Frei. On se demande maintenant qui des trois candidats plaira davantage à ces dames: Tomic qui se présente dans la publicité comme "el hombre" (l'homme) jeune et dynamique, Allende le médecin au service de la mère de famille ou Alessandri le vieux sage qui promet la paix et la sécurité? Si la démocratie-chrétienne devait perdre les élections de vendredi aux mains de la droite, une expérience qui fut une grande espérance prendrait fin, et la preuve serait faite pour plus d'un Latino américain qu'aucune réforme, même très modérée, n'est possible sans violence. Si le parti de Frei était battu par la gauche, ce serait le signe qu'il n'y a pas moyen de faire des réformes sans radicaliser les mesures politiques; mais, l'Unité populaire l'emportant vendredi, lui laissera-t-on la possibilité de démontrer ses virtualités?

OMNIPRATICIENS

prise par la Régie. Le Dr Hamel rappelle que les avis du Collège ne sont pas toujours favorables au médecin et qu'ils ne doivent pas affecter le paiement de ses actes par la Régie.

La FMOQ a de plus annoncé hier qu'elle acceptait la présence de représentants du Collège des médecins à la table de négociation, dans la mesure où le Collège est un organisme public voué à la défense du bien commun. On sait que le Collège avait demandé d'assister à titre d'observateur aux présentes négociations; cette demande a été transmise aux deux fédérations par le gouvernement. Les spécialistes ont accepté et le Collège ainsi que la Fédération des spécialistes ont soutenu publiquement que les omnipraticiens avaient refusé. Le

Dr Hamel a précisé que la FMOQ n'avait jamais refusé mais qu'elle n'a fait connaître sa réponse que le 27 août à la demande qui lui avait été faite le 13 août; tout ce qui s'est déclaré entre ces deux dates, a ajouté le Dr Hamel, n'était que spéculation.

En ce qui concerne les clauses, contenues dans la première entente entre le gouvernement et les omnipraticiens, qui spécifient que les médecins seront rémunérés selon une échelle tarifaire unique et que tout avantage acquis par un autre groupe de professionnels de la santé pourra être intégré dans la convention des omnipraticiens, le Dr Hamel a déclaré qu'elles sont acquises de longue date. L'échelle tarifaire unique pour omnipraticiens et spécialistes fait partie de l'entente signée, le 17 mars 1966, par le gouvernement libéral et les représentants des deux fédérations. Et en juin 1967, le gouvernement de l'Union nationale aurait accordé la possibilité à tout groupe de professionnels de bénéficier des avantages acquis par un autre groupe.

Sur le fait de ne pas avoir révélé au public l'existence de ces clauses (Le Devoir l'a fait, il y a quelques jours), le Dr Hamel a répondu que la FMOQ n'avait pas cru nécessaire de mentionner des clauses qui sont connues de tous les médecins depuis 4 ans et qui n'ont pas soulevé de discussions chez les omnipraticiens.

BÂTIMENT

Le président de la FTQ a dit espérer, advenant l'acceptation par le gouvernement d'un vote de représentation syndicale, que celui-ci servirait d'exemple pour alléger la représentation de la partie patronale.

"Nous sommes conscients, en faisant cette proposition au gouvernement, qu'il se peut que demain, à la suite d'un tel vote, la FTQ ne soit plus présente dans l'industrie de la construction pour y représenter les travailleurs.

"Même devant une telle alternative, la FTQ croit que la solution qu'elle propose aujourd'hui est la seule qui puisse, à court et à long terme, servir le mieux les intérêts des travailleurs, de l'industrie et du Québec", dit de M. Laberge.

Bien que des chiffres précis soient difficiles à obtenir, à cause notamment du taux élevé de roulement de la main-d'œuvre, on estime généralement à 100.000 le nombre de travailleurs de la construction au Québec.

De ce nombre, la moitié environ appartient à l'une ou l'autre centrale, les autres étant couverts cependant par l'extension juridique des conventions collectives (dérictés).

La FTQ recrute la plupart de ses adhérents dans la région de Montréal tandis que la CSN est particulièrement populaire en province. Celle-ci tire sa force des métiers dits généraux alors que la FTQ regroupe les hommes de métiers spécialistes (plomberies, électriciens).

LOUIS LABERGE

cette raison donne un rendement inférieur", a dit M. Laberge, en affirmant qu'enseignants, plombiers ou électriciens auraient pu se livrer à certaines réalisations du genre après avoir été contrés par le gouvernement mais ne l'ont pas fait.

Ces autres choses seront pour certains la résignation, pour d'autres la violence. Cette perspective douloureuse nous concerne tous. Et c'est là la question essentielle qui nous est posée. Laissons pour l'instant de côté les à-côtés et les hors-d'œuvres, si savoureux soient-ils.

Serons-nous satisfaits d'un "bon boss" et de cent mille "jobs", ou saurons-nous exiger de lui et de nous un peu plus?

DÉCLARATION

juridiction civile dont les délais sont bien connus.

Par ailleurs, les négociateurs gouvernementaux ont fait part à la Fédération des médecins omnipraticiens du désir du Collège de participer aux négociations actuellement en cours à titre d'observateur.

A la suite de cette demande, la Fédération a fait savoir aux négociateurs gouvernementaux, qu'elle acceptait la participation du Collège des mé-

decins et chirurgiens à de telles négociations en sa qualité d'organisme public voué à la défense du bien commun.

Au sujet des négociations, nous rappelons que les médecins sont rémunérés selon une échelle tarifaire unique depuis l'entente du 17 mars 1966 signée par le gouvernement libéral et les représentants des deux fédérations.

De même la clause qui rend possible à tout groupe de professionnels de bénéficier des avantages acquis par un autre groupe fut accordée en juin 1967 sous le régime de l'Union nationale.

Depuis le début des négociations actuelles, la F.M.O.Q. s'est efforcée d'obtenir des garanties concrètes quant au libre exercice de la médecine pour ainsi éliminer les décisions unilatérales de l'Etat. Les avantages indéniables gagnés par notre Fédération en faveur de la profession médicale méritent à nouveau d'être soulignés. Par exemple, le Ministre convient de négocier avec les représentants de la F.M.O.Q. toute matière pouvant faire l'objet de réglementation affectant de près ou de loin l'activité professionnelle des médecins.

Au congrès de l'AIU

L'exode des cerveaux entrave le développement du tiers monde

par Gilles Provost

Pour retenir chez lui les quelques spécialistes et universitaires qu'il a, le Brésil est obligé de leur donner un salaire cinquante fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Par contre, ces mesures très lourdes pour l'économie nationale créent une classe à part coupée des vrais problèmes et peu sensible aux véritables besoins du pays. C'est ce qu'a affirmé hier à l'Association internationale des universités le secrétaire de la conférence des recteurs du Brésil, M. Oscar de Oliveira.

Pour contrer cette tendance naturelle, les universités brésiliennes ont dû organiser des stages d'été pour "ramener les universitaires dans le réel" et les mettre aux prises avec les durs problèmes du bassin de l'Amazonie. Jusqu'à maintenant, environ 20.000 étudiants ont participé à ces missions depuis janvier 1968. Le dernier groupe, à lui seul comptait 8.000 universitaires à qui il ne manquait que deux ans au plus avant la fin des études.

Cette opération a l'appui du gouvernement qui fournit les moyens de transport, l'entraînement et, pour les filles, le logement et la pension. Par contre, les universités ont été averties qu'elles devront pouvoir se débrouiller seules dans les plus brefs délais.

C'est d'ailleurs leur intention parce que la formule actuelle manquait trop de continuité pour produire vraiment des résultats efficaces, selon M. de Oliveira. Quatre universités brésiliennes travaillent présentement à l'implantation de "campus avancés" où résideraient des groupes permanents et où les étudiants pourraient faire des stages intégrés à leurs études.

M. De Oliveira a signalé que les universités songent beaucoup à installer à proximité de ces campus avancés de petites entreprises qui pourraient grandir peu à peu avec l'aide des spécialistes, et réaliser une promotion sociale vraiment valable dans la région. Ce serait notamment possible grâce aux exemptions fiscales dont jouissent ces régions.

Les principaux résultats à ce jour ont été, semble-t-il, une sensibilisation des étudiants à la complexité des situations et aux défis à surmonter. M. De Oliveira considère cela comme une réussite partielle même si l'action des étudiants n'a pas encore débouché sur l'action politique: "On dirait que les étudiants ont subi une douche froide, qu'ils restent perplexes et qu'ils ne se sont pas encore regroupés pour faire une pression sur le gouvernement en faveur du développement", a-t-il indiqué.

D'autres témoignages du genre ont été entendus pendant tout le congrès de l'AIU à propos de tous les sujets et notamment à propos de divers types de participation étudiante à la gestion des universités. Ces exemples concrets semblent avoir intéressé beaucoup plus les délégués que les grandes déclarations de principe.

C'est pourquoi une des grandes tendances a été de réclamer la mise sur pied rapide d'un réseau d'information mondial qui pourrait répandre les renseignements sur toutes les expériences de participation étudiante, de détermination des besoins sociaux, d'implantation de nouvelles techniques de gestion ou pédagogique, etc.

D'ailleurs, diverses critiques se sont fait entendre hier sur l'aspect trop théo-

rique des débats jusqu'à maintenant. Un étudiant, notamment, s'est levé pour reprocher à l'assemblée plénière de manier trop allègrement des "poncifs" tels que "l'université est une société d'intellectuels".

"Si vous continuez, a-t-il déclaré, nous allons vous prendre au mot et vous forcer à le devenir vraiment, à évaluer les idées pour elles-mêmes d'où qu'elles viennent, à accepter la participation des étudiants et à faire confiance aux autres intellectuels qu'ils soient étudiants ou professeurs. Si vous voulez que les élèves posent des questions et soient actifs, il faudra que vous soyez capables d'apporter des réponses."

Il parlait d'ailleurs juste après un professeur de Harvard qui reprochait à l'assemblée de s'être limitée à des banalités et d'avoir soigneusement évité de s'engager à propos du devoir des

universités de critiquer les priorités de l'Etat ou du monde des affaires. "Nous n'avons pas cherché du tout, a-t-il précisé, à voir comment les chercheurs pourraient vraiment s'insérer dans ce processus critique."

Une dernière revendication qui s'est fait entendre avec force fut l'urgence d'admettre les étudiants à la gestion et aux décisions universitaires. Un étudiant de Saint-Domingue a justement demandé que l'AIU fasse vraiment place aux étudiants dans ses rangs et que ces derniers puissent être aussi nombreux que les professeurs ou administrateurs au prochain congrès. Cette année, seules une dizaine d'institutions ont eu l'audace de déléguer un étudiant. Il faut croire que cela changera puisque des voix nombreuses se sont élevées hier pour faire état d'expériences heureuses en ce sens dans tous les coins du monde.

L'occupation a cessé

Le bien-être de Longueuil donne satisfaction aux contestataires

Les quelque 150 citoyens et assistés sociaux qui occupaient depuis une semaine le bureau régional de la Rive-Sud du ministère de la famille et du bien-être, ont cessé, hier, leur manifestation après que les 4 derniers cas des 20 qu'ils avaient soumis furent étudiés et que les employés du ministère eurent repris leur travail suspendu depuis lundi matin.

La manifestation avait débuté mercredi dernier et a été organisée par le Comité des citoyens de la Rive-Sud et par le Comité de coordination anti-pauvreté du Grand Montréal. Après une journée d'occupation, le gouvernement a accepté les deux principales revendications des protestataires: la décentralisation permettant au bureau de la Rive-Sud de prendre des décisions sans se référer au bureau de Montréal ou Québec et l'abolition des taux différents entre Montréal et la banlieue.

Après cette première victoire, les manifestants ont soumis 20 cas nécessitant un règlement urgent; ils voulaient ainsi mettre à l'épreuve la bonne foi du gouvernement. Des 20 cas, 16 ont été réglés la semaine dernière; mais les positions se durcissent et les autorités ont décidé, en fin de semaine, de fermer le bureau régional de Longueuil tant que les occupants ne quitteraient pas les lieux.

Le ministère ayant ouvert hier le bureau de Longueuil et les derniers cas soumis par les protestataires ayant été étudiés, les occupants ont quitté les lieux, satisfaits des résultats obtenus.

Dans un communiqué remis aux journaux, le Comité de coordination anti-pauvreté du Grand Montréal qui avait aussi organisé l'occupation des bureaux du ministère sur la rue Saint-Denis au mois de juillet, déclare qu'il n'hésitera pas à recourir de nouveau à ce type de manifestation, si les assistés sociaux continuent à être bafoués dans leurs droits les plus élémentaires.

LES DROITS

Suite de la page 3

avait par la suite participé à la saisie d'un véhicule de la SQ à bord d'une camionnette où le sergent Patrick De Caen avait pris place (Cf Le Devoir d'hier) Chevalier affirma notamment qu'il était monté à bord de la camionnette au Centre Paul Sauvé en croyant que ses collègues allaient assister à la manifestation que les chauffeurs de taxi étaient à organiser à cette heure (Vers 19h). Il déclara qu'il était curieux. Puis, il "apprit" que la camionnette partait à la chasse des autos de la SQ. Ils interceptèrent une auto à l'angle des rues St-Denis et Rachel et le policier Chevalier, membre de l'escouade anti-émeute déclara: "Je suis monté dans l'auto de la SQ car j'ai vu la chance de m'enfuir. Je commençais à avoir peur..."

Comme le sergent De Caen qui attri-

bue quant à lui son incapacité à identifier ses compagnons ce jour-là à la grande nervosité, le policier Chevalier de l'unité mobile est tout à fait incapable d'identifier qui que ce soit (on lui a montré des photos où il figure avec d'autres collègues dans une auto de la SQ) parmi ces collègues.

Le juge Laperrière s'inquiéta: "Vous qui êtes policiers depuis 6 ans et qui êtes familiarisés avec les émeutes vous ne pouvez pas identifier vos propres collègues? Si on vous demande un jour d'identifier des émeutiers, que ferez-vous? Ne craignez-vous pas non plus de frapper un compagnon de travail au cours d'une éventuelle émeute si vous ne le reconnaissez pas?" Rien n'y fit. "Je ne peux absolument pas vous dire qui était avec moi dans la camionnette, ni dans l'auto du cortège", répond le fier policier "l'unité mobile."

L'enquête continue aujourd'hui.

RENÉ LÉVESQUE

Suite de la page 5

René Lévesque, Jacques Parizeau, Jacques Yvan Morin, Bernard Landry, Jean Roch Boivin, Pierre Marois, Doris Lussier et quelques autres.

Quant au financement des partis, là aussi il serait facile, juste et raisonnable que l'Assemblée nationale adopte rétroactivement le projet de Loi no 1 de la dernière session de l'Union Nationale, lequel, avec l'approbation de principe des libéraux, prévoyait le remboursement partiel des dépenses électorales de tout parti politique recueillant plus de 20% des votes à une élection générale. Ce qui avait bien du bon sens pour tout le monde à la veille du scrutin d'avril dernier, ne pourrait-il pas continuer à en avoir le lendemain?

Cela il faut l'exiger, et l'obtenir tout de suite: sinon il nous faudra bien nous rendre à l'évidence que la démocratie est une denrée aussi rare que la bonne volonté — et nous cesserons de croire l'une et l'autre possibles.

Et alors, pourquoi continuer à entretenir le rêve d'une "option Québec" irréalisable par la force des choses, si ce n'est par la force.

Et il faudra songer à autres choses, comme René Lévesque a l'honnêteté de le faire et de le dire.

L'ANGLAIS chez L.P.S.
COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures



LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821

QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

Éducation permanente Service du perfectionnement des maîtres

SESSION D'AUTOMNE

Période d'inscription pour les diplômes suivants:

- Brevets d'enseignement spécialisé
- Brevet "A"
- Brevet "B"
- Certificat d'études pédagogiques
- Diplômes I, II ou III (section technique)

Se rendre entre 14 h et 21 h au:

Pavillon Sainte-Marie
Théâtre du Gesù
1200, rue de Bleury
Montréal 111, Qué.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 11 SEPTEMBRE 1970

Seuls les étudiants ayant suivi des cours au Centre d'études de transition durant l'année 1969-70 ou à la session d'été 1970 pourront s'inscrire à cette session. Les candidats qui ont présenté un dossier avant le 1er juillet 1970 et qui ont été admis pourront également s'y inscrire. Lors de l'inscription, prière de présenter le dernier bulletin reçu ou la feuille de route.

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 5 OCTOBRE 1970



Gustave H. Hébert

Assermenté membre du Barreau du Québec en juillet dernier, M. Gustave Hébert fils de M. et Mme Doris Hébert de St-Charles - sur - Richelieu, vient de recevoir une bourse du gouvernement du Québec pour poursuivre ses études à la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Paris.

Maxi

Le mini se porte bien. Il recrute de plus en plus d'adeptes parmi les fervents usagers du téléphone. Leur préférence va, avant tout, au mini-annuaire: le Carnet Personnel!

Il se porte bien... dans la poche du veston ou dans le sac à main.

Cette année, vous le recevrez avec votre maxi-annuaire téléphonique.

Tous deux sont pratiques. Et c'est facile de retrouver dans le mini les numéros et adresses qu'on a pris soin d'y inscrire.

CONSULTEZ L'ANNUAIRE

Mini

Carnet Personnel

CONSULTEZ L'ANNUAIRE

LE DEVOIR

Montréal, jeudi 3 septembre 1970

Montréal, principal centre du crime organisé au Canada

LONDON, Ont. (d'après CP) — Le crime organisé au Canada a pris des proportions considérables dans la distribution de drogues et c'est Montréal qui en est le principal centre pour les marchés canadiens et américains.

C'est notamment ce que révèle un rapport explosif remis hier aux chefs de police du Canada réunis en congrès à London (Ontario) qui a été préparé par des officiers supérieurs de la police fédérale (RCMP), de la Sûreté de l'Ontario et des corps de police municipaux du pays.

L'héroïne qu'on se procure sur la côte ouest du Canada, précise le rapport, provient surtout de Montréal. Des quantités très importantes de haschich et de marijuana ont été saisies à Vancouver, Toronto et Montréal.

Le rapport décrit les cabarets de la métropole comme des foyers de prostitution, de drogues et d'autres crimes. Cinq règlements de compte ont eu lieu à Montréal depuis 3 ans.

C'est le commissaire-adjoint de la Sûreté de l'Ontario, M. Harold Graham, qui a fait lecture du document aux délégués de tous les coins du pays.

On peut y lire que le racket de la prostitution existe à l'échelle nationale, que le recrutement se fait surtout dans les villes de l'est (Montréal, Toronto, etc.).

Une des principales remarques du document cependant porte sur les allures nouvelles du crime organisé au Canada.

Les criminels endurcis, tels les voleurs de banque, ont mis de côté leurs armes traditionnelles pour se tourner vers un crime encore plus payant: la fraude.

"Il semble que la plume est non seulement plus puissante", note le rapport.

Le racket des chèques falsifiés, ajoute-t-il, est devenu une entreprise dont le chiffre d'affaire va chercher dans les millions en Ontario. En 1969, plus de \$3 millions auraient été perdus dans la seule ville de Toronto.

A Vancouver, la tendance de groupes d'individus qui s'adonnaient jadis au vol est maintenant de faire le commerce d'objets volés sur base permanente. M. Graham a dit que l'époque des criminels spécialisés dans le perçage de coffre-fort est sur le point de disparaître.

"Le monopole des opérations n'appartient à aucun 'gang' en particulier, a-t-il précisé, mais on constate plutôt un phénomène de décentralisation de 'gangs' liés entre eux par des liens assez flous. Mais chaque groupe est fortement organisé."

Le rapport met en garde ceux qui voudraient croire que le crime organisé est le seul fait de la Cosa Nostra. "Nous ne devons pas devenir complaisant au point de croire erronément que nous avons affaire avec une seule forme de crime organisé."

La contestation dans Fabre: c'est maintenant 37 sur 79...

Le tribunal chargé d'entendre la contestation des élections du 29 avril dernier dans le comté de Fabre a constaté hier que 16 autres électeurs n'étaient pas habilités à voter dans ce comté n'ayant pas la citoyenneté canadienne.

Jusqu'ici donc 37 personnes ont affirmé en cour provinciale, en réponse aux questions de M. Pothier Ferland, soit qu'elles n'avaient pas elles-mêmes le droit de vote et qu'elles avaient voté tout de même ou encore que des membres de leur famille avaient voté aussi illégalement.

De sorte que sur 79 vérifications d'électeurs il est d'ores et déjà avéré que 37 personnes ont voté illégalement dans ce comté remporté par le candidat libéral Gilles Houde le 29 avril dernier par une majorité de 93 voix.

D'autres témoins défileront devant le juge André Surprenant ce matin en cour provinciale et Me Pothier Ferland qui représente une électorale péquiste dans cette contestation d'élections s'est dit confiant de terminer sa preuve d'ici la fin du mois.

Pour Me Ferland, la preuve consiste à démontrer qu'il y a eu suffisamment d'électeurs illégaux pour que le résultat du scrutin ait pu être différent n'eût été ces électeurs. Le PQ possède une liste de 450 électeurs suspects dans le comté de Fabre. Les autres comtés qui seront contestés par le PQ plus tard sont Laurier, Mercier, Ahuntsic et Bourassa. Le candidat péquiste dans Fabre était M. Jean-Roch Boivin.

Les enseignants du N.-Québec adhèrent à la CEQ

QUÉBEC (PC) — M. Léonce Pelletier, directeur général de la Corporation des enseignants du Québec, annonce que l'Association des enseignants du Nouveau Québec a demandé et obtenu son affiliation à la CEQ.

M. Pelletier dans un communiqué, précise que cette association réunit les enseignants à l'emploi de la Direction générale du Nouveau-Québec.

Les événements du 7 octobre

Les droits de l'homme valent aussi pour les policiers, dit Guy Marcil

par Guy Deshaies

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Guy Marcil, s'est plaint amèrement hier des méthodes employées par les enquêteurs de la Commission de police pour obtenir des informations auprès des membres de la Fraternité ou égard aux événements du 7 octobre dernier.

M. Marcil, ramené dans la boîte aux lettres hier avant-midi pour expliquer les directives que la Fraternité avait données à ses membres au sujet de l'enquête, a demandé instamment à la Commission de respecter les droits des policiers d'être représentés par leur avocat en présence des enquêteurs de la Commission.

M. Marcil, visiblement en colère, par suite des visites d'enquêteurs faites depuis le début de la semaine à la Fraternité des policiers, est allé jusqu'à comparer la Commission d'enquête à un tribunal d'inquisition.

Le président de la Fraternité, faisant allusion aux méthodes employées par les enquêteurs mandatés par la Commission, a dit qu'on demandait sans cesse aux policiers de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens mais que dans l'enquête en cours on semblait faire peu de cas de ces droits et libertés à l'égard des policiers.

M. Marcil a dit: "Je suis révolté!" C'est que les enquêteurs mandatés par la Commission pour recueillir le plus d'informations sur les événements du 7 octobre dernier se sont présentés mardi au secrétaire de la Fraternité pour avoir les procès-verbaux des assemblées de la Fraternité et autres renseignements et documents. Certains membres de la Fraternité ont été également sollicités par les enquêteurs pour fournir des informations relatives aux événements des 6, 7 et 8 octobre 69 conformément au mandat donné par le lieutenant gouverneur en conseil à la Commission de police.

Or, le président de la Fraternité avait adressé un message à ses membres peu après la mise sur pied de la Commission d'enquête pour leur rappeler leurs droits tels que décrits dans l'article 22 de la loi de police (Bill 14) et les dispositions du Code civil du Québec.

Le procureur du ministère public, Me Boly, s'était plaint, hier matin, au juge Ludovic Laperrière que les membres de la Fraternité refusaient aux enquêteurs de répondre sans la présence de leur avocat, en l'occurrence Mes Trudel et Lesage qui représentent la Fraternité à l'enquête présentement en cours.

Le juge Laperrière, qui préside cette

enquête, n'a pas semblé priser le qualificatif de "tribunal d'inquisition" lancé par M. Marcil mais il a admis que les policiers avaient les droits prévus par la loi et a demandé à Me Boly de faire en sorte que les enquêteurs changent leur méthode de travail.

Pour le reste l'enquête a démontré hier que des policiers provinciaux avaient été évincés de leur voiture par des policiers de Montréal l'après-midi du 7 octobre, qu'ils n'avaient pas été molestés quoique traités parfois assez cavalierement et que les ondes de radio de la Sûreté du Québec étaient brouillées.

Les policiers provinciaux appelés à témoigner hier ont corroboré les versions de leurs collègues et il est possible d'avoir maintenant une idée plus juste de multiples interceptions d'auto de la SQ qui se produisirent entre 18h et 19h30 le 7 octobre. Au quartier général de la SQ, rue Parthenais, ce soir là c'était un défilé peu réjouissant de poli-

ciers provinciaux qui revenaient piteusement en taxi, à pieds, portant leurs valises et qui déclaraient à leur supérieur qu'ils s'étaient fait saisir leur auto.

Mais la journée d'hier a permis également de mettre un peu de lumière sur les activités entreprises par le groupe de policiers de Montréal, membres de l'unité mobile, "corps d'élite", connu aussi comme escouade anti-émeute. De leur poste de la rue Ontario est, ce matin du 7 octobre, ces policiers qui se mettent en vedette au cours des manifestations populaires, organisèrent un cortège d'une quinzaine d'autos et entreprirent de "visiter les postes". Déjà les lieutenants Forest et Catelier, attachés à cette unité, ont témoigné pour dire qu'ils occupaient le premier véhicule du défilé.

Hier, le policier André Chevalier, de l'unité mobile expliqua qu'il faisait partie de ce convoi le matin du 7 octobre, qu'il

Suite à la page 2

aujourd'hui

Le ministre de la santé, M. Claude Castonguay, rendra publique, à Québec, une importante tranche du rapport final de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social.

A 10h30, au 3637 est, boul. Métropolitain, suite 1305, conférence de presse donnée par M. Raymond Désilets, président de la Fédération des enseignants de l'île de Montréal. Sujet: les dernières élections à la Corporation des enseignants du Québec.

A midi, au 2e étage du palais des arts du parc de l'exposition, à Québec, le maire Gilles Lamontagne et M. Paul-Emile Maboux, administrateur d'Expo-Québec, recevront les membres de la presse avant l'ouverture de l'exposition provinciale qui aura lieu à 17h30.

A midi trente, au salon ovale du Ritz-Carlton, déjeuner de la Chambre de commerce française au Canada. M. Louis Jaber, ancien président de la Chambre et directeur des agences de la Banque nationale de Paris en Australie, sera le conférencier.

A 14h00, le président d'American Motors (Canada) Limited, M. Lawrence G. Rice, présentera les modèles 1971 de sa compagnie aux journalistes, à la Place des Arts.

A 14h00, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, l'Association des épiciers de la province de Québec communiquera aux journalistes les conclusions de son 27e congrès annuel.

A 15h00, au 159 ouest, rue Craig, suite 908, le président de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal, M. Lucien L'Allier, ing., révélera aux journalistes la façon dont on s'y prendra pour réaliser un échantillonnage des déplacements d'une population de 2,500,000 habitants.

De 15h00 à 19h00, au 905 est, rue Ontario, lancement du livre "Le coup d'Etat du 29 avril". Bernard Smith analyse dans ce livre les résultats de la dernière élection, bureau par bureau.

A 17h00, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard, les journalistes auront l'occasion de rencontrer dix institutrices de France.

De 18h00 à 22h00, à la Maison des Arts de La Sauvegarde, 160 est, rue Notre-Dame, vernissage d'une exposition qui sera présentée du 4 au 23 septembre et dont le thème est Radio-Québec.

A 19h45, le premier ministre Robert Bourassa participe au dîner de l'Association internationale des recteurs d'université à l'hôtel Reine Elizabeth.

A 20h00, le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, assistera à la présentation avant-première des modèles 1971 de la société General Motors, au centre sportif de l'Université de Montréal.

A 20h00, au 120 est de la rue Laurier, chez les Franciscaines missionnaires de Marie, soirée artistique donnée par les Ballettes du Saguenay, boursières au festival de la danse. Bienvenue à tous.

A 22h00, à l'émission "Le sel de la semaine" (Radio-Canada), reprise d'une entrevue de François Mauriac accordée à Fernand Séguin.

La Fondation canadienne des maladies du rein a besoin d'aides bénévoles pour la vente de bonbons du 15 au 30 octobre. Communiquer avec M. Larry Bresinger à 731-3546.

Cours de céramique

Programme 1970/71, à la "Poterie Bonsecours" 427 est, rue Notre-Dame

Appelez 844-6253 du lundi au vendredi entre 10 et 19 heures

304 PEUGEOT

roger
automobiles ltée.
4269 o. Ste-Catherine
932-2925

• Age de 27 ans
• Bachelier en arts
• Licencié en Histoire de l'Université Laval
• Diplômé d'Etudes supérieures en Histoire
• Documentaliste-en-chef d'une commission d'étude du Gouvernement du Québec durant 31 mois
• Coauteur d'un manuel scolaire servant d'ouvrage de référence aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.
• Vient de terminer une année d'étude à Paris à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine

cherche un emploi à plein temps
Ecrire à: 2605 boul. du Carmel, Trois-Rivières, Québec
ou téléphoner à: (819) 375-1580

LA PEUGEOT 304
RÉPOND AU BESOIN D'UNE ÉPOQUE

GRANDS GARAGE DU QUÉBEC
306 EST, RUE SAINT-ZOTIQUE TEL.: 273-9105

* ÉQUIPEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES INCLUS SAUF RADIO.

par ses • **PERFORMANCES**
• **SA SÉCURITÉ**
• **SON ÉLÉGANCE**
• **SON CONFORT**
• **SA ROBUSTESSE**
• **SA TECHNIQUE**
• **SON PRIX (\$2,595.00)***

Centre Educatif et Culturel Inc.

766 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 110
Tél.: 288-2225

LES LIBRAIRIES DU C.E.C. SERONT OUVERTES
LE SAMEDI DE 9 H. À 5 H.
du lundi au vendredi de 9 h. à 5 h. 30

9090, boulevard Saint-Laurent
Montréal 354 (coin Legendre)
Tél.: 389-8228

Metro-McGILL
FACILITES DE STATIONNEMENT

Metro-CREMAZIE autobus 53 ou 98
STATIONNEMENT GRATUIT

GRAND CHOIX DE MANUELS SCOLAIRES EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ITALIEN, ESPAGNOL

Les tortionnaires du Brésil et leurs collaborateurs canadiens

Il n'est rien de plus affligeant que de lire en parallèle les dossiers qui continuent d'être publiés sur le régime tortionnaire brésilien, et les pages que le gouvernement d'Ottawa a consacrées à sa nouvelle politique étrangère, "au service des Canadiens". Derrière les formulations feutrées du ministère des affaires extérieures, des choix terribles, d'une importance capitale pour l'avenir du pays, sont en train de se faire. Sous le couvert de l'efficacité, de la modestie, voire de la coopération internationale, le gouvernement fédéral s'engage insensiblement dans une politique d'appui de facto aux régimes les plus inhumainement opposés au credo démocratique prôché ici.

A quoi donc aura-t-il servi de mourir pour la démocratie en Europe durant les années 40, si c'est pour coopérer 30 ans après avec les dictatures du Brésil, de Haïti, d'Afrique du Sud ou d'ailleurs?

En mai dernier, dans *Le Monde diplomatique*, Edouard Bailby résumait ainsi la situation politique au Brésil, avant d'illustrer les pratiques tortionnaires du régime militaire. "Plus de 12.000 détenus politiques, 2.000 Brésiliens privés de leurs droits civiques pour dix ans, dont trois anciens présidents de la République, 20 anciens gouverneurs d'Etat et près de 200 parlementaires, 1.000 étudiants bannis de l'Université pour une période de trois ans, un millier d'officiers limogés, un nombre croissant d'opposants au régime en exil forcé ou volontaire, tel est le bilan actuel de six ans de pouvoir militaire au Brésil."

Et *Le Monde diplomatique* ajoutait: "La liste risque de s'allonger au cours des prochains mois, le président Emilio Garrastazu Médici ayant affirmé, à plusieurs reprises, qu'il entendait prendre les mesures nécessaires pour "maintenir et perfectionner la démocratie."

Les dossiers publiés depuis sur les tortures et les assassinats de prisonniers politiques confirment, s'il en était besoin, à quel degré de perfectionnement en est rendue la démocratie brésilienne.

Or, personne au Canada ne peut mieux s'informer de cette situation que le gouvernement actuel. Bien avant que l'ancien ministre du commerce Robert H. Winters, concurrent de M. Trudeau à la tête du parti libéral, devienne en 1968 président de la Brazilian Light & Power (devenue la Brascan Ltd), compagnie canadienne au Brésil, le vice-président en avait été, de 1958 à 1962, M. Mitchell Sharp, nommé depuis ministre des affaires extérieures.

Survivant l'Amérique latine, toujours à la recherche d'une politique "au service des Canadiens", notamment les Antilles où les intérêts du Canada pourraient être affectés advenant un conflit, le ministère n'est pas sans noter "d'autres problèmes, plus diffi-

ciles à cerner, qui pourraient résulter de l'existence de nouveaux foyers révolutionnaires."

Et sans un mot sur les régimes tortionnaires, "il semble, conclut le ministère, que le rôle principal du Canada dans ce domaine, consisterait à venir en aide à ceux qui cherchent à éliminer les causes éventuelles de révolution violente dans l'hémisphère."

Tout aussi révélatrices et révoltantes sont les pages que le gouvernement a osé publier, dans son fascicule sur les Nations unies, visant à "concilier les objectifs du Canada en Afrique australe", et dont la teneur se résume en un argument: le Canada peut continuer de commercer avec les tortionnaires de Prétoria, du moment qu'il fait l'aumône aux nègres des pays voisins!

Le gouvernement fédéral prend bien garde de s'ingérer dans les affaires domestiques des autres Etats. La plus nette réaffirmation de cette politique a été reformulée par le premier ministre lui-même durant le conflit bialfais. Malheureusement, en ces matières où la vie de populations entières est en cause, la neutralité à laquelle se raccrochent les dirigeants et bien des citoyens est fictive. Ceux qui rêvent d'un Canada à la suédoise devraient relire à ce chapitre les notes de William L. Shirer sur le rôle de la Suède dans le dernier conflit mondial.

Durant cette guerre, la Suède est restée neutre. Mais cette neutralité ne l'a pas empêchée de vendre à Hitler une bonne partie du fer dont il avait besoin pour porter la mort à travers l'Europe. Elle fournit également des armes à la Finlande, mais ne permit pas aux Alliés de passer sur son territoire pour aller défendre Helsinki attaquée par l'Armée rouge. Elle refusa ces armes et du carburant à son voisin la Norvège, attaquée par la marine allemande, mais permit au Führer de rafraîchir ses troupes à Narvik sans avoir à affronter les bâtiments britanniques. Enfin, pour couronner cette neutralité, la Suède permit à Berlin de transporter sur son territoire, de Norvège en Finlande, une division entière, tout armée pour attaquer l'Union soviétique.

La guerre change de forme maintenant. Elle n'oppose plus d'abord des Etats entre eux, mais des peuples ou des classes sociales. Mais rien ne permet de croire que la terrible leçon de solidarité, payée trop tard en 1940 de tant d'hécatombes, ne vaut plus pour les pays contemporains. Tant qu'on tua des Juifs, les chancelleries occidentales ne s'émurent pas. Puis chaque pays, y compris la Pologne, pensa sauver sa peau en laissant écorcher la Tchécoslovaquie. Après, Moscou crut retarder ou éviter le pire en partageant la Pologne avec les Nazis. Finalement, le monde entier y passa. La neutralité et la recherche aveugle des "intérêts natio-

naux" avaient permis à la dictature de prendre la meilleure position partout. Le plus grand allié de Berlin avait été la décrépite morale des gouvernements européens. C'est sur la même complicité silencieuse que les nouvelles tyrannies comptent pour renforcer leurs positions. C'est à des infamies de même nature que les Canadiens vont se trouver liés, irrésistiblement, si Ottawa ne renonce pas à cette immoralité internationale.

Les démocraties européennes viennent heureusement de créer un important précédent en rompant avec la Grèce des colonels. Cette sanction morale, confirmant le jugement de l'opinion internationale, n'a pas restauré la démocratie en Grèce. Elle a au moins exprimé clairement aux militaires d'Athènes que les portes de leurs prisons n'ouvraient pas sur l'Europe de demain. Si une telle intervention n'avait eu pour effet que d'amener le régime à consentir au moins à des mesures humanitaires, prélude à une normalisation politique, il faudrait déjà s'en réjouir.

Il sera trop tard pour verser des larmes de crocodiles quand les groupements révolutionnaires s'en prendront à la vie et aux biens des Canadiens à l'étranger. Il y a trop de sang dans le café qui nous vient du Brésil.

Des dignitaires canadiens ont visité il y a quelque temps l'Amérique latine. A eux aussi s'adresse ce mot de Carlos Lamarca: "Messieurs les diplomates peuvent côtoyer les membres d'un gouvernement qui utilise la torture, ils peuvent donc aussi nous côtoyer pendant quelques jours," dans une allusion aux enlèvements de représentants étrangers. On n'exige pas d'Ottawa qu'il débarque des troupes au Brésil, mais les ministres intéressés devraient au moins veiller à ce que les commerçants canadiens ne s'enrichissent pas en vendant les appareils électriques avec lesquels on torture les détenus politiques, ni les matriques de fer avec quoi on les assassine.

Ce n'est pas en allant faire de la plongée sous-marine, même au large de l'île-des-Fleurs, que le chef du gouvernement pourra noyer ce problème. La triste vérité, c'est que le Canada continue de perdre sa substance morale. L'accession au pouvoir de la génération de Cité libre, loin de mettre fin à cette hémorragie, la rend encore plus évidente et tragique. L'intuition fédéraliste que ce pays ne tiendra pas si sa population n'est pas conviée à un défi d'engorgement se révèle chaque jour fondée. Mais chaque jour aussi voit s'éloigner la proposition humaine qui rassemblerait ce peuple. On ne pourra longtemps prétendre construire au Canada une société juste tout en pactisant à l'extérieur avec des régimes de tortionnaires. Une nation ne vit pas seulement d'intérêts.

Jean-Claude LECLERC

L'affaire Caloil

MM. Bourassa, Lévesque, Bertrand et Samson, où êtes-vous donc?

par MICHEL LAFONTAINE

● M. Lafontaine est économiste à la Sorès (Société de recherches économiques et scientifiques). Dans cette livre opinion, il formule un "petit guide à l'intention des gens qui prennent des décisions relatives à la politique nationale du pétrole". Les sous-titres sont du Devoir.

La théorie du "welfare" élaborée par l'économiste Pareto dit en substance que si une politique accroît le bien-être d'un individu sans diminuer le bien-être d'aucun autre individu, cette politique est alors désirable. La théorie a dû se raffiner passablement d'autre part depuis qu'on a réalisé que la plupart des politiques, sinon toutes, ont des effets doubles: elles augmentent le bien-être de certains et diminuent le bien-être d'autres.

Les gens chargés d'élaborer et d'appliquer des politiques doivent donc d'abord tenter de déterminer si les avantages sont supérieurs aux inconvénients et ensuite décider s'il y a lieu de compenser ceux qui subissent des pertes. C'est dans cette

optique à mon avis qu'il faut examiner la politique canadienne du pétrole. Ce sont la récente décision de la cour de l'Echiquier vis-à-vis de la Caloil, l'attitude du gouvernement fédéral, certaines déclarations de M. Jean Gérin-Lajoie, et le silence habituel du Québec sur ces sujets, qui m'ont poussé à examiner ce problème. La question qu'on doit se poser est la suivante: Doit-on ou non permettre au pétrole brut importé, ou aux produits raffinés à partir de pétrole brut importé, de franchir la rivière Outaouais?

Les avantages? Cette politique favorise le développement de la production de pétrole brut en Alberta.

Les inconvénients
Celle politique détourne vers l'Ontario des investissements pétrochimiques qui s'orienteraient normalement vers le Québec ou les Maritimes, ce qui va à l'encontre d'une autre politique canadienne qui est celle du développement régional. Cette politique a des effets néfastes, non seulement au niveau des investissements en raffineries,

mais elle a également des effets d'entraînement importants dans le secteur des plastiques et de la chimie industrielle en général.

Cette politique occasionne des prix plus élevés payés par les consommateurs ontariens, ce qui va à l'encontre d'une autre politique canadienne qui est la lutte contre l'inflation. Cette politique a également un autre biais inflationniste en ce sens qu'elle accroît en Ontario la demande d'un facteur de production qui y est déjà rare: la main-d'oeuvre.

Un troisième biais inflationniste est introduit en ce sens que les compagnies de produits pétroliers réalisent des profits plus élevés qu'elles ne le feraient normalement; ces compagnies nieront cette assertion et leur comptabilité le prouvera. La technique est bien simple cependant; en payant des prix élevés aux producteurs de pétrole, qu'ils contrôlent, ils détournent vers eux ces profits et peuvent ainsi bénéficier d'allocations d'amortissement plus importantes, évitant par le fait même des impôts passablement onéreux.

Les compensations

Si cette politique est appliquée, des compensations sont effectivement payées sous forme d'allocations d'assurance chômage, de subsides au développement régional, etc. versées au Québec et aux Maritimes.

Si cette politique est abolie on doit décider si on doit compenser les producteurs canadiens de pétrole brut. Autrement dit, on doit décider si on doit compenser des américains pour des politiques appliquées au Canada, puisque les producteurs de pétrole canadiens sont dans la plupart des cas des filiales de compagnies américaines.

Les conclusions à dégager me semblent simples; évidemment on reproche souvent aux économistes leur grande simplicité. Entre-temps la Caloil retourne à la cour de l'Echiquier parce que ses délégués avec l'Office national de l'énergie ne sont pas terminés. Messieurs Bourassa, Lévesque, Bertrand et Samson où êtes-vous donc, vous qui n'êtes pas si simples?



Epidémie de coléra chez les spécialistes

Les vacances de M. Trudot

un film de Dalton Camp

De toute évidence, nous sommes passés d'un système politique où le pouvoir était assumé par des personnes bien visibles, clairement identifiées, à quelque chose de tout nouveau, où il est à peu près impossible d'établir qui veille au grain. Tout le monde est à son déjeuner, ou bien à son treizième trou de golf, ou encore à faire de la voile en Méditerranée. Et je n'ai pas été très rassuré quand j'ai lu la dépêche suivante, datée d'Ottawa, donc émise par Roméo LeBlanc:

"Même en vacances, (le premier ministre) ne peut échapper au lourd labeur qui est le sien, déclare-t-on dans son entourage; il traîne partout ce boulet."

C'est bien ce que j'appréhendais. L'autre jour, justement, l'un de mes amis m'a fait parvenir une drôle de conversation, enregistrée sur ruban magnétique. Ce ruban a été trouvé dans un pot de cavarié vide, échoué sur la côte dalmate.

"Dites-moi, Pitfield, il y a du courrier?"

"Désolé, monsieur le premier ministre, mais c'est mardi et la poste a dû - euh - interrompre temporairement ses livraisons."

"En passant, avons-nous bécé avec les gars du syndicat?"

"Il nous est interdit d'aborder la question, monsieur. L'affaire est entre les mains d'un médiateur, M. O'Connor. Vous trouverez un mémorandum là-dessus parmi les dossiers confidentiels qu'on a glissés dans votre sac de golf."

"Tout va bien aux affaires extérieures?"

"On nous remettra incessamment un autre livre blanc. En attendant, j'ai pris la liberté d'apporter les six volumes du rapport préliminaire - on l'a intitulé "Une politique étrangère au service des Canadiens". Je vous signale que le premier volume est broché

● Dalton Camp publie dans le *Toronto Telegram* une chronique très suivie pour sa perspicacité et son humour politique. Lundi dernier, trop bien servi par les gambades du premier ministre et de son ombre, Michael Pitfield, Dalton Camp s'est surpassé. L'adaptation est du Devoir.

sur vos skis slalom. J'ai pensé qu'il vous plairait d'y jeter un coup d'oeil, si vous en avez le loisir."

"A propos, on s'occupe du taux de chômage?"

"Je puis vous assurer, monsieur, que la Commission des prix et revenus ne le quitte pas des yeux. On a mis les statistiques les plus récentes dans la poche de votre maillot de bain. Peut-être qu'en plongeant, tout à l'heure..."

"Je verrai. Mais qu'est-ce qu'on fait pour la pauvreté cette semaine?"

"Le Sénat s'en occupe, monsieur. Nous attendons impatiemment ses recommandations: on nous assure qu'elles seront brèves dans un avenir pas très éloigné. J'ai pris sur moi de préparer une note à ce sujet, vous la trouverez dans votre masque, lors de votre prochaine chasse sous-marine."

"Côté constitution, il y a du nouveau? La procédure d'amendement?"

"Je vous rappelle, monsieur, que tout est en suspens depuis qu'on a référé la chose à un comité d'experts, à l'issue de la dernière conférence constitutionnelle. J'ai cru bon, au cas où, de placer une copie de l'Acte britannique de l'Amérique du nord sous la selle de votre pur-sang."

"Hum... D'après vous, Pitfield, quels progrès ont été réalisés depuis que nous avons tout mis en oeuvre pour combattre la pollution?"

"Vous savez très bien, monsieur, que la dépollution

de l'air ne peut réussir que si les trois niveaux de gouvernement se concertent...

"J'ai dit ça?"

"Vous n'êtes pas allé si loin, monsieur - c'est M. Munro qui l'a dit. J'ai inséré dans votre sac-à-dos une copie sur papier-ongon de son dernier discours. Si vous parvenez au sommet du mont Cervin avant la fin du jour, peut-être jugerez-vous bon de le parcourir."

"Parlant de Munro - et je vous signale que vous en parliez, Pitfield - qu'est-il advenu du rapport LeDain?"

"Nous attendons avec anxiété le rapport final, - ça va prendre un certain temps. Et puis, il faut prévoir encore plus de temps pour la traduction. Vous trouverez un résumé du rapport préliminaire dans votre parachute."

"J'ai cru que si l'envie vous venait de faire quelques sauts, vous aimeriez lire quelque chose en chute libre..."

"Vous pensez à tout, Pitfield?"

Long soupir...

"Vous savez, Pitfield, c'est vraiment un boulot infernal que le mien. Toujours des problèmes, encore des problèmes, encore des problèmes! Roméo LeBlanc me disait justement l'autre jour que mes heures de travail sont sensiblement plus longues que celles du travailleur moyen..."

"Que voulez-vous, comme on dit au BPM (1) vous n'avez jamais réclamé la semaine de 40 heures?"

"Juste..."

Autre long soupir, suivi du cliquetis d'un scotch on the rocks...

"Enfin..., Tennis, Pitfield?"

"Avez plaisir, monsieur. Vous trouverez un mémorandum sur le déploiement de nos forces au sein de l'OTAN collé au manche de votre raquette. J'ai pensé que pendant votre service..."

(1) Bureau du premier ministre.

lettres au DEVOIR

Victime d'une grave ingratitude

C'est entendu "l'écrivain" ce n'est pas un métier sérieux. Et puis Yves Thériault a eu tort de s'acharner à vouloir "vivre de sa plume". C'est bien entendu. Il a essayé. Aujourd'hui il est devant moi, gravement malade. Et il a demandé de l'aide, à ses amis, à ses collègues, à ses éditeurs (qu'attend-ils?), à ses édiles de nos deux gouvernements. Le pays est ingrat! L'écrivain prolifique est-il "persona non grata"? Sommes-nous en régime soviétique? Est-il sur la "black list" du ministre "docteur" Cloutier?

Quand les "affaires" culturelles dépendent en fou ("envoyez-nous nos livres de vos prochains projets etc.") les Québécois, tous les amateurs de littérature, sont insultés en même temps. Nous n'avons

pas deux Marcel Dubé, c'est vrai, nous n'avons pas deux Yves Thériault. Celui qui est "exposé" un peu partout pour "la gloire" des "foires" du livre dans le monde, celui que des milliers d'étudiants étudient, celui qui a pondu le célèbre "Agakuk", l'admirable "Ashini" est victime d'une grave ingratitude. L'homme a sans doute, il a dû blesser pas mal d'épidermes chatouilleux. Il reste que l'écrivain est souvent un loup solitaire. Il vient tout de même un moment où l'écrivain québécois devrait s'attendre à un peu de reconnaissance. Cet homme a inventé "La fille laide", "Le dompteur d'ours", "Les contes pour un homme seul" et dix, vingt autres livres... et le pays, par nos représentants élus, le laisserait, seul, dénué, sans

secours matériel?

Je dis que c'est un comble. J'écris, ici, ce cela relève de l'insouciance pure et simple. Le syndicat des écrivains n'existe pas réellement. Nous sommes un groupement absolument impuissant sur le plan "argent". Pas un sou en caisse. Ici, en Occident, dans ce jeune et neuf pays rien n'est prévu par l'Etat pour secourir l'écrivain surdoué qui a vieilli, qui est victime de la maladie et qui n'a pas su (ou voulu, si on veut) s'engager dans les commodités (assurances, bénéfices marginaux, pension assurée etc.) ordinaires. Le ministre Cloutier doit, très vite, agir! Déjà tout cela sent mauvais d'ingratitude.

Claude JASMIN
Montréal, 28-8-70

Boycotter Irving

A sa dernière réunion, l'exécutif de l'Association québécoise de Montréal inc., a pris à l'unanimité, les deux résolutions suivantes:

● Que tous les membres de l'Association, vivant dans la région métropolitaine, appuient les gestes énergiques qu'ont posés les citoyens de Cabano et de la région contre la Compagnie d'Autueil. Que des mesures soient prises pour que cet appui soit rendu public et atteigne le Québec tout entier.

● De plus, l'exécutif suggère fortement à tous ses associés et aux autres, à travers la belle province, qui connaissent à fond le

problème, de "boycotter" tous les produits d'Irving Oil Compagnie limitée.

Par ces deux résolutions, l'exécutif de l'A.T.M. veut poser un geste positif de solidarité envers ses concitoyens de Témiscouata. Il est intolérable qu'une compagnie, qui contrôle une partie de l'économie d'une province voisine, cherche à peu à peu à s'infiltrer au Québec, au détriment des intérêts vitaux des Québécois.

Nous avons confiance que le gouvernement actuel veillera à défendre énergiquement les droits des gens du Québec, particulièrement ceux du Bas-du-Fleuve, parce

qu'ils ont plus besoin d'aide que les autres.

Guido MORNEAU,
Président,
Montréal, 26-8-70
P.S. Nous aimerions bien croire les déclarations de "bonnes intentions" que la Compagnie d'Autueil Lumber a faites en regard du passé, du présent et du futur, dans toute cette histoire (consulter le Devoir du 22 août). Nous la croirions quand elle posera des gestes concrets, qu'elle est capable de poser, pour le bien de la population. En attendant, toutes ses promesses ne sont que "châteaux de cartes".

LIBRE OPINION

Un fédéralisme rentable, mais pour qui?

par JOSEPH MOFFAT

Avec l'annonce dernièrement d'un investissement de \$11.5 millions à Québec et de \$44.5 millions à Toronto de la part de la compagnie Control Data (avec les subventions du gouvernement fédéral), le ministre Gérard D. Lévesque du cabinet Bourassa a vu un exemple d'un fédéralisme rentable (Le Soleil, 17-8-70). Est-ce qu'il faut en rire ou en pleurer?

D'après US News and World Report (17-8-70), cette année le ministre de l'expansion régionale, M. Jean Marchand, a donné des subventions de \$58 millions afin de stimuler des investissements globaux de \$201 millions, soit un taux moyen de subvention de 28.8%.

Pour installer une usine à Québec, Control Data recevra \$4.1 millions, sur un investissement de \$11.5 mil-

lions, soit un taux de subvention de 35.7% du ministère de l'expansion régionale; et cela pour créer 560 emplois à un coût de \$20,500 par emploi.

Pendant, pour installer à Toronto un siège social et un centre de recherche et de développement, Control Data recevra \$14.9 millions, sur un investissement de \$44.5 millions, soit un taux de subvention de 33.5% du ministère de l'industrie et du commerce, par voie de subventions permises pour l'avancement de la technologie industrielle; et cela pour créer 300 emplois à un coût de \$148,00 par emploi.

Je ne m'attarderai pas sur la qualité des emplois qui sont offerts aux Québécois par rapport aux Torontois; ni sur le fait qu'un investissement de \$44.5 millions entraine

ne plus d'effets secondaires qu'un investissement de \$11.5 millions; ni sur le fait que le ministre fédéral des finances essaie de réduire l'inflation torontoise bien qu'un autre ministre fédéral la provoque; ni sur le fait que les 300 emplois qui iront à Toronto doivent venir ici pour remplacer les emplois perdus avec RCA-Victor; ni sur le fait que le gouvernement fédéral a perdu une occasion formidable de promouvoir le français au Canada en dotant le Québec d'un tel centre de recherche prestigieux (il apparaît que la compagnie est prête à respecter la langue de la province).

Le problème régional a deux aspects particuliers:

● le niveau de chômage dans les régions faibles;

● la conception inadéquate des industries de pointe dans les régions faibles.

Trois questions se soulèvent: Comment les régions faibles rattraperont-elles l'Ontario si le gouvernement fédéral subventionne les industries de pointe dans cette province autant si non plus que l'installation ailleurs des industries moins dynamiques?

Quelle est la totalité des subventions industrielles stimulantes accordées par le gouvernement fédéral, et comment sont-elles divisées, par catégories et par provinces?

Depuis l'avènement du ministère de l'expansion régionale, est-ce qu'il y a eu une vraie redistribution, en faveur des provinces pauvres, des subventions stimulantes fédérales pour l'industrie?

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434^e est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois \$28.00; 6 mois \$15.00; 3 mois \$8.00. A l'étranger: 12 mois \$40.00; 6 mois \$22.00; 3 mois \$12.00. Édition du samedi: 12 mois \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361

des idées

des événements

des hommes

Lettre ouverte à mes concitoyens

René Lévesque, la démocratie et nous

par MARC BRIÈRE

Un enfant de chienne n'est toujours qu'un enfant de chien.

Un enragé n'est souvent qu'un engagé, transporté, ému par la force de son engagement et la véhémence des ses adresses. Tous les enragés ne sont pas nécessairement des chiens enragés.

De quoi s'agit-il? D'un homme qui hurle sa déception et peut-être son désespoir. Et aussitôt l'on se met vertueusement à vilipender ce bruyant personnage; on voudrait qu'il hurle gentiment, sereinement; qu'il crie en silence, afin de ne pas faire peur, afin de ne pas éveiller, afin de ne pas exciter; car quelqu'un (il n'y a pas si longtemps) a crié en Allemagne le produit s'est appelé "fascisme"! Et pourtant (il y a un peu plus longtemps!) quelqu'un a crié en Israël et ça s'est appelé "Christianisme".

Si dérisoirement fausse

Chacun a sa manière de crier: ça s'appelle le style, et le style, paraît-il, c'est l'homme. Mais l'important n'est pas cet homme-là; ce n'est pas le style de l'homme qui crie; l'important c'est l'homme qui fait crier, l'homme à propos de qui il faut parfois crier.

Il ne sont pourtant pas si nombreux ceux qui osent crier dans cette société opprimante qu'est la nôtre; qu'on les laisse donc hurler en paix!

En paix? non! Qu'on se demande donc d'abord pourquoi ils crient et s'ils ont raison de crier, avant de leur faire chicane sur le style et procès sur les excès que véhicule toujours un cri de désespoir.

Devant un cri de désespoir, il me semble plus important de s'inquiéter du désespoir que du cri.

Alors, de quoi donc s'agit-il?

D'un cri de déception, et peut-être de désespoir, face à la façon dont nous vivons notre prétendue démocratie!

Car il s'agit bien de la démocratie, de celle que l'on a mal de ne pas avoir, de celle qui nous désespère d'être si dérisoirement fausse.

On y croit un temps (oh! avec combien de naïveté et d'ardeur!), on se fend en quatre à y croire à cette geueuse de démocratie, et on s'épuise à y croire, à la vouloir, à la défendre, à la refaire, à la parfaire. Et puis tout à coup, brutalement cette fausse, cette trompeuse, cette putain de démocratie nous piétine, nous fait perdre pied (et parfois la tête), étale toutes ses impudiques manipulations, et nous écoeuré! Et cela fait mal, oh! combien mal de perdre ses illusions, et avec elles, l'espoir; et avec l'espoir, l'espérance; et avec l'espérance, la foi... la foi même dans les hommes; et l'on est envahi par le mépris non seulement envers ceux qui le méritent, les grands sorciers manipulateurs, mais aussi envers tous les autres, qui le méritent si peu, la masse des manipulés, cette horrible majorité démocratique de ceux qui n'ont pas encore secoué leurs chaînes parce qu'ils ne le peuvent pas dans le système qui les tient.

Je n'ai pas le goût aujourd'hui de vous expliquer en long et en large la grande misère de notre démocratie. Lisez ou relisez "L'illusion démocratique" de Jacques Ellul, "L'autorité du peuple" de Pierre Vadeboncoeur, quelques antiprosos de Jean Lévesque, et même quelques-uns des éditoriaux du Frère Untel; repassez les journaux d'avril dernier, méditez un peu sur la publicité libérale de cette

dernière campagne électorale, et constatez les résultats: ce beau gâchis démocratique devrait normalement tantôt vous écoeurer, tantôt vous désespérer.

Oh! Bien sûr, on le savait! On le savait si bien qu'il nous fut même facile de nous réjouir des résultats obtenus dans les circonstances. Mais nous n'avons pas le droit d'entretenir plus longtemps notre satisfaction béate qui risque de tourner en inconscience.

La renaissance du duplessimisme

Depuis 1955, j'ai participé à de nombreuses campagnes électorales et je suis fier de ces combats: 1956 avec Lapalme, J.M. Nadeau et Jean-Louis Gagnon; la partielle de 1957 dans Vaudreuil-Soulanges avec Gérin-Lajoie; celle de 1960 au coeur de la révolution appuyée par l'Union des forces démocratiques animée par Pierre Elliot Trudeau; 1962, au coeur de la révolution tranquille; et enfin 1970, et la renaissance du duplessimisme!

Oui, la renaissance du duplessimisme! du duplessimisme sophistiqué certes, du duplessimisme élégant, civilisé, aux allures démocratiques. Mais du duplessimisme quand même, et d'autant plus pernicieux que savamment déguisé sous les dentelles de "bouncers" intellectuels qui ont remplacé les braves travailleurs d'élection de jadis, pantins des mêmes bailleurs de fonds.

Je dis que notre démocratie est bien malade et que ce serait une imposture de vouloir s'en contenter. Car cela ne servirait qu'à cautionner un système pourri et à faire en sorte qu'il perdure dans un affreux gaspillage d'énergies.

Oui, ce fut une merveilleuse campagne électorale que celle du Parti québécois et de René Lévesque; je n'en ai point connu de plus belle, de plus exaltante. Au lendemain du 29 avril, je proclamais, assez prétentieusement d'ailleurs; nous avons gagné notre première défaite, nous nous devons de ne pas perdre notre prochaine victoire!

Cela est-il possible? voilà toute la question, celle que

René Lévesque, une fois de plus, a eu le mérite de poser, de nous poser à tous, à nous tous Québécois, aussi bien anglophones que francophones; nous tous, libéraux, unionistes, créditistes, péquistes, absentistes ou anarchistes.

Dans l'état actuel des choses, la réponse c'est non! — Cela n'est pas possible. Et si cela n'est pas possible, comment garder espoir? Et si cela n'est pas possible, il faut le dire, le crier, le hurler, de peur d'entretenir l'illusion de l'espoir, et aussi parce qu'il faut bien que le désespoir se crie.

Cela deviendra toutefois possible dans la mesure où les hommes manifesteront un peu de bonne volonté pour faire en sorte que les règles du jeu soient élémentairement, raisonnablement démocratiques, c'est-à-dire justes, égales pour tous, valables pour l'ensemble.

Où sont-ils les hommes de bonne volonté?

Où sont-ils les hommes de bonne volonté? — Pour ma part, je persiste à croire qu'il n'est pas trop tard pour exiger de Trudeau, Marchand, Pelletier, Lalonde, qu'ils le redévoient; et qu'il n'est pas trop tôt pour exiger de Bourassa, Castonguay, Choquette, et aussi de Bertrand, Cardinal, Beaulieu, qu'ils donnent la preuve concrète et immédiate qu'ils en sont. Et qu'il est temps que tous les autres le soient et l'exigent de ceux qui les gouvernent.

Quelle est-elle cette preuve? celle de la démocratie, qu'un petit peuple comme le nôtre pourrait facilement se donner s'il le voulait et dont il ne saurait se priver plus longtemps sans risque grave d'asphyxie.

Qu'est-ce à dire?

1. que chacun défende honnêtement, (c'est-à-dire avec honnêteté, cette honnêteté intellectuelle qui est plus importante que l'autre) les deux thèses fondamentales qui s'affrontent: l'option fédéraliste classique et la nouvelle option fédéraliste: souveraineté-association;

2. que notre système électoral soit immédiatement

corrigé; et il peut l'être facilement (avec un peu de bonne volonté)

a) pour assurer une juste représentation de la population à l'Assemblée nationale, tant géographiquement par l'établissement d'une carte électorale valable où les comtés auront une commune mesure, qu'idéologiquement par l'addition d'un élément de représentation proportionnelle (dans une proportion d'au moins 25% de la composition de l'Assemblée nationale);

b) pour assurer une égalité de moyens aux partis en présence par un financement raisonnable des partis politiques, non seulement par leurs membres, mais aussi par l'Etat; et par une information objective et une juste répartition de la diffusion (radio, télévision, journaux).

Ce scandale ne peut durer

Le scandale de la composition actuelle de notre Assemblée nationale ne doit pas, ne peut pas durer. Il est carrément inadmissible que le Parti Québécois qui a obtenu 23% des votes ne forme que 7% de l'Assemblée nationale, alors que le Parti libéral, avec 45% des voix, occupe 65% des sièges; il est aussi inadmissible que l'Union Nationale, avec 19% des voix et 14% des sièges, constitue l'opposition officielle alors que cette fonction reviendrait normalement au Parti Québécois qui représente le plus grand nombre d'électeurs après le parti porté au pouvoir.

Cette situation est malsaine et inique. Elle peut et doit être corrigée immédiatement. Il suffit qu'on le veuille, aussi bien dans la rue qu'à l'Assemblée nationale, et que celle-ci passe d'urgence une loi pour rétablir la valeur représentative de l'Assemblée nationale en s'inspirant des dispositions de représentation proportionnelle (par exemple celles en usage en Allemagne de l'Ouest) et que l'on fasse ainsi entrer au Parlement, sans délai, une bonne dizaine de députés du Parti Québécois, lui permettant ainsi de jouer "fonctionnellement" son rôle conformément à la volonté populaire exprimée au dernier scrutin. D'ailleurs, l'Assemblée nationale

Suite à la page 2

Déclaration de la Fédération des médecins omnipraticiens

Au sujet du désengagement, la F.M.O.Q. poursuit la politique établie depuis quatre ans par la profession médicale dans son ensemble.

Le désengagement

Le 17 mars 1966, les deux fédérations signaient conjointement une entente unique qui devenait le fondement de la loi d'assistance médicale sanctionnée le 31 mars de la même année. Cette première entente, toutes celles qui ont suivi et la loi d'assistance médicale contiennent essentiellement les mêmes dispositions relatives au désengagement que celles inscrites dans la loi d'assurance-maladie sanctionnée le 17 juillet dernier. Ces dispositions sont, d'une part, la reconnaissance formelle du droit au désengagement par le médecin prévue à l'article 7 de la loi de l'assistance médicale ainsi qu'à l'article 20 du Bill 8, d'autre part, aucun remboursement au malade traité par un médecin désengagé.

Les principes du désengagement discutés en relation avec le Bill 8 trouvent appli-

cation dans le régime d'assistance médicale depuis plus de quatre ans, sans avoir soulevé une seule protestation de la part d'une association médicale ou d'un médecin. Si c'est un principe, comment pouvait-il être bon hier et devenir mauvais aujourd'hui?

Si ce n'est pas une question de principe, de quoi s'agit-il? Le principe du désengagement est reconnu, dit-on, mais en refusant le remboursement au malade traité par le médecin désengagé l'exercice de ce droit devient difficile. La question se précise. Il ne s'agit plus du principe mais de son application. A quoi peut alors servir le désengagement du médecin?

Il peut être utilisé à deux fins concrètes: soit dans le but de contester collectivement, soit dans le but d'obtenir des honoraires plus élevés que ceux prévus par l'entente. En vue de contester le régime de l'assistance médicale, les médecins spécialistes se sont désengagés du 1er août 1967 au 9 avril 1968.

Le désengagement s'est avéré efficace et les médecins ont obtenu le paiement rétroactif des soins fournis pendant cette période de contestation. L'absence de remboursement au malade dans ces cas n'a pas paru nuire à l'efficacité du désengagement et personne ne s'en est plaint.

Par contre, il est évident que si l'on veut utiliser le désengagement dans le but d'obtenir des honoraires plus élevés que ceux prévus par l'entente, l'absence de remboursement au malade constitue un handicap sérieux.

Il ne s'agit pas d'une question de principe mais plutôt d'un choix syndical déterminé suivant les priorités établies. Les omnipraticiens préfèrent obtenir des honoraires justes par voie de négociation plutôt que de compter, pour combler des honoraires insuffisants,

sur des suppléments hypothétiques et limités à leur clientèle aisée.

La F.M.O.Q. est davantage préoccupée du sort de la grande majorité des omnipraticiens qui vont participer au régime que de celui de l'infime minorité qui a l'intention d'en sortir.

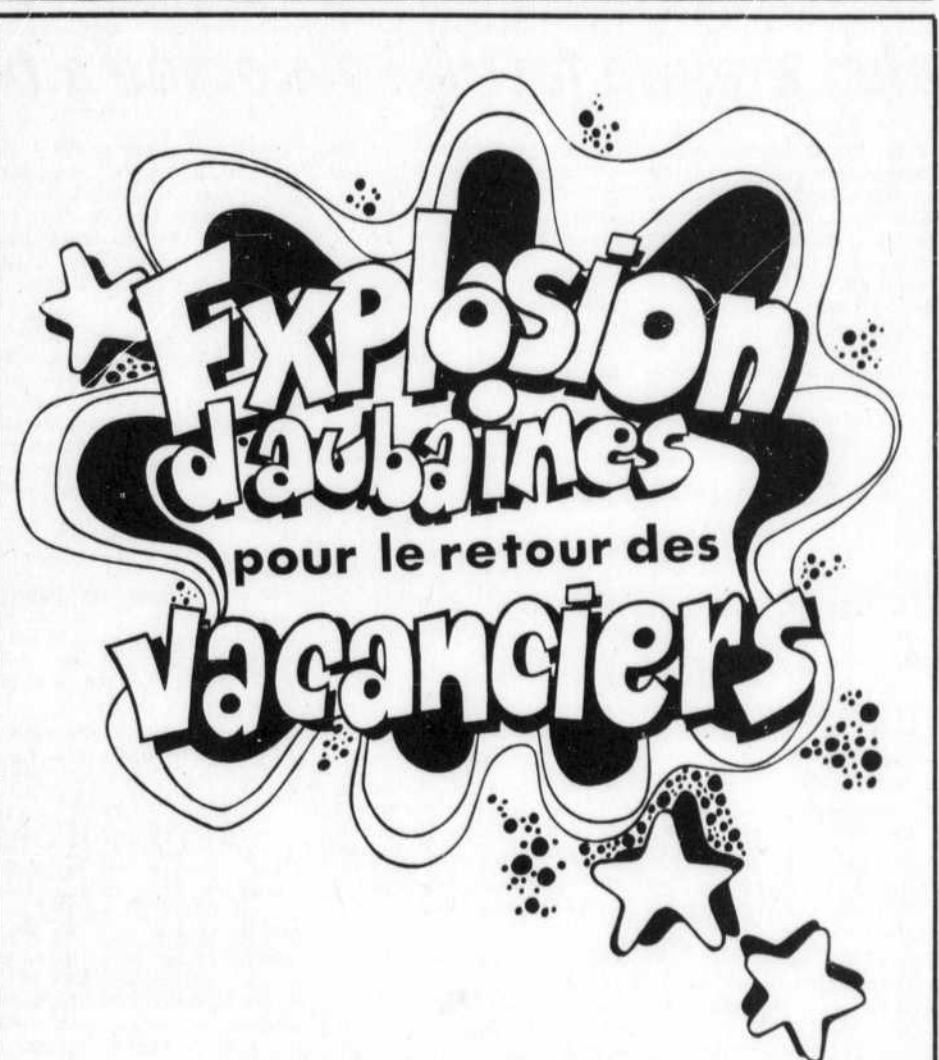
Contrôle de l'activité professionnelle

Au sujet du contrôle de l'activité professionnelle, il semble nécessaire de rappeler les positions de la F.M.O.Q. Celle-ci a toujours reconnu les pouvoirs du Collège des médecins tels que définis dans la Loi médicale et ses règlements, et lui a toujours accordé sa confiance en conséquence.

La F.M.O.Q. déclare qu'aucune clause dans ses ententes avec le gouvernement n'a pour but ni pour effet de limiter de quelque façon que soit l'exercice des pouvoirs du Collège.

Nous désirons rappeler pourquoi, dans l'intérêt des médecins, les avis, que le Collège doit donner à la Régie dans le cadre de la loi de l'assurance-maladie, ne doivent pas lier cette dernière quant à ses effets sur le paiement des actes. En effet, les avis du Collège ne seront pas toujours favorables au médecin. Celui-ci peut, en toute bonne foi, se sentir lésé. Dans ce cas, il faut permettre au médecin ou à l'organisme qui le représente d'en appeler de la décision de la Régie et d'utiliser les procédures de grief et d'arbitrage prévues par l'entente. A cette fin, aucune décision prise aux différents niveaux d'autorité de la Régie ne doit être finale. Dans le cas contraire, le médecin n'aurait plus de recours possible si ce n'est devant les tribunaux de

Suite à la page 2



3 JOURS SEULEMENT!

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

Procurez-vous notre cahier de
12 pages de super-aubaines
aux entrées du magasin

- Facilités de paiement - utilisez votre carte de crédit Dupuis.
- Stationnement facile et rapide à proximité du magasin.
- Venez en auto, métro ou à pied, mais venez.

DUPUIS

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h p.m.

MAINTENANT EN VEDETTE TOUS LES SOIRS

ROGER LE SOURD

pianiste

Artiste très populaire de la télévision

Venez entendre ce virtuose du piano durant notre "Special Cocktail" de 5 p.m. à 7 p.m. - ou venez un peu plus tard vous divertir au rythme d'une musique de choix.

1422 rue STANLEY - 844-9525

Stationnement gratuit après 5.30 - Service de portier

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DU COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE OTTAWA COURS SPÉCIAUX 1970-1971

- * **L'underground church en regard de l'Unité de l'Église** (1 crédit)
(le samedi, du 12 septembre au 3 octobre)
par A. Liégé, o.p.
- * **L'homme de l'âge technique et la foi chrétienne** (1 crédit)
(le samedi, du 17 octobre au 7 novembre)
par L. Régis, o.p.
- * **Anthropologie de la prière** (1 crédit)
(le samedi, du 21 novembre au 12 décembre)
par G. Côté, o.p. et G. Tellier, o.p.
- * **La Résurrection de Jésus. Une lecture des premiers témoignages** (1 crédit)
(le samedi, du 16 janvier au 13 février)
par Y. Trémel, o.p.
- * **Le Christ Sauveur de l'homme, dans les perspectives de la pensée contemporaine** (2 crédits)
(le samedi, du 27 février au 3 avril)
par J.M.R. Tillard, o.p.

- On peut s'inscrire comme étudiant à temps partiel et prendre les crédits universitaires. Ces cours ont lieu le samedi, à des heures permettant un accès facile par train ou autobus.

- L'étudiant, inscrit à temps complet à l'un ou l'autre cycle des études, conduisant au baccalauréat, à la maîtrise, à la maîtrise ès arts (M.A.), et au doctorat en théologie, a la possibilité de suivre, s'il le désire, l'un ou l'autre de ces cours spéciaux.

* **Renseignements** Secrétariat
FACULTÉ DOMINICAINE DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress,
Ottawa - 4, ONT.
Tél.: (613) 233-5721 ou 232-7363

* Pour ceux qui sont en possession déjà du dépliant de ces cours spéciaux: s.v.p. bien noter les changements concernant les deux premiers cours, soit celui du P. Liégé (septembre), soit celui du P. Régis (octobre).

LA LIBRAIRIE FIDES

sera ouverte

SAMEDI LE 5 SEPTEMBRE 1970

toute la journée

Invitation cordiale aux
étudiants et aux éducateurs

245 est. boul. Dorchester

Montréal, *861-9621

Métro: Champ-de-Mars

Collection: "Bibliothèque canadienne-française"

Vient de paraître aux Éditions

POÈMES CHOISIS

par Saint-Denys-Garneau

précédés d'une chronologie, d'une bibliographie et de jugements critiques \$ 1.25

En vente dans toutes les librairies

245 est. boulevard Dorchester, Montréal 129 *861-9621

Métro: Champ-de-Mars

Ron Basford pose la question

Faut-il imposer un contrôle à la publicité?

BOSTON (CP) — Le ministre fédéral de la consommation et des compagnies avertit les commerçants trop agressifs que s'ils ne réduisent pas leur publicité sous-pression, son ministère pourrait la contrôler.

M. Ron Basford a déclaré hier devant l'American Marketing Association que la publicité sous-pression a atteint un niveau de pollution et tend à tuer le marché.

On dépense plus qu'il n'est nécessaire pour informer convenablement les consommateurs sur la qualité des produits, a-t-il ajouté. La publicité excessive jette la confusion et rend le consommateur sceptique quant aux prétentions des annonceurs.

Plusieurs voies peuvent être adoptées, a poursuivi M. Basford.

L'une d'elles pourrait être la restriction volontaire des dépenses de publicité.

"Mais si on ne peut en arriver à une restriction volontaire — et nombreux sont ceux qui ne croient pas en cette formule — comment le gouvernement pourrait-il réduire la pollution et la surabondance de la publicité?"

Le ministre a fourni les réponses suivantes: éliminer les coûts de publicité comme dépenses déductibles pour fins d'impôts, ou l'imposition d'une taxe directement sur la publicité. On pourrait encore limiter par une loi les dépenses de publicité à un certain pourcentage des ventes, a dit le ministre Basford.

"Toutes ces suggestions pour réduire le volume de publicité ont des défauts importants", a-t-il ajouté.

"Mais les gouvernements seront de plus en plus forcés d'agir par les consommateurs pour imposer certaines limites à la publicité, de sorte que ces suggestions seront certainement examinées au cours des prochaines années.

Mettant ensuite de côté les notes de son discours, M. Basford a déclaré que son ministère

étudie déjà des mesures de contrôle direct si la formule de restriction volontaire échoue.

S'adressant à près de 750 professeurs de "marketing" de tous les coins des États-Unis, M. Basford a dit que les sociétés commerciales doivent être conscientes de la pression intense des consommateurs sur les gouvernements.

Les ménagères dépensent des millions de dollars de plus à chaque année pour des savons et des produits domestiques à cause des coûts élevés de la publicité.

"Est-ce que la publicité peut se permettre d'être ainsi liée à la frustration de la véritable concurrence sur les marchés de notre économie?"

"Est-ce que l'industrie publicitaire peut diriger ses ressources vers l'information sur les produits qui seront d'une réelle valeur aux consommateurs, au lieu de simplement enterrer les produits aux marques connues par le procédé de slogans et de refrains vides de sens?"

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

L'homme et la lune

La NASA annonce l'annulation des vols Apollo 15 et Apollo 17

WASHINGTON (AFP) — M. Thomas Paine, administrateur de la NASA, a annoncé hier l'annulation de deux vols Apollo de conquête humaine de la lune.

Cette décision a été prise pour des raisons d'économies, le budget de l'agence spatiale étant soumis depuis quatre ans à des réductions successives.

Les vols supprimés sont Apollo 15 et Apollo 17.

Le dernier débarquement d'astronautes américains sur la lune devient de ce fait Apollo 17, en 1972.

M. Paine a également fait savoir qu'en novembre, cette année-là, aura lieu le premier vol "Skylab" qui verra la mise sur orbite d'un équipage de trois hommes qui graviteront autour de la terre pendant 28 jours. Un vol ultérieur du même projet, vraisemblablement en 1973, consistera en un voyage orbital — de trois pilotes également — d'une durée de 56 jours.

Commentant les restrictions budgétaires frappant avec persistance les programmes spatiaux américains, M. Paine a souligné que le budget de l'Agence spatiale pour l'année fiscale 1970-71 a été réduit de 64 millions de dollars par le Congrès. Il s'agit là, a-t-il encore, le chef de la NASA, d'une amputation "considérable". "Toute réduction au-dessous de ce niveau aurait un effet dévastateur sur nos programmes."

Pour sa part, M. Dale Meyers, directeur du programme Apollo a fait observer que "les astronautes sont vraiment navrés de ces coupures. Il en est de même de la communauté scientifique."

D'un plafond de 5,200,000,000 de dollars le budget de la NASA est tombé à 3,600,000,000.



Thomas O. Paine

pour l'année fiscale 1969-70. Il se situe pour 1970-71, aux environs de 3,300,000,000.

Voici, à la suite de l'annulation de deux vols Apollo une esquisse du nouveau calendrier des voyages d'astronautes américains:

● 31 janvier 1971: lancement d'Apollo 14 en direction du cratère lunaire Fra Mauro.

● juillet 1971: nouveau vol Apollo 15.

● janvier 1972: Apollo 16.

● juin 1972: Apollo 17, en définitive donc le dernier vol

de l'actuel programme américain "Hommes sur la lune".

Les lieux de débarquement des prochains équipages de la NASA sur la lune sont les collines Marius et la fissure Hadley, ainsi que la fissure Davy, le cratère Copernic, l'un des plus vastes et des plus escarpés de la face visible de la lune et le cratère Descartes.

L'équipage d'Apollo 15 commandé par le col. David Scott sera le premier à disposer de la mini-jeep Rover qui permettra un déplacement de 40 km au total aux deux lunautes, Scott et Al Worden.

Le chef de la NASA a insisté également sur le fait que la nouvelle réduction du programme Apollo (qui initialement devait se terminer avec Apollo 20 en 1974) mettra à la disposition de la NASA deux lanceurs géants Saturn 5.

Ces deux superfusées pourront être affectées à de futurs programmes comme "Skylab", le taxi-navette réutilisable joignant la terre à une future station orbitale permanente, ou bien le "grand tour" des planètes. Il s'agira dans ce dernier cas de l'envoi d'une sonde inhabitée en direction de planètes lointaines comme Jupiter, Uranus et Pluton. Cette performance pourrait débiter à la fin de cette décennie et s'achever vers l'année 1985-86.

Sur leur rôle dans la CUM

Les maires de la banlieue en caucus, le 11

La Conférence des maires de la banlieue de Montréal tiendra une réunion vendredi le 11 septembre à l'Estérel dans les Laurentides pour discuter du rôle de leurs municipalités dans la Communauté urbaine de Montréal.

C'est ce que le président de la Conférence, le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers, a fait savoir hier en précisant que la rencontre serait à huis clos et qu'aucun communiqué ne serait publié à

l'intention des journaux. Le caucus des maires abordera, au niveau des principes, les problèmes que la création de la CUM a fait surgir dans les villes entourant Montréal.

La population de banlieue, en particulier dans l'ouest de l'île, est habituée à un mode de vie communautaire et elle craint que toutes les initiatives "centralisatrices" émanant de la CUM viennent en rompre le charme. Cela s'est souvent traduit, aux séances du conseil

du gouvernement régional, par une résistance opiniâtre de leurs représentants, les maires, aux projets mis de l'avant par l'exécutif dirigé par M. Saulnier, également chef de l'exécutif montréalais.

La dernière en date de ces oppositions porte sur l'intégration des 25 forces de police distinctes de l'île de Montréal.

M. Desnoyers, parlant en son nom personnel mais soutenant des arguments sans doute partagés par plus d'un de ses

confères de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de police unique à l'échelle de tout le territoire régional.

"C'est beaucoup trop vite"

s'exclame M. Desnoyers.

"Nous avons là une situation extrêmement compliquée. Il

faut résoudre d'abord les problèmes qui se posent au niveau de chaque municipalité, ne serait-ce que celui des fonds de pension, avant de faire l'intégration, et non tenter l'inverse."

Le maire de Dorval est partisan d'une intégration graduelle, du type territorial plutôt que fonctionnel. "Il faudrait procéder avec une ou quelques municipalités d'un secteur de l'île dans l'unification avec la police de Montréal et voir après un an comment ça marche en pratique."

M. Desnoyers donne ici l'exemple "intelligent" de l'intégration des services administratifs de Paris qui s'est faite en ajoutant périodiquement au territoire périphérique, "à mesure" qu'il était possible de digérer.

Dans l'état actuel des choses, la population de la banlieue est convaincue, affirme M. Desnoyers, qu'elle va y perdre quelque chose. "La population est inquiète, elle craint de ne pas avoir le même service de protection une fois supprimée l'autorité locale."

Par ailleurs, le maire de Dorval a déclaré que son ministère

estime que les municipalités de la région de la banlieue, n'est pas du tout d'accord avec la recommandation émise la semaine dernière par le Conseil de la sécurité publique de la CUM, présidé par le juge Jacques Coderre, de procéder à l'intégration totale de ces forces au sein d'un service de

Mise au point d'un coeur artificiel en Espagne

MADRID (AFP) — La bataille du coeur malade ne sera pas gagnée dans la salle d'opération, mais au laboratoire, a déclaré à Madrid le docteur argentin Salvador Liotta, qui met actuellement au point un coeur artificiel.

A la suite d'un accord intervenu entre l'Ecole nationale des maladies du thorax (Espagne) et la Houston Heart Institute (Etats-Unis) le Dr Liotta a installé à la faculté de médecine de Madrid un modèle de coeur artificiel en matière plastique, qui pèse de 300 grammes, qui est pour le moment connecté à une série d'appareils reproduisant les pressions et résistances que doit subir le courant sanguin lors de son parcours dans le corps humain.

Selon le Dr Liotta, les avantages du coeur artificiel sur le coeur transplanté sont les suivants: il ne provoque pas de phénomènes de rejet, il pourra être fabriqué dans un proche avenir en toutes quantités et aux dimensions exactes jugées nécessaires, et enfin il ne posera pas de problèmes de nature affective ou morale, comme ce fut parfois le cas pour le coeur humain transplanté.

Dépendant le principal problème qui ne soit pas encore parfaitement résolu pour le coeur artificiel est celui de la source d'énergie. Les appareils fournissant les 30 watts nécessaires au pompage de quatre litres et demi de sang par minute sont enfermés dans une petite mallette pesant de quatre à cinq kilos. Cela ne permet évidemment pas au patient de se réintégrer à la vie sociale dans des conditions parfaites, a remarqué le Dr Liotta.

Mais il a ajouté que des recherches sont actuellement en cours en vue de l'utilisation du plutonium 238, élément radioactif dont la "vie" est de dix années et qui fournirait l'énergie suffisante. L'appareil nécessaire aurait alors les dimensions d'un paquet de cigarettes et pourrait être inséré à l'intérieur de la cavité thoracique du patient, qui pourrait ainsi participer à la vie sociale d'une manière absolument normale.

Le Collège doit assumer le contrôle de l'acte médical

L'Association des bureaux médicaux des hôpitaux du Québec demande que le contrôle de l'acte médical continue de relever au niveau hospitalier du bureau médical de chaque hôpital et du Collège des médecins.

Le Conseil exécutif de l'Association a adopté une résolution en ce sens lors de sa dernière assemblée et a exprimé l'espoir que la Fédération des spécialistes, celle des omnipraticiens et le Collège des médecins obtiennent, à travers les négociations qui se poursuivent avec le gouvernement sur l'assurance-maladie, les garanties nécessaires au maintien d'une médecine de qualité au Québec.

D'autre part, l'Association considère aussi essentiel que la liberté d'exercice dans les hôpitaux soit assurée à tous les médecins en règle avec le Collège des médecins qu'ils soient engagés ou non dans le régime d'assurance-maladie.

De plus, elle considère indispensable que toutes les garanties nécessaires à la sauvegarde du secret médical soient assurées dans le texte de loi sur l'assurance-maladie.

LEBEL Alexandrine. A Outremont, le 31 août 1970 à l'âge de 80 ans, est décédée, Alexandrine Pelletier, épouse de feu le Dr Marcel Hyaonthe Lebel. Mère de Pauline, le Dr L. Léon Lebel, le Dr Jacques Lebel, Mme Robert Bailleuron (Françoise) Mme Armand Vézina (Claire) Thérèse, Mme Heno R. Lattik (Denise), ses brux Yolande Larose et Thérèse Cousineau, ses gendres Robert Bailleuron, Armand Vézina, Heno R. Lattik, ses soeurs Marie Pelletier, Caroline Pelletier et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.S. Vallée-Lévesque, 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1 heure 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 200 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MON ROSE VENTE DISQUES

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE DISQUES LONDON 439 12" MICROFILLONS - STEREO

AGE OF DIAMOND

- SDD 105 Beethoven SYMPHONY No. 5/EGMONT, Ansermet
SDD 106 Beethoven SYMPHONY No. 6/PROMETHEUS, Ansermet
SDD 109 Rossini/Regnini LA BOUTIQUE FANTASQUE, Salti
SDD 110 Mendelssohn VIOLIN Cto/BRUCK SCOTTISH FANTASIES, Copnik
SDD 115 Berlioz SYMPHONIE FANTASTIQUE, Argento
SDD 117 Brahms SYMPHONY No. 2, Kubelka/Vienna Phil.
SDD 119 Brahms SYMPHONY No. 3, Kubelka/Vienna Phil.
SDD 120 Brahms SYMPHONY No. 4, Kubelka/Vienna Phil.
SDD 122 Mozart SYMPHONY Nos. 32 & 38, Maag
SDD 123 Brahms HUNGARIAN DANCES/Dvořak SLAVONIC DANCES, Reineck
SDD 124 Liszt PIANO CONCERTOS, Katchen/Argento
SDD 125 Adam GISEL, Morillon
SDD 126 Tchaikovsky VIOLIN Cto/Dvořak VIOLIN Cto, Ricci
SDD 128 Dvořak SYMPHONY No. 9 "New World", Kubelka/Vienna Phil.
SDD 130 Schubert SYMPHONY Nos. 2 & 8, Munchinger/Vienna Phil.
SDD 131 Schubert SYMPHONY No. 4, Walli
SDD 132 OPERETTA EVERGREENS - Hilde Gudden
SDD 134 FOLIO EL AMOR BRUIJEL RETABLO DE MAESO PERLO, Ansermet
SDD 136 STRAVINSKY PULCINE/SONG OF THE NIGHTINGALE, Ansermet
SDD 137 Brahms PIANO Cto No. 1, Katchen/Morillon
SDD 138 Tchaikovsky SYMPHONY No. 6, Morillon/Vienna Phil.
SDD 139 Meyerbeer LES PATINEURS/Massenet LE CID, Morillon
SDD 141 Bizet CARMEN/L'ARLESNIENNE, Ansermet
SDD 142 Tchaikovsky SYMPHONY No. 3, Krups/Vienna Phil.
SDD 143 GREAT PIANO RECITALS, George London
SDD 147 MUSIC IN LONDON 1670-1770
SDD 149 Rameau TWO SUITES, Felti
SDD 150 KARAJAN BOKUS IMPRO, Vienna Philharmonic
SDD 151 Schubert SYMPHONY No. 9, Krups
SDD 153 Fauré REQUIEM, Savory/Daniel/Ansermet
SDD 154 Fauré GUITAR RECITAL, William Gomez "JEUX INTERDITS"
SDD 158 Mendelssohn AMIDSUMMER NIGHTS DREAM (Incidental Music)
SDD 159 Lully BRUITS DE TROMPETTE, Jean-Louis Petit
SDD 200 CONCERT QUATRE FAVORITE MELODIES
SDD 201 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
SDD 202 Strauss - ALSO SPRACH ZARATHUSTRA, Karajan VPO
SDD 210 TERESA BERGANZA SINGOS MOZART
SDD 211 CE QUE CHACUN EN DEVRA SAVOIR SUR LA MUSIQUE, Ansermet
SDD 2105 WHAT EVERYONE SHOULD KNOW ABOUT MUSIC, Ansermet
SDD 2106 FRANCK PRELUDE ARIA FINALE/Ravel/Menuhin
SDD 2107 MUSIC BY MOONLIGHT - Richard Muller - Lampert
SDD 2108 Pachelbel KANON/Gluck/Corbelli, etc. - Munchinger
SDD 2109 Honegger SYMPHONY No. 2/CHRISTMAS CANTATA
SDD 2112 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
SDD 2102 Strauss - ALSO SPRACH ZARATHUSTRA, Karajan VPO
SDD 2103 TERESA BERGANZA SINGOS MOZART
SDD 2104 CE QUE CHACUN EN DEVRA SAVOIR SUR LA MUSIQUE, Ansermet
SDD 2105 WHAT EVERYONE SHOULD KNOW ABOUT MUSIC, Ansermet
SDD 2106 FRANCK PRELUDE ARIA FINALE/Ravel/Menuhin
SDD 2107 MUSIC BY MOONLIGHT - Richard Muller - Lampert
SDD 2108 Pachelbel KANON/Gluck/Corbelli, etc. - Munchinger
SDD 2109 Honegger SYMPHONY No. 2/CHRISTMAS CANTATA
SDD 2112 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
SDD 2102 Strauss - ALSO SPRACH ZARATHUSTRA, Karajan VPO
SDD 2103 TERESA BERGANZA SINGOS MOZART
SDD 2104 CE QUE CHACUN EN DEVRA SAVOIR SUR LA MUSIQUE, Ansermet
SDD 2105 WHAT EVERYONE SHOULD KNOW ABOUT MUSIC, Ansermet
SDD 2106 FRANCK PRELUDE ARIA FINALE/Ravel/Menuhin
SDD 2107 MUSIC BY MOONLIGHT - Richard Muller - Lampert
SDD 2108 Pachelbel KANON/Gluck/Corbelli, etc. - Munchinger
SDD 2109 Honegger SYMPHONY No. 2/CHRISTMAS CANTATA
SDD 2112 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag

- PHC 9047 THE LORD IS MY SHEPHERD, Sir Laurence Olivier
PHC 9048 BUCKNER SYMPHONY No. 6
PHC 9050 BRAHMS SEXTET Opus 18
PHC 9051 STRAVINSKY PETRUSHKA, Rosboud
PHC 9052 Chopin 6 POLONAISES, Cziffo
PHC 9054 FALLU BALLET MUSIC, Benz
PHC 9060 Bach 24 MASSES, Rehel
PHC 9061 HANDEL HARPISCHORD FANTASIAS, Hakonen
PHC 9062 RAMOUX SURPRISES DE L'AMOUR/LES INDES GALANTES
PHC 9066 Brahms PIMPAQNE, Complete
PHC 9067 BRAHMS SONATA FOR TWO PIANOS, Billard/Arabi
PHC 9068 SHoenberg WIND QUINTET - Dancz Quartet
PHC 9076 Schubert SONATA D.960/Mozart SONATA No. 10, Hasikil
PHC 9077 Franck ORGAN RECITAL, Dupré
PHC 9078 THE VIRTUOSO CLARINET, Loncelot
PHC 9082 Mendelssohn PIANO TRIOS, Beaux Arts
PHC 9086 Dvořak SYMPHONY No. 5, Rosavick
PHC 9092 Sverny TREASURES FOR THE VIOLIN, Reiner
PHC 9094 THE ART OF AURALE ANDRE
PHC 9104 Vivaldi THE FOUR SEASONS, I Musici
PHC 9105 Barber/Milford VIOLIN CONCERTOS, C. Bernard
PHC 9106 Stravinsky DON JUAN/TILT EULEN SPEIGLE, ETC., Jochum
PHC 9109 Saint-Saens Cto No. 3/Vivace tempo Cto No. 5, Grumiaux
PHC 9114 Griegmann CELLO CTO/Tchaikovsky VARIATIONS, Gendron

ALBUMS DE 2 ET 3 DISQUES 478

- PHC 2001 ROVAT COMPLETE PIANO MUSIC, Haas
PHC 2003 SCHUBERT COMPLETE TRIOS, Beaux Arts Trio
PHC 2004 Bach BRANDENBURG CONCERTOS
PHC 2006 Rachmaninov 24 PRELUDES, Keene
PHC 2007 Brahms COMPLETE TRIOS, Beaux Arts Trio
PHC 2014 Chopin PÉCHES DE DANSE, Simonov, Alarie, Rosboud
PHC 2016 Bizet PÉCHES DE DANSE - Alarie, Simonov, Dancz
PHC 3010 Bach Cello Suites, Gendron (3 disques)

SERIE TREASURY

- ST5 15002 Mendelssohn SYMPHONY No. 4/Schubert SYMPHONY No. 5/Solti
ST5 15010 Strauss THE BLUE DANUBE, Vienna Phil. Krups
ST5 15019 Debussy IMAGES-Argento
ST5 15020 Debussy SYMPHONIES 1 & 4, Krups/Vienna Phil.
ST5 15022 Debussy JEUX, D'ARLENIENNE, LA PERLE, Ansermet
ST5 15023 Debussy PINES OF ROMÉ/Cello, LA GIARA, Schumann PIANO CONCERTO/WEBER KONZERT, STUCK, Guido
ST5 15027 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15029 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15031 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15032 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15033 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15034 Tchaikovsky SUITE No. 3, Op. 55
ST5 15035 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15036 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15037 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15038 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15039 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15040 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15041 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15042 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15043 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15044 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15045 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15046 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15047 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15048 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15049 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15050 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15053 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15054 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15055 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15056 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15057 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15058 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15059 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15063 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15066 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15067 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15068 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15069 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15071 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15075 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15081/2 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15083 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15085 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15086 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag
ST5 15089 MOZART - NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. - Peter Maag

MON ROSE VENTE DISQUES

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE DISQUES LONDON 439 12" MICROFILLONS - STEREO

ANGEL DISQUES

- S-35141: Soviet Army Chorus and Band, op. 49 (Phil. Orch./Karajan)
S-35142: Tchaikovsky, Overture 1812, op. 49 (Phil. Orch./Karajan)
S-35143: Dvořak, Sym. No. 8, Smetana, Moldau, Karajan
S-35144: Vivaldi, 4 Seasons - Virtuosi Di Roma, Roman - Fasano
S-35145: Maria Callas Sings Great Arias from French Opera
S-35146: Resina - Eternita (Phil. Herbert von Karajan)
S-35147: Saint-Saens, Symphony No. 3 Maurice Dufay (Organ)
S-35148: Mozart - Eine Kleine Nachtmusik-Handel "Water Music" Suite (Berlin Phil. Karajan)
S-35149: Pauline, Concerto in D Minor, Concert Champêtre - Georges Frantz
S-35150: J.S. Bach Two Violin Concertos, Violin Concerto - Nathan Alikin
S-35151: Paganini, Pope Marcello's Mass - The Roger Wagner Chorale cond. by Roger Wagner
S-35152: Carl Orff, Carulli, Carmina
S-35153: West Meets East, vol. 11 - Y. Manuhim - R. Shanker
S-35154: Beethoven, Concerto for Orchestra Sigi Osawa
S-35155: J.S. Bach, Chorale Preludes, Organ, Solo by Edward Comette
S-35156: Mozart, symphony No. 35 - D. 38 Ota Klemperer
S-35157: Mozart, symphony No. 38 - D. 39 Ota Klemperer
S-35158: Great Soprano Of Our Time (Schwarzkopf De Los Angeles/Crespin/Nilsen/Collos
S-35159: Red Army Ensemble
S-35160: Chopin - Ballade (Malczuzynski)
S-35161: Mozart, symphony No. 40 & 41 - Ota Klemperer
S-35162: Red Army ensemble, volume 3
S-35163: Haydn, Six flute quartets (Jean-Pierre Rampal)
S-35164: Dvořak - Symphony No. 9 (5) New World Ota Klemperer
S-35165: STRAVINSKY, "L'oiseau de feu" - Josef Krups
S-35166: MOZART - Symphony No. 29, No. 33 - New Phil./Klemperer
S-35167: Carl Orff, Carmina Burana - New Phil. Chorus & Orch.
S-35168: J.S. Bach, Three Flute Sonatas - Elaine Shaffer, George Malcolm, Ambrose Gounfield
S-35169: MOZART, Concerto for Flute & Orch. Michel Debost, Moscow Chamber Orch.
S-35170: MOZART, 180102 - New Phil. Klemperer
S-35171: BEETHOVEN, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35172: FRANCK, Symphony in D/Klemperer
S-35173: WEST MEETS EAST, vol. 1 - Y. Manuhim - R. Shanker
S-35174: STRAVINSKY, The of Spring/Pokoff - Classical 5, symphony - New Phil. Orch.
S-35175: MOZART, Concerto No. 20 (Daniel Barenboim)
S-35176: MOZART, Requiem Mass in D Minor - New Phil. Orch.
S-35177: MOZART, Concerto in C - Boccherini, concerto in B - Jacqueline Du Pre (tello)
S-35178: Quilbert ("Trot")
S-35179: Erik Satie, Piano Music, volume 2 - (Aldo Ceccolli, piano)
S-35180: MOZART, Requiem Mass in D Minor - New Phil. Orch.
S-35181: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35182: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35183: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35184: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35185: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35186: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35187: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35188: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35189: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)
S-35190: MOZART, Concerto in D Major (Y. Manuhim)

- SIC 6011 - Tchaikovsky Swan Lake, Sleeping Beauty, Nutcracker Suites - Phil - Kurtz cond. Menuhin Violin
SIC 6012 - Tchaikovsky Swan Lake, Sleeping Beauty, Nutcracker Suites - Phil - Kurtz cond. Menuhin Violin
SIC 6013 - Beethoven Symphonies Nos. 3, 5 & 7/Vienna Philharmonic - Orchestra Cond. by Wilhelm Furtwängler
SIB 6021 - The Art Of Tito Gobbi
SIB 6025 - Mozart: The Adulteration From The Seraglio (N. Gedda, G. Frick, G. Unger, L. Bostel and others with Vienna Philharmonic Orchestra conducted by Josef Krups)
IB 6026 - Verdi: Un Ballo In Maschera (G. Betti, T. Pasero, U. Novelli, E. Ribetti, and others with the Chorus & Orch. Opera House, Rome cond. by Tullio Serafin)
IB 6027 - Puccini: Tosca (D. Domini, D. Romel, B. Gagli, M. Cangini, A. Marcellini and others with Orchestra of the Opera House, Rome, cond. by Oliviero Fabrizzi)
IB 6030 - Wagner: Die Meistersinger Von Nurnberg - Hans Kopt, Elisabeth Schwarzkopf, Ina Schabert, Gerhard Unger, Erich Kunz, Otto Edelmann, Friedrich Dalberg and others with Chorus & Orchestra of the Bayreuth Festival 1951 conducted by Herbert von Karajan
SIC 6032 - Puccini: La Gioconda - Maria Callas, Piero Cappuccini, Irene Compagnone, Leonardo Monreale, Renato Ericoli, Fiorenza Cossotto, Aldo Biffi, and others with the Orchestra & Chorus of La Scala Opera House, Milan, conducted by Antonino Voti
IB 6032 - Donizetti: Lucia Di Lammermoor
IC 6037 - Bellini: Norma - Orch. & Chorus of La Scala Opera House, Milan, cond. by Tullio Serafin - Chorus Master: Vittorio Venezian - Nicola Rossi-Lemeni - Mario Filippeschi - Paolo Carlini - Maria Callas - Rina Cavallari
S 60000 - The Inimitable Sir Thomas
S 60007 - Chopin Concerto No. 1 In E Minor Op. 11 (D. Lipatti)
S 60010 - Chopin: Shostakovich (Emil Gilels - Piano)
S 60014 - Verdi: Arias (D. Fischer-Dieskau, Berlin Phil. Orch.)
S 60016 - Beethoven Concertos (Solomon - Piano)
S 60019 - Beethoven Concerto No. 3 (Solomon - Piano)
S 60020 - Tchaikovsky Concerto No. 1 In B Flat Minor, Op. 23 Weber: Konzerts-Für F Minor, Op. 79 - Claudio Arrau (Piano)
S 60022 - Stravinsky Bizet Ravel (Phil. Orch. - C.M. Giulini)
S 60023 - Tchaikovsky 1812 Overture (Sir Malcolm Sargent)
S 60031 - Tchaikovsky Symphony No. 6 In B Minor, Op. 74 ("Pathétique") - Phil - Giulini cond.
S 60032 - Beethoven Recital - Stephen Bishop (Piano)
S 60036 - Canti Sacri (Sacred Songs) - Benjamino Gigli
S 60037 - Mozart Overtures - Royal Phil. Colin Davis cond.
S 60038 - Beethoven Symphony No. 7 In A Major, Op. 92 - Phil. Orch. Cantelli cond.
S 60040 - The Art of Dennis Brain (Accompaniment D. Matthews, G. Moore)
S 60043 - Fritz Wunderlich - Lyric Tenor (with assisting Artists)
S 60044 - The Art of Gerald Moore (with Gerald Moore)
S 60045 - Carlo Maria Giulini - Dvořak, Symphon. No. 9 In E Minor - Phil. Orch.
S 60048 - Brahms: Double Concerto In A Minor, Op. 102 - Beethoven: Sonata No. 1 In C Major, Op. 29 - Paul Tortelier, Pierre Barotz & Philharmonia Orch. cond. by Paul Kletzki)
S 60052 - Brahms, Concerto No. 2 In B Flat, Op. 83/Claudio Arrau (piano) Philharmonia Orchestra conducted by Carlo Maria Giulini)
S 60054 - The Art of Benjamino Gigli)
S 60057 - A Mozart Evening - Colin Davis (with Phil. Orch.)
S 60058 - Beethoven Overtures - Carlo Maria Giulini (The Phil. Orch.)
S 60061 - Balakirev, Symphony No. 1 In C Major (Royal Philharmonic Orchestra cond. by Sir Thomas Beecham, Bart. C.H.)
S 60062 - Beethoven, Symphony No. 4 In B Flat Major, Op. 73 - Walter Gieseking (Piano), Philharmonia Orchestra conducted by Alceo Galliera)
S 60063 - Haydn: Sonata No. 52 In E Flat - Rachmaninov: Concerto No. 3 In D Minor - Vladimir Horowitz (Piano) & London Symph. Orch. cond. by Albert Coates)
S 60064 - Bizet: L'Arlesienne - Suite No. 1 & 2 - Carmen - Suite No. 1 (Orchestra De La Societe Des Concerts Du Conservatoire - Andre Gouyens conductor - with Michel Mitré, Michel Nouvaku, Bernard Galici)
S 60066 - Chopin: Concerto No. 5 In E Minor, Op. 11 (Maurizio Pollini - piano - conducted by Paul Kletzki)
S 60069 - Beethoven: Concerto No. 5 In E Flat Major, Op. 73 - Walter Gieseking (Piano), Philharmonia Orchestra conducted by Alceo Galliera)
S 60070 - Wagner: Songs Album (2) Christa Ludwig and Gerald Moore)
S 60072 - Mozart: Piano Concertos (Heizhzbach, Yallias & Jeremy Menuhin and Four Top 10's with the London Philharmonic Orch. and Bath Festival Orch. cond. by Yehudi Menuhin)
S 60073 - The Art Of Dennis Brain, Vol. 2 (The Dennis Brain Wind Ensemble - Leonard Brain (oboe) - Stephen Walters (clarinet) Dennis Brain (horn) - Cecil James (bassoon) with Colin Healey (piano))
S 60075 - Tchaikovsky, Concerto In D Major, Op. 35 - Meditation In D Major (Leonid Kogan and Orchestra of the Societe des Concerts du Conservatoire (Paris))
S 60076 - Mozart: Piano Concertos (Heizhzbach, Yallias & Jeremy Menuhin and Four Top 10's with the London Philharmonic Orch. and Bath Festival Orch. cond. by Yehudi Menuhin)
S 60077 - Debussy - La Mer - Nocturnes - The Philharmonia Orch. cond. by Guido Cantelli)
S 60078 - Fritz Wunderlich/Lyric Tenor, Album 2 - Opera Arias
S 60079 - Beethoven, Symphony No. 9 In D Minor, Op. 125 - Berlin Philharmonic Orchestra conducted by Andre Gouyens - Gré Brouwenstijn, Kirsten Meyer, Nicolai Gedda, Frederick Guthrie, and Choir of St. Hedwig's Cathedral, Berlin)
S 60081 - Chopin: Etudes, Op. 10 & 25 - Augustin Anievas (piano)
S 60086 - Richard Tauber (Tenor) - Opera Arias - The Madama. Carmen, Fra Diavolo, The Bartered Bride, Der Evangelist, Der Kuhreigen and Tiedland)
S 60087 - A Most Unusual Song Recital - Christa Ludwig, Walter Berry, Gerald Moore (Piano)
S 60110 - Anna Molloy (soprano): Mozart Arias - Alceo Galliera cond. The Philharmonia Orchestra)
S 60092 - MELISSE ROTHENBERGER (Soprano) Opera Arias - Mozart: The abduction from seargia; The magic flute Verdi; La Traviata - Rigoletto & Others.
S 60093 - CHOPIN: Polonaises, op. 27 - Rafał Żurawski and Gerald Moore)
S 60096 - FAURE REQUIEM - Op. 48 Pavane, Op. 50 - (Bautione-John Carlo Case) Choir of King's College & others)
S 60100 - Mozart Requiem in D Minor Franz Crass (Bass) South German Madrigal Choir & others)
S 60107 - Liszt, Concerto No. 1 In E Flat Concerto No. 2 In A - Samson François (Piano)
S 60113 - Great Voice of the Century Johann Strauss Jr.
S 60115 - ARTHUR SCHNABEL (Piano): Mozart: Rondina in A Minor Schubert: Impromptu No. 4 - Brahms: Rhapsody No. 2 In G Minor
S 60125 - BOULANGER Ensemble - Nadia Boulanger, Vocal and instrumental Ensemble FIJZ - CHOPIN: Waltzes, Alfred Cortot (Piano)

VALABLE JUSQU'AU 26 SEPT.

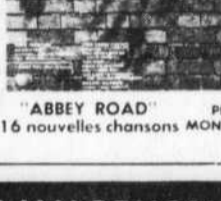
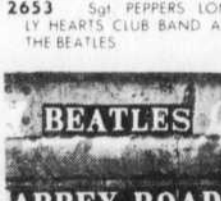
COMMANDES POSTALES 50 par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus, Suggere un deuxième choix.

CENTRE DU DISQUE

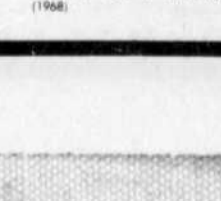
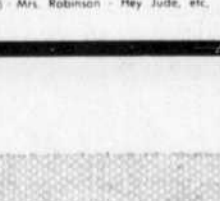
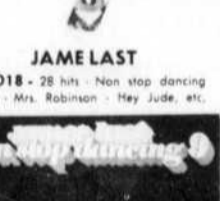
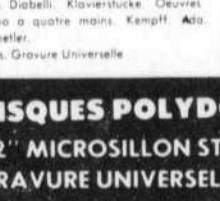
MON ROSE 3162 est, Bélanger RA. 9-2833 Montréal 408

MON ROSE VENTE DISQUES

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE DISQUES CAPITOL 497 12" MICROFILLONS STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$6.29



DEUTSCHE GRAMMOPHON SERIE SOUSCRIPTION PRIX SURPRISE



suites
de la première
page

le peuple jordanien et les commandos palestiniens".

Convocation de la Ligue arabe

Enfin l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) a demandé hier la convocation d'une session extraordinaire du conseil de la Ligue arabe et cette requête est actuellement étudiée au Caire.

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a adressé aussitôt à la Ligue arabe une note dans laquelle la R.A.U. appuie la demande de l'OLP. Cette réunion, précise la note, devra examiner l'évolution de la crise en Jordanie, ainsi que les possibilités de nouveaux accrochages armés entre les forces jordaniennes et les organisations de la résistance palestinienne.

La question qui se pose est de savoir comment le roi Hussein, avec l'appui de sa population et notamment des Bédouins, pourra surmonter la crise actuelle. Il a cependant, croit-on savoir, l'appui inconditionnel du président Nasser qui l'aurait assuré qu'il dépêcherait des troupes aéroportées pour défendre la Jordanie en cas d'une agression irakienne. La partage du monde arabe entre partisans et adversaires du plan Rogers trouve ainsi sa consécration dans les émeutes d'Amman.

Quel que soit le responsable des graves événements de mardi, un fait est certain: la situation qui existe en Jordanie est devenue intolérable. L'autorité jordanienne et les commandos palestiniens ne peuvent plus longtemps coexister sur le même sol, dans la même ville, chacun avec ses forces armées, son administration, ses leaders politiques et militaires. Le roi parviendra-t-il à en finir avec la résistance? Et comment et à quel prix? La résistance a-t-elle de son côté la possibilité de "mettre à la raison" une fois pour toutes le souverain? La force est certainement du côté de Hussein — encore qu'on ignore

jusqu'à quel point il peut compter sur la fidélité totale de son armée — mais aucun observateur ne met en doute qu'un conflit ouvert entre lui et les Palestiniens verrait se dresser contre la Jordanie une partie du monde arabe et ouvrirait à l'intérieur de celui-ci une des plus graves crises qu'il ait connues.

MURRAY HILL

tres entre les parties intéressées, rencontres tenues sous la direction du député de Dorion, M. Alfred Bossé, à qui M. Bourassa avait confié l'étude de ce problème.

Ont collaboré également au règlement le ministre fédéral des transports, M. Don Jamieson, et le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers. Le président de la compagnie Murray Hill, M. Charles Hershorn, a donné son accord à l'établissement d'un poste de taxi en commun à Dorval.

Il a été impossible de rejoindre M. Hershorn pour savoir quelles seraient les répercussions de ce poste de taxi en commun sur le service de Murray Hill.

Par contre, les présidents des associations de taxi Diamond et Vétéran n'ont pas tardé à faire connaître leur satisfaction devant la solution de ce problème. MM. Newell et Lanthier ont exprimé l'espoir qu'ils seraient consultés sur les conditions d'aménagement de ce poste en commun.

Le FBI pourchasse 4 jeunes "radicaux"

WASHINGTON (AFP) — Quatre jeunes gens, que le F.B.I. (sûreté fédérale) accuse d'être les auteurs de l'explosion qui a complètement dévasté le 24 août dernier le Centre de recherches mathématiques de l'université du Wisconsin, à Madison, et fait un mort et quatre blessés graves, font l'objet de recherches intensives dans tous les États de l'Union.

Gouverner ensemble...

Un "congrès de réflexion" de la FLQ

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — C'est sous le thème "Gouverner ensemble" que la Fédération libérale du Québec tiendra son 15e congrès annuel, les 11, 12, et 13 septembre à Montréal.

Au cours d'une conférence de presse conjointe avec le président de la commission politique, M. Gilles Lalonde, le chef du Parti libéral M. Robert Bourassa a qualifié ces prochaines assises de "congrès de réflexion".

Dans un premier temps, des ateliers de travail animés par des spécialistes de l'extérieur auront pour tâche de définir l'action politique des corps intermédiaires et des mouvements "spontanés", puis, dans un second temps, les militants libéraux tenteront d'évaluer l'influence de cette action dans la société québécoise.

Le premier ministre affirme attacher une très grande importance à ces groupes de pressions et, s'il a insisté pour que les assises portent sur leur action politique, c'est parce que, a-t-il expliqué, les discussions pourraient contribuer à rapprocher davantage le gouvernement de ce que veut la population.

Pour ce qui est du président de la commission politique, M. Lalonde également directeur de la faculté des sciences politiques de l'université de Montréal, il compte bien que les experts, brochant un tableau de cette situation nouvelle au Québec, sauront inciter à une prise de conscience dont s'inspireront les délégués-participants pour indiquer au Parti libéral les grandes lignes d'un nouveau comportement.

Favorable à ce que le congrès soit ouvert, non seulement aux délégués, mais à

tous les membres des associations de comté, M. Lalonde a expliqué qu'il pourra participer, le samedi matin, aux discussions de quatre ateliers de travail qui porteront sur l'action politique des syndicats, des associations volontaires, des groupements de jeunes et des mouvements spontanés.

Cette nouvelle formule, que M. Bourassa apparente à un gouvernement "de nouveau style", indique l'emprise de l'air parlementaire sur le parti et la disparition, à brève échéance, de l'influence des militants de la base sur son orientation politique.

Dans l'histoire de la Fédération libérale du Québec, qui se voulait une structure démocratique, lorsque ce fut créée en 1958 par M. Georges-Emile Lapalme, c'est en effet un précédent que: 1 — les associations de comté n'aient pas été invitées à exprimer leur volonté, comme dans les années passées, par voie de résolution au congrès; 2 — qu'aucune période n'ait été prévue au congrès pour leur permettre de discuter en plénière de l'orientation de la politique du parti ou, simplement, des grandes questions de l'heure.

Cette directive répond d'ailleurs au vœu exprimé, lors du caucus des députés libéraux le 31 juillet à Alma. Ceux-ci exigeaient du chef du parti que les résolutions acheminées au national par les associations de comté fassent préalablement l'objet de la censure du caucus avant d'être soumises au congrès. De plus l'organisme jadis le plus puissant et dynamique de la Fédération, le conseil supérieur, ne sera pas renouvelé, faute de candidat. Quoique le

congrès de cette année donne lieu à des élections, (tous les deux ans), 18 des 24 postes ne sont pas contestés. Même les trois plus importants membres du conseil ont été élus par acclamation: Mlle Lise Bacon, à la présidence, Me Denys Aubé au poste de secrétaire et M. Robert Demers à la trésorerie. Parmi les vice-présidents régionaux, certains se voient accorder cette année un troisième mandat.

Rappelons enfin que le dernier congrès des militants de la Fédération libérale du Québec remonte aussi loin qu'à octobre 1968 à Montréal. C'est d'ailleurs la dernière fois que les membres de la base ont eu l'occasion de se prononcer sur la politique constitutionnelle du parti en adoptant la formule amendée du statut particulier, conçue par M. Paul Gérin-Lajoie. Incidemment, M. Bourassa a déclaré hier que la position du Québec à la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa s'inspirera de l'orientation indiquée par ce congrès. Au cours des mêmes assises, en 1968, les délégués avaient élaboré une politique en matière de langue. Or, on se rappellera, qu'au moment des délibérations de l'Assemblée nationale sur le bill 63, l'ex-député Yves Michaud avait démissionné du caucus, invoquant que le Parti libéral ne respectait pas l'orientation indiquée à ce moment, par les délégués du congrès.

Soulignons enfin, que le premier ministre du Québec et chef du Parti libéral prononcera un important discours de clôture. Somme toute, le 15e congrès de la Fédération s'annonce paisible et très correct.

LA CRISE

dent de la République irakienne annonçait à Beyrouth que "l'armée ne restera pas les bras croisés devant les tentatives visant à frapper l'action des fedayine".

Appuyant l'Irak, la Syrie, de son côté, par la voix de son ministre de la Défense, le général Hafez Assad, se déclare "disposée à fournir tout soutien politique et militaire à la résistance" blâmant ainsi indirectement le roi Hussein.

Radio-Damas, sous contrôle gouvernemental, a poursuivi et accentué hier, sa campagne contre les autorités jordaniennes.

"Les complotteurs, a dit Radio-Damas, ont commencé depuis hier à préparer, mobiliser et concentrer des forces militaires autour de la capitale jordanienne" après une série d'affrontements provoqués par les services spéciaux dirigés par les conspirateurs. Ils ont occasionné ainsi la mort d'au moins une centaine de fedayine et de citoyens innocents".

Le commentateur de la radio syrienne a affirmé ensuite que l'attentat contre le roi Hussein a été monté de toutes pièces "afin de justifier les boucheries préparées à l'avance et les actes criminels des complotteurs contre

Avec Frenchie Jarraud

Jean-P. Dréan lance à Montréal ses chroniques... au téléphone

Chroniques féminines, astologiques, d'humour, de gastronomie, de spectacles... au téléphone. Cette formule, qui a déjà remporté beaucoup de succès en France notamment, vient d'être lancée à Montréal par son inventeur, Jean-Pierre Dréan, qui a retenu pour ses premières rubriques les services d'un animateur connu, Frenchie Jarraud.

En composant 342-3230, on peut entendre Jarraud présenter les grandes lignes de ce projet qui, a expliqué M. Dréan, aura son équivalent en langue anglaise et s'étendra éventuellement à d'autres villes de la province.

Chaque chronique aura son numéro particulier, et sera à la disposition des auditeurs 24 heures par jour. Des artistes connus y participeront, ainsi que les inévitables commanditaires.

Invoquant les "esprits"

Un déséquilibré lance deux cailloux en direction du pape

CASTELGANDOLFO (AFP) — "Gli spiriti m'hanno detto di tirare sassi al papa" (Ce sont les esprits qui m'ont dit de lancer des pierres contre le pape), a crié Luigi Donno au moment où on le maîtrisait, peu après qu'il eut jeté deux cailloux en direction de Paul VI.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Luigi Donno, technicien radio en chômage, avait déjà été dans le passé hospitalisé dans une clinique psychiatrique. Il a dû s'introduire dans la grande salle d'audience de Villa Cybo à Castelgandolfo en se glissant parmi les groupes de pèlerins, bénéficiant du permis collectif qu'exhibe d'habitude le seul chef de groupe. Il s'était placé sur le côté gauche de la salle — sur la droite du pape dont il n'était pas très loin — dans les premiers rangs, entre deux autres pèlerins. La réaction de ces derniers a peut-être évité que Luigi Donno n'atteigne le pape. Dès que le déséquilibré est entré en action, à la fin de l'audience générale, tout d'abord surpris, les deux pèlerins ont tenté de le maîtriser. Les deux projectiles sont passés

à un mètre de Paul VI, et ont touché simplement le mur de la salle.

Paul VI, ne s'est aperçu de rien, dit-on officiellement. Cependant selon certains témoins, le pape s'est rendu compte de ce qui se passait, mais n'a pas manifesté d'émotion. Il s'est assis sur son trône et, comme d'habitude, s'est entretenu avec quelques évêques et pèlerins.

Au moment où on l'immobilisait, Luigi Donno, invoquant les "esprits" qui lui avaient donné l'ordre de jeter des pierres contre le pape, a prononcé plusieurs phrases étranges. Après avoir été interrogé par la police, il a été rapidement conduit à l'infirmerie de la résidence pontificale. Un médecin, après un premier examen, a constaté que l'homme donnait des signes sérieux de déséquilibre, et a estimé qu'il pouvait être dangereux pour lui-même et pour autrui. Munis du certificat médical, les gendarmes pontificaux ont accompagné Luigi Donno à la clinique neuropsychiatrique de l'Université de Rome, où il sera soumis à une série d'examen.

Le "bang" du Concorde a fait mourir une vache

LONDRES (AFP) — Le Concorde n'a pas volé hier, en raison de la météo défavorable, mais cette interruption de 24 heures dans son programme n'a pas empêché qu'il soit beaucoup question du prototype anglo-français au lendemain de son premier survol à vitesse supersonique de régions habitées: les paysans gallois sont furieux et ont réuni une cinquantaine de plaintes.

Alors qu'un journal londonien titrait hier matin "Le bang de Concorde ne fait même pas lever la tête aux vaches", un éleveur du Pembroke-shire, le comté le plus occidental du pays de Galles, répond: "Ce n'est pas éton-

nant, elles étaient bien trop occupées à véler prématurément". Une vache aurait en effet perdu son veau sous l'effet du "bang".

D'autres fermiers se plaignent de la débandade provoquée dans les troupeaux au passage de l'avion qui a atteint une vitesse de mach 1,68 soit 1800 kmh. Certaines vaches étaient tellement affectées qu'il aurait été impossible de les faire entrer dans leurs stables pour la traite. Une enquête est ouverte avec l'aide de vétérinaires qui pratiquent notamment l'autopsie d'une vache morte dans un champ cinq minutes après le passage de "l'oiseau supersonique de malheur".

Carrières et Professions

THE SOUTH SHORE PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD
demande
une institutrice de maternelle
(de 9h. à 12h. tous les jours) pour une classe d'élèves anglophones qui font leurs études en français.
Spécialité en maternelle exigée. Une connaissance de la langue anglaise est désirée.
S'adresser au:
Directeur du Personnel,
6, boul. Desaulniers, 6e étage,
Saint-Lambert, Québec.

Postes importants pour
**INGÉNIEURS • DESSINATEURS
ARCHITECTES • ESTIMATEURS
RÉDACTEURS DE DEVIS**
en Electricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projet • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Charpentes métalliques • Convoyeurs • Instrumentation • Etc.
Postes immédiats et futurs de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes.
Adressez-vous de suite à:
Arthur Kofman, Ingénieur-Conseil,
Technical Registry Inc.,
Alpha Design Inc.,
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724,
Tel. 866-5414

OFFRE D'EMPLOI
Une commission scolaire régionale recherche une personne ayant un baccalauréat en sciences commerciales, de préférence, membre d'une association de comptables reconnue et possédant quelques années d'expérience en comptabilité, la préparation d'états financiers mensuels et la préparation de budgets.
Avantages sociaux: assurance-groupe, fonds de pension, etc...
Adressez au directeur du personnel
Case 1366 Le Devoir

L'Hôpital de Ste-Agathe
recherche
- DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS
pour un hôpital de 52 lits.
S'adresser à: Mlle Dorice Majeau
1-819-326-3551
- INFIRMIÈRES LICENCIÉES
Par rotation, jour, soir et nuit pour les services de Médecine et Chirurgie.
Conditions de travail et salaire:
Selon la convention collective.
S'adresser au: Bureau des soins infirmiers,
Hôpital de Ste-Agathe,
2 ouest, rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél.: 1-819-326-3551.

L'Hôpital Montfort, hôpital général public de 250 lits desservant une population en majeure partie canadienne-française cherche:
MÉDECINS
Cet établissement, dont les malades viennent surtout de Cité Vanier, d'Ottawa, partie orientale, et des milieux ruraux voisins, veut intéresser des médecins de famille et des praticiens spécialisés, surtout en médecine interne (gastro-entérologie, hématologie), urologie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie et psychiatrie.
Pour de plus amples informations, prière de vous adresser au:
Directeur médical,
Hôpital Montfort,
Chemin de Montréal,
Ottawa 7, Ontario.
Tél.: (613) 746-4621

OFFRE D'EMPLOI
**TECHNICIENNES DIPLÔMÉES
EN RADIOLOGIE THÉRAPEUTIQUE**
Pour informations, veuillez vous adresser à:
Hôtel-Dieu de Montréal,
a/s Mme Guérette,
Service du Personnel,
3840 rue St-Urbain,
Montréal, Québec
Tél.: 844-0161 poste 219

LA COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL
demande un
INGÉNIEUR BILINGUE
Le candidat recherché est récemment gradué en génie civil ou électricité et possède de trois à six ans d'expérience dans l'exercice de la profession. Le travail de nature technique comporte la préparation des projets et la surveillance des chantiers de construction. La facilité de rédiger est un pré-requis. Excellents bénéfices marginaux, salaire selon l'expérience et les qualifications. Discretion absolue assurée.
Veuillez appeler:
M. M. Asselin, Ing.,
à 384-6840

INSTRUCTEUR EN DIESEL
requis à la section de la formation professionnelle dans une importante industrie minière des Cantons de l'Est.
Fonctions:
Élaborer un programme de formation pour mécaniciens et apprentis ainsi que rédiger des examens pour ces classifications.
Exigences:
Gradué d'École Technique avec spécialité en Diesel. Doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience industrielle de préférence au niveau de Mécanicien. Expérience comme professeur serait souhaitable, si non avoir l'aptitude pour enseigner dans ce domaine.
Bénéfices:
Salaire attractif, assurances vie, hospitalisation sans contributions, plan de retraite etc.
Les intéressés sont priés de soumettre un résumé de leurs qualités et expérience, à titre confidentiel au:
Gérant de l'Embauchage,
Canadian **Johns-Manville Co., Limited**
Asbestos, Que.

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA**
CONSEILLER DES ÉTUDIANTS
La Faculté des Arts a une vacance au poste de Conseiller des étudiants, qui dépend du secrétariat de la faculté.
FONCTIONS:
- conseiller les étudiants dans leur choix d'un programme d'études;
- s'acquitter des tâches administratives en rapport avec les affaires pédagogiques, exemple: les emplois du temps, etc.
COMPÉTENCES:
- Diplôme universitaire.
- Aptitude à parler et comprendre couramment l'anglais et le français.
- Aptitude à entretenir de bons rapports sociaux et aptitude positive envers les étudiants.
- Connaissance profonde des règlements de l'université sur le plan pédagogique.
- Une certaine expérience dans un domaine semblable serait un atout.
SALAIRE: \$9,410 - \$11,470
Envoyer références par écrit à:
James J. O'Brien,
Chef de la division de l'embauchage et de l'information,
Service du personnel,
110, rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ontario.

Traitement jusqu'à \$8,755
INSPECTEUR-VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ
Le Bureau de la sécurité automobile et routière du ministère des Transports demande deux inspecteurs (vérification de conformité) à Ottawa; ils seront chargés de faire l'inspection des installations, des travaux de production, des méthodes et des programmes de contrôle de la qualité, ainsi que des dossiers des essais effectués par les fabricants de véhicules automobiles et de pièces, ou pour le compte de ces fabricants dans des usines partout au Canada, afin de garantir le respect des dispositions juridiques, des règlements et des normes de sécurité prescrits par la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles pour les véhicules qui sont fabriqués au Canada ou qui y sont importés.
Les candidats doivent avoir plusieurs années d'expérience connexe, ce qui comprend normalement un cours de fabrication automobile et une formation en cours d'emploi, et de l'expérience dans le domaine du contrôle de la qualité.
Pour obtenir des détails, veuillez écrire à l'adresse suivante:
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
OTTAWA 4 (ONTARIO).
Référence à rappeler: 70-2450.

AGENT DES SERVICES NAUTIQUES
Traitement jusqu'à \$13,460
La Direction des règlements de la Marine, ministère des Transports (Vancouver), demande un agent des Services nautiques pour remplir les fonctions suivantes:
• faire l'inspection des navires afin de s'assurer qu'ils sont conformes au code des chargements en vrac et aux règlements de chargement de la Marine;
• s'occuper au besoin des enquêtes prévues par la Loi sur la marine marchande du Canada;
• vérifier l'admissibilité des candidats, rédiger, faire subir et noter les examens en vue de l'obtention de tous les genres de certificats nautiques.
Les conditions de candidature comprennent la possession d'un certificat de capitaine, valable sur tout navire canadien, n'importe où au monde, et environ sept années d'expérience pratique qui peuvent inclure le temps passé en mer en vue de l'obtention de certificats. Pour plus de renseignements, écrire à
M. D. I. ROE,
AGENT DE DOTATION EN PERSONNEL,
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
OTTAWA 4 (ONTARIO).
Référence à rappeler: concours no 70-2442.

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
• Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?
• Avez-vous des problèmes de classement?
NIVEAU: SECONDAIRE
MATHÉMATIQUES - FRANÇAIS - SCIENCES - ETC.
INSCRIPTION EN TOUT TEMPS
AUSSI: cours privés le samedi pour éviter un échec scolaire.
Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur
ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU METRO BERRI-DEMONTIGNY

L'OUA part en campagne contre les pays qui pourvoient d'armes Prétoria

ADDIS ABEBA (AFP) — Toutes les recommandations proposées par le conseil des ministres que l'OUA a tenu la semaine dernière à Addis Abeba ont été adoptées sans modification majeure par l'assemblée des chefs d'Etat africains hier après-midi.

Parmi ces recommandations figure celle qui concerne les ventes d'armes à l'Afrique du Sud. Cette résolution prononce "une condamnation unanime" des ventes d'armes par la France, la Grande-Bretagne et par l'Allemagne fédérale et demande aux gouvernements africains d'exercer des pressions diplomatiques "maximales" sur ces trois pays pour les amener à revoir leur politique. Cette résolution avait été adoptée en conseil des ministres avec les abstentions de treize pays et des réserves, quant au fond de la part de neuf autres pays, apprend-on de bonne source.

Une autre résolution concernant la décolonisation et les territoires sous domination portugaise condamne nommément les Etats-Unis, l'Otan, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale pour "l'assistance massive" qu'ils fournissent au Portugal.

L'assemblée des chefs d'Etat a également adopté hier après-midi les recommandations de la quatorzième session du conseil des ministres de l'OUA qui a eu lieu en février 1970.

Les deux principales recommandations comprenaient: un texte extrêmement dur à l'égard de la Rhodésie et qui faisait appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il mette en application les dispositions de l'article sept de la charte de l'organisation mondiale.

On sait que ces dispositions prévoient notamment le recours à la force.

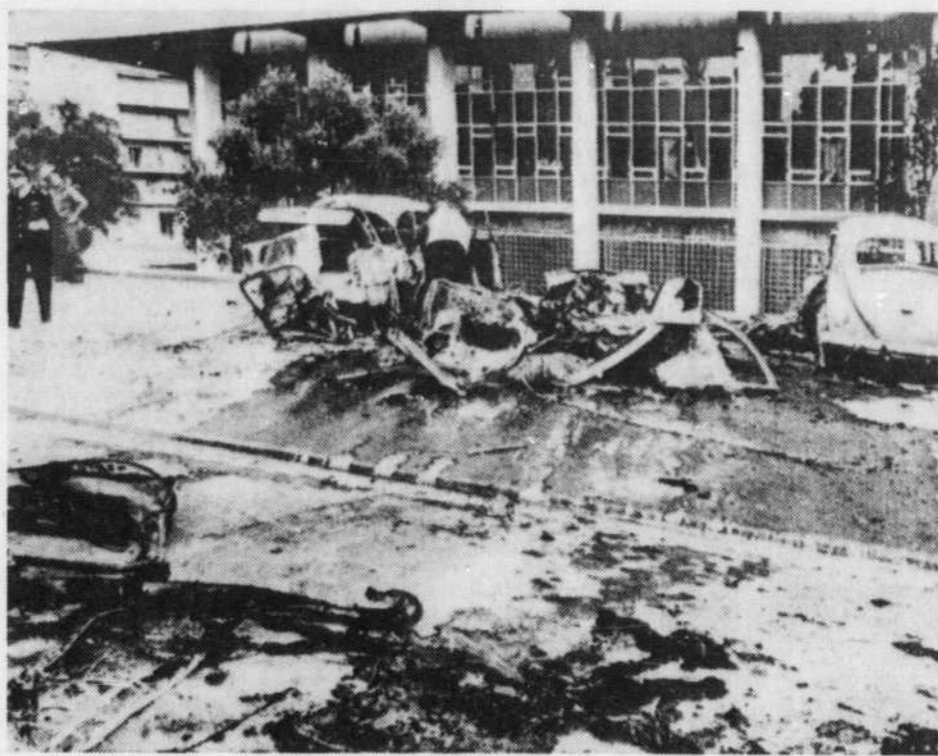
Un autre texte, plus controversé celui-là, et dû à une initiative éthiopienne, condamnait fermement tous les détournements d'avions commerciaux.

Hier matin, l'empereur Haïlé Sélassié a salué le poing levé, à l'exemple d'autres chefs d'Etat, M. Marcelino dos Santos, vice-président du Frelimo (Front de libération du Mozambique), qui a provoqué l'enthousiasme de l'assemblée des chefs d'Etat africains par un discours véhément.

M. Dos Santos, parlant en français avec un léger accent portugais, a prononcé un très violent réquisitoire contre les nations occidentales, citant les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale, la Belgique, la Hollande, l'Italie, le Japon et Israël — qu'il a accusés "d'apporter leur soutien politique, militaire et financier à l'Afrique du Sud, à la Rhodésie et au Portugal pour leur permettre de continuer leur oppression".

Il a affirmé, d'autre part, que "l'effort de l'Afrique est insuffisant et en deça des possibilités réelles des Etats africains."

"Il faut, a-t-il dit, éliminer les obstacles qui empêchent la solidarité africaine de s'exprimer. Il faut revoir les rapports des pays africains indépendants avec les mouvements de libération. Le temps n'est plus où il était possible de prendre des résolutions et d'étudier des problèmes de libération sans la participation des représentants des mouvements de libération... C'est à l'Afrique indépendante que revient le devoir de fournir aux mouvements de libération une aide politique, militaire et financière qui nous permette de réaliser notre programme".



Voilà tout ce qui reste de la voiture dans laquelle a explosé une bombe hier après-midi, devant l'ambassade américaine à Athènes. L'explosion a fait deux victimes, un Chypriote grec et une Italienne, qui seraient, selon les enquêteurs, les auteurs mêmes de l'attentat. Une troisième personne serait dans un état grave. La police recherche une Suédoise dont la voiture a "servi" à l'attentat. L'immeuble de l'ambassade a subi très peu de dégâts. (Téléphoto AP)

Le parlement indien prive les maharajah de leurs privilèges

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — L'abolition des bourses et privilèges accordés aux anciens maharajah indiens depuis l'indépendance, a été adoptée hier par la Chambre basse du parlement indien par 336 voix contre 155 et deux abstentions.

Ce vote privera une centaine d'anciens maharajah, rajah et autres princes, de plus de six millions de dollars, revenus non taxables, que leur versaient, chaque année le gouvernement central et certains gouvernements régionaux.

C'est selon les observateurs, une victoire importante pour le parti du "Nouveau congrès" qui dirige Mme Indira Gandhi et pour le premier ministre

personnellement.

Pretenant la parole peu avant le vote, Mme Gandhi a indiqué que l'abolition des bourses et privilèges devait être considérée plus comme une profession de foi en faveur du socialisme démocratique que comme une mesure visant simplement à épargner à l'Etat certaines dépenses. "Je vous demande d'agir ce soir conformément à l'esprit de notre temps, a déclaré le premier ministre, et je vous prie de noter que même si l'abolition des bourses et privilèges n'apporte pas une solution aux problèmes de la misère et du chômage auxquels se heurtent des millions de personnes, elle constitue néanmoins un

pas dans la direction que le pays veut prendre et prendra en dépit de quiconque."

Mme Gandhi a évoqué d'autre part la possibilité de compensations aux anciens maharajahs, tout en évitant de prendre des engagements à ce propos. Elle a donné l'assurance que la question serait examinée devant le parlement, et non au cours de "marchandages individuels".

De l'avis des observateurs, le vote d'hier, en accentuant la faiblesse des nobles et de la droite parlementaire et en privant d'arguments l'extrême-gauche, renforce en cette année pré-électorale les positions de l'équipe dirigeante.

Washington aurait la preuve de violations de trêve par la RAU

TEL-AVIV (AFP) — C'est aujourd'hui que pourrait se décider au comité de sécurité, le départ ou le maintien au gouvernement du général Moshe Dayan, affirmait-on hier soir dans les milieux politiques israéliens.

Mais les déclarations de M. Robert MacCloskey hier ainsi que les informations de Washington laissant entendre que le gouvernement des Etats-Unis pourrait faire, d'ici à la fin de la semaine, une déclaration donnant raison aux plaintes israéliennes, pourrait considérablement alléger le malaise actuel entre Washington et Jérusalem et de ce fait même permettre à Mme Meir de convaincre le général Dayan qu'il n'a aucune raison de démissionner.

treprendre, le deuxième groupe préférant laisser à la "diplomatie secrète" de Washington le temps d'agir.

Nixon serait convaincu

Les Etats-Unis auraient maintenant des preuves formelles que l'Egypte a violé l'accord sur le cessez-le-feu en installant des batteries de missiles sol-air à l'intérieur de la zone de 30 milles le long du canal de Suez. Ces preuves qui se présentent essentiellement sous forme de documents photographiques pris par des avions U-2, ont été soumises au président Richard Nixon qui a examiné les conséquences de cette situation au cours de la réunion du Conseil national de sécurité qui s'est tenue mardi à la Maison Blanche de l'ouest à San Clemente.

Une certaine amélioration de l'atmosphère s'était aussi manifestée dans les milieux politiques de Jérusalem, après l'adoption de l'amendement au Sénat lundi, permettant aux Etats-Unis de fournir des armes à Israël et de lui accorder des crédits à long terme.

M. Robert McCloskey, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les relations avec la presse, a déclaré hier qu'il ne pouvait "ni confirmer ni démentir" ces informations.

"Une situation pourrait se créer, où Israël pourrait se voir forcé d'agir suivant sa propre analyse de la situation", avait déclaré mardi soir Mme Golda Meir, au cours d'une réunion à huis clos du groupe parlementaire du front constitué par le parti travailliste et le parti socialiste Mapam. Elle avait même précisé: "Une situation similaire à celle de juin 1967 pourrait se créer. Nous serions alors forcés d'agir en vue de protéger notre sécurité".

On laisse toutefois entendre dans les milieux officiels américains que le gouvernement pourrait faire, d'ici la fin de la semaine, une nouvelle déclaration publique sur le Moyen-Orient qui reconnaîtrait la validité des plaintes israéliennes contre l'Egypte.

Cette déclaration de Mme Meir traduit bien le malaise du cabinet israélien où la division entre le "groupe Dayan" et le "groupe Eban" porte moins sur le principe d'une riposte israélienne aux violations égyptiennes que sur le moment opportun pour l'en-

Souvanna Phouma fait aussi son tour du monde

VIENTIANE (AFP) — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, est parti hier matin pour un voyage autour du monde. Il s'est d'abord arrêté à Bangkok où il a eu hier après-midi des entretiens avec son homologue thaïlandais, le maréchal Thanom Kittikachorn. Le prince fera ensuite escale à Paris avant d'arriver dimanche à Lusaka, en Zambie, où il assistera à la conférence qui précédera le sommet des non-alignés.

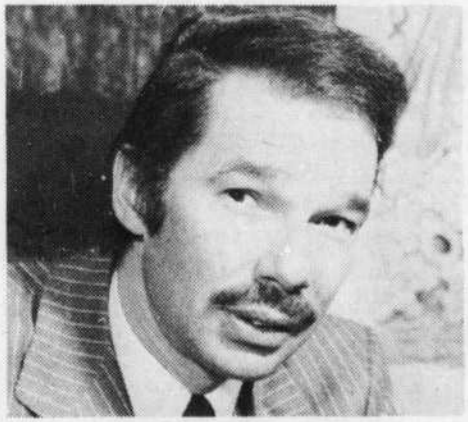
Le prince retournera en France le 12 septembre et suivra, jusqu'au 14 octobre, une cure à Plombières. Il est possible, selon l'entourage du premier ministre laotien, que le prince se rende à Londres et à Bruxelles durant cette période.

Le prince Souvanna Phouma se rendra ensuite aux Etats-Unis, où il assistera à la célébration du 25ème anniversaire de la fondation de l'ONU avant, en principe, de rentrer au Laos le 28 octobre après une nouvelle escale à Paris.

Pendant ce voyage, les conversations qui se déroulent au Laos entre le Front patriotique lao et le gouvernement de Vientiane et qui semblent actuellement buter sur des obstacles de procédure n'aboutiront à aucun accord important, estiment les observateurs de la capitale laotienne. Soth Petrhasy, représentant permanent à Vientiane du Front patriotique lao, reviendra demain de Sam Neua muni de nouvelles instructions du prince Souphanouvong. Il n'est pas exclu, pense-t-on à Vientiane, que le prince Souvanna Phouma revienne avant la date prévue si les conversations avançaient plus rapidement qu'on ne le croit.



L'OBSSESSION DE PERDRE SES CHEVEUX



La radioscopie du cheveu, à l'exemple du rayon-X, déterminera avec certitude le degré d'infection de vos cheveux.

Nombre d'entre vous, sinon la majorité, lorsque l'épineux et obscur PROBLEME du CUIR CHEVELU se pose, entraînant une chute de cheveux anormale ou un non-remplacement adéquat de la chevelure, retombent dans les vieilles superstitions qui sortent de la nuit des temps, telles que mettre de la vaseline, de la graisse, de l'huile à la lampe, brûler les cheveux, les couper court, etc., pour ne nommer que QUELQUES-UNES de ces divagations. REFLECHISSEZ ET REPONDEZ-Y VOUS-MÊME.

Veuillez partir des bases suivantes: la bonne ou la mauvaise santé des cheveux n'existe pas, car admettre la santé serait admettre la vie de la chevelure qui, comme les ongles, n'en a pas. UNE BELLE CHEVELURE REFLETE LA SANTÉ DU CUIR CHEVELU. Il importe donc de soigner la ou les causes des désordres du cuir cheveu déficient. Celles-ci sont NOMBREUSES ET COMPLEXES. En résumé, les maladies des cheveux maladies des cheveux

n'existent que dans l'imagination de personnes non qualifiées. Les multiples maladies du cuir cheveu sont là pour attester du nombre de calvities ou de chaves en puissance. Elles se traitent comme toute autre maladie de la peau. Prises à temps, toutes les infections peuvent être assez rapidement localisées et placées sous contrôle. Vous serez alors à même de CONSERVER VOS CHEVEUX, DE LES RENFORCIR ET DE LES GARDER LA VIE DURANT. Cela n'en vaut-il pas la PEINE? Une chevelure normale et soignée rajeunit toujours, pourriez-vous le nier? L'EXAMEN EST PRIVÉ. Une fois votre infection déterminée, la procédure des soins appropriés à votre condition, ainsi que leur durée, vous seront expliquées soigneusement. Soyez votre propre juge en matière capillaire. VOTRE PRÉSENT EST VOTRE GARANT POUR L'AVENIR.

par **RAYON X** TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, rue SHERBROOKE, angle Berri
SUITE 390 - sortie de Métro Sherbrooke
288-3823 - 288-7378
HEURES: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

va lancer son nouveau slogan!

Découvrez-le et gagnez de l'argent!

C'est facile! Encerclez le bon mot ou groupe de mots de chaque ligne et vous l'aurez trouvé. Puis, complétez de vos nom et adresse, découpez et remettez à un caissier ou à une caissière à la BCN.

Participez autant de fois que vous le désirez. Obtenez, sur simple demande et sans obligation d'achat, d'autres bulletins de participation à la succursale BCN près de chez vous.

Profitez-en pour ouvrir un compte d'épargne avantageux, ou acheter un certificat d'épargne, un certificat de dépôt à terme ou des chèques de voyage... pour louer un coffre de sûreté, obtenir un prêt PRM... Pour bénéficier des services que seule une grande banque moderne peut offrir.

Pour savoir si vous avez bien découvert le nouveau slogan de la BCN, regardez les émissions "Coeur Atout" et "Jeunesse" à votre poste à compter, respectivement, du 11 et du 12 septembre 1970.

| |
|---|
| LE • LA |
| VIGUEUR • PUISSANCE • DYNAMISME • FORCE |
| DU • DE |
| L'ÉPARGNE • LA FINANCE • L'ARGENT • CAPITAL |
| FAVORISANT • AU SERVICE DE • AU PROFIT DE |
| LE • LA |
| JEUNE • DYNAMIQUE • NOUVELLE • PROGRESSIVE |
| COMMUNAUTÉ • PAROISSE • FAMILLE • PROVINCE |
| Nom _____ |
| (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S.V.P.) |
| Adresse _____ |

- Un grand prix de \$2,000
- Quatre prix de \$500
- Soixante prix de \$100
- Cent autres prix. Le nouveau disque d'Yvon Deschamps "L'argent ou le bonheur"
- Un total de 165 gagnants!

Ce concours est ouvert aux personnes résidant au Québec. Sont exclus les membres des Sociétés organisatrices et leur famille.

Seules les bonnes réponses seront retenues. Et aucun bulletin ne pourra être accepté après le 5 septembre 1970.

Le tirage au sort des 165 gagnants aura lieu le 11 septembre sous la direction de l'agence de publicité Publicité.

Les gagnants seront informés par lettre et les noms affichés dans les succursales de la BCN.

Découvrez le nouveau monde de la **Banque Canadienne Nationale**

arts

et spectacles

Cinquante ans de festival à Salzbourg

— 1800 représentations d'opéra et 563 de théâtre

par Jacques Lonchamp

(Le Monde) — La tradition et le cérémonial salzbourgeois. L'absence de créations depuis quatre ans...

pire austro-hongrois s'effondrait, Salzbourg connaissait (en 1918) la famine et le pillage...

rition que l'année suivante avec des concerts Mozart (que Bernhard Paumgartner a dirigés depuis...

avec émerveillement et nostalgie parfois, étoilé de mille noms prestigieux...

"L'Amour de Danaé!" Etrange sujet pour une Apocalypse. Le 16 octobre, Salzbourg est durement bombardé.

Une croissance continue

Dès 1945, cependant, le festival ouvrit timidement ses portes, pour retrouver son éclat international l'année suivante...

tateurs en 1931, 125.500 en 1968.

Il n'est pas possible de poursuivre ici une histoire presque contemporaine, trop riche de noms et d'œuvres...

(1) Josef Kaut, Festspleie in Salzburg, Residenz Verlag Salzburg, un vol. relié de 584 pages, abondamment illustré.

Le bruit de la ville

ERECTION — On a procédé, hier, à l'érection de la sculpture blanche monumentale de Hugh Leroy à l'angle de la Sherbrooke et de l'avenue Ontario...

THEATRE — Le Centre du théâtre d'aujourd'hui présentera, du 15 septembre au 11 octobre, un spectacle réalisé par Pierre Colin en collaboration avec Pierre Bégin et Guy Neveu...

MUSIQUE — 5.000 personnes ont applaudi le directeur artistique de l'OSM, Franz Paul Decker qui vient de diriger la symphonie d'Athènes à l'amphithéâtre Hérodote Atticus...

DEMISSION — Thomas Hendry vient de démissionner de son poste de "dramaturg" du Festival de Stratford (Ont.)...

CONGRES — Un Congrès sur les structures du théâtre régional dans Vaudreuil-Soulanges aura lieu, à la Cité des jeunes de Vaudreuil, les 14, 15, 16, 17 et 18 prochains.

Horaires des théâtres

Table listing theatre performances including 'The Prioress', 'Terre des hommes', 'Place des arts', and 'Salle Wilfrid Pelletier'.

Horaires des cinémas

Table listing cinema showtimes in French and English, including venues like Arlequin, Berris, and various multiplexes.

Table listing theatre performances including 'The Prioress', 'Terre des hommes', 'Place des arts', and 'Salle Wilfrid Pelletier'.

Horaires des cinémas

Table listing cinema showtimes in French and English, including venues like Arlequin, Berris, and various multiplexes.

Anvers, ville de tous les arts

Ville de tous les arts dont on s'intéresse beaucoup, pour ne pas dire qu'il nous fait vivre: l'art de l'imprimerie. Tout ce qui peut empêcher un voyageur...

Calvin Sieb en Roumanie — CALVIN SIEB, violon-solo de l'Orchestre symphonique de Montréal, a été invité par le gouvernement roumain...

F. Mauriac vu par le N.Y. Times

Le New York Times de mercredi consacre un de ses éditoriaux à François Mauriac, à la fois maître romancier et maître moraliste.

Advertisement for L'HOTEL RITZ-CARLTON featuring a gala-champagne event with Marc Bohan and Christian Dior.

Advertisement for Air climatisé Nouveau menu at L'AMPHITRYON NOTRE-DAME.

Advertisement for 14 ANS featuring Joanna Shimkoff, Michel Piccoli, and Jacques Perrin.

Advertisement for L'INVITEE featuring a film by Vittorio De Seta.

Advertisement for CINEMAS GRIMCO AMUSEMENT.

Advertisement for un homme qui me plaît featuring Claude Lelouch.

Advertisement for la dame de chez maxim's featuring a theatrical production.

Advertisement for TOUS LES VICES DU MONDE featuring a film by Claude Lelouch.

Table listing television programs and their channels (CBFT, CBMT, CFTM, CFCF).

famille et société

Selon la vice-présidente de la CEQ

Il n'y aurait pas ou peu de discrimination contre les femmes dans l'enseignement

par Solange CHALVIN

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une femme accède à la vice-présidence de la Corporation des enseignants du Québec, organisme syndical regroupant 70.000 enseignants dont 60 à 65% sont des femmes. Sur un conseil d'administration de dix membres, trois postes seulement sont détenus par les femmes. Outre Mlle Micheline Sicotte, une toute jeune enseignante qui a démissionné de la vice-présidence M. Mathias Rioux, on retrouve Mlle Pépin, secrétaire et Mlle Kirouac, 4e conseillère.

Et pourtant, nous dit Micheline Sicotte, il n'y a pas ou si peu de discrimination contre les femmes dans l'enseignement. Le temps est fini où les femmes avaient des salaires de famine dans les petites écoles rurales. Aujourd'hui, la convention collective protège, sans distinction de sexe, enseignants et enseignantes. Il faut toutefois reconnaître qu'en terme de promotion, les hommes sont en général plus agressifs, plus soucieux de leur sécurité, et plus enclins à réclamer des postes de direction. Les femmes préfèrent souvent l'enseignement proprement dit à l'administration, et on sait qu'un enseignant qui devient principal ou directeur d'école abandonne à toutes fins pratiques, l'enseignement proprement dit.



Mlle Micheline Sicotte, vice-présidente de la Corporation des enseignants du Québec.

problème" nous dit Micheline Sicotte. La nouvelle vice-présidente de la CEQ parle en connaissance de cause puisqu'elle a déjà à son crédit quelques années d'enseignement à l'élémentaire et au secondaire. Après avoir terminé ses études à l'école normale Eulalie Durocher de St-Lambert, Mlle Sicotte a enseigné cinq ans et termine son troisième mandat à la présidence de l'Association des enseignants de Le Royer. Agée de 25 ans seulement.

d'enfants diminuant sans cesse, on devrait normalement arriver à une meilleure planification des locaux, des enseignants, des programmes et des méthodes d'apprentissage. "Il est utopique, ajoute Mlle Sicotte, de vouloir appliquer les principes de l'école active dans des classes aussi nombreuses que celles que nous avons pré-

ment. Mlle Sicotte compte poursuivre ses études à mi-temps tout en assumant ses nouvelles fonctions à la vice-présidence de la CEQ.

Sur le plan syndical, les priorités, selon Mlle Sicotte, sont l'application intégrale de la convention collective, l'application du système de probation des maîtres et le perfectionnement de ces derniers. Est-il possible, avons-nous demandé à Mlle Sicotte d'appliquer au jour le jour une convention collective, tout en donnant aux élèves, le meilleur de soi-même?

— Cela est possible, mais il faut une étroite collaboration entre la direction de l'école et les enseignants, entre la commission scolaire et l'école, et enfin entre cette dernière et le gouvernement. Personnellement, j'ai vécu l'expérience de conditions idéales d'enseignement, et pourtant, l'application de la convention collective était respectée. Il est bien important que le public comprenne que l'application de la convention collective par les enseignants est en fait la meilleure garantie d'un enseignement bien fait, à la mesure non seulement des maîtres, mais surtout des enfants.

En terminant, Mlle Sicotte qui regrette que les femmes ne soient pas plus audacieuses pour réclamer les postes qui leur reviennent, aussi bien dans l'enseignement qu'ailleurs, nous confie qu'il est difficile de prendre la décision de se porter candidat et que n'eût été l'espoir de participer à une équipe à laquelle elle croyait, elle y eût peut-être renoncé.

On attend le feu vert pour ouvrir un centre de réhabilitation au Vietnam

Le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de Réhabilitation de Montréal a déclaré hier, que cet Institut dispose présentement du personnel et du matériel éducatif adéquat pour équiper convenablement une école de réhabilitation sise au sud-Vietnam. Le Dr Gingras souhaite que le gouvernement appuie un tel projet qui sera présenté incessamment aux autorités fédérales. "Dès que nous obtiendrons le feu vert de la part du gouvernement, a dit le Dr Gingras, nous agirons. Nous avons déjà établi de tels centres de formation au Venezuela et au Maroc. Par conséquent, nous pouvons assurer les autorités du bien-fondé de telles expériences.

Le Dr Gingras a dit qu'il y avait une pénurie criante de personnel qualifié dans le domaine de la réhabilitation au Vietnam et que ce pays faisait appel constamment aux spécialistes étrangers.

Culte des morts ou expérimentation?

TOKYO (Reuter) — Un vétérinaire japonais âgé de 78 ans, qui a réussi à conserver parfaitement le corps de sa femme morte il y a douze ans, déclare avoir découvert une façon de préserver les corps humains pour toujours.

Mais le Dr Katsusaburo Miyamoto refuse de divulguer le secret de sa formule. "Les hommes de science me détestent, affirme-t-il, alors pourquoi dévoilerais-je aux autres groupements médicaux la méthode que j'ai mise 50 ans à mettre au point?"

Le Dr Miyamoto précise qu'il a commencé ses travaux de mise en préservation 12 heures après la mort de sa femme.

Des chaussures d'enfants qui savent courir, sauter, grimper et marcher

On sait que l'industrie de la chaussure au Canada connaît de multiples problèmes. Le ministre fédéral de l'industrie et du commerce a fait l'an dernier le bilan de l'industrie de la chaussure, en produisant le rapport Schwab. Le Québec de son côté, par l'entremise de son ministère de l'industrie et du commerce est en train de former conjointement avec le ministère fédéral, un comité qui aura pour mission de trouver quelques solutions à cette industrie menacée depuis plusieurs années déjà.

Dans une allocution qu'il prononçait à l'occasion du lancement des modèles de chaussures d'enfants de la maison Baby Bear Shoe, le directeur du Développement industriel et commercial du ministère de l'industrie, M. Jean Labonté a dit qu'il était tenté de demander au comité de visiter en premier lieu cette industrie de St-Georges de Beauce qui est présente en plein essor.

Sur nos photos, deux modèles de la collection Cinq-Douze que produit cette maison,



aux budgets des familles québécoises.

Pour y arriver, la maison Baby Bear Shoe a fait appel à deux groupes français qui unissaient leurs moyens, il y a deux ans, et renflouaient une manufacture canadienne. La présence dans cette maison d'un designer, M. Dominique Chupin, permet enfin de produire, la collection Cinq-Douze. "Grâce à l'habileté et

surintendant, connaissent le succès.

De l'imagination, de l'observation

Faire une collection de chaussures d'enfants, pour Dominique Chupin, c'est d'abord observer. Le designer doit savoir regarder ce qui marche... interroger les jeunes sur leurs goûts et tenter d'aller plus vite que la mode. C'est ainsi que naissent les dessins au fil des voyages, des heures de travail. C'est ainsi que naissent une nouvelle forme, un nouveau style. Puis il y a l'adresse manuelle de l'ouvrier. Certaines idées resteront dans les cartons, faute de moyens pratiques de fabrication.

La chaussure d'enfant selon Dominique Chupin est restée longtemps sans renouvellement. Aujourd'hui, elle adopte des formes variées, amusantes, elle est colorée et surtout toujours solide. Elle doit être choisie en fonction des activités de l'enfant: n'oublions jamais qu'il passe sûrement une partie de sa journée, non pas à marcher, mais à courir, à sauter à la corde, à grimper de la rentrée scolaire, il serait opportun de se rappeler ces quelques conseils du designer de Cinq-Douze.



spécialisée dans la chaussure des écoliers, garçons et filles de cinq à douze ans. Notre défi, nous dit Guy Rousseau, surintendant de Baby Bear Shoe, c'est de réaliser au Québec une chaussure pour filles et garçons, qui ait autant de style et d'attrait qu'une chaussure européenne, et cela à des prix moyens convenant

à la coopération de l'ouvrier de la Beauce (la maison emploie 60 personnes), grâce à l'équipe de direction et à l'intérêt des clients et des consommateurs, les chaussures Cinq-Douze, dit fièrement le

Cours à l'Atelier d'Expression:
Yoga — Batik
Expression corporelle
Inscription de 17 h. à 21 h. au
6696 St-André
Tél.: 256-2990 (le matin)



ACADÉMIE
DES GRANDS
BALLETS
CANADIENS
4848 boul. St-Laurent
directeurs: Ludmilla Chiriaeff
Fernand Nault

Saison 1970-71 début: 14 septembre 1969
auditions et inscriptions:
10 et 11 septembre de 14 à 20 heures
12 septembre de 9 à 13 heures
renseignements: 849-8024
à Québec
renseignements: Mme D. Boisson, Tél.: 653-4119

L'AFEAS s'oppose à la légalisation de la mari

L'AFEAS demande au ministère de la justice du gouvernement fédéral de rejeter tout projet de loi visant la légalisation de la vente de la marijuana, tant et aussi longtemps que les recherches en cours, n'auront pas prouvé de façon certaine que l'usage de cette drogue est inoffensif. L'assemblée générale de cette association a en outre demandé à l'OPTAT de continuer ses recherches dans ce domaine. En plus, l'AFEAS demande qu'une étude soit faite sur l'organisation de la profession d'aide-soignant.

agriculture du gouvernement fédéral pour lui demander d'agir dans le plus bref délai possible afin de rendre justice aux producteurs de lait industriel. L'assemblée souhaite entre autre pour écarter les dits "surplus de lait" d'installer des distributrices de lait dans les écoles et les usines.

Mlle Monique Bégin, sociologue attachée à la commission royale d'enquête sur la situation des femmes au Canada a incité les membres de l'AFEAS à faire les pressions nécessaires pour obtenir que les principales recommandations du rapport qui sera publié incessamment, soient mises en application.



Dans l'ordre habituel, quelques membres de l'exécutif de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale dont le congrès avait lieu récemment: Mme Cécile G. Bédard, Mme Azilda Marchand, Mme Dominique Goudreau, ex-présidente, Mme Marielle St-Hilaire, et l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier général.

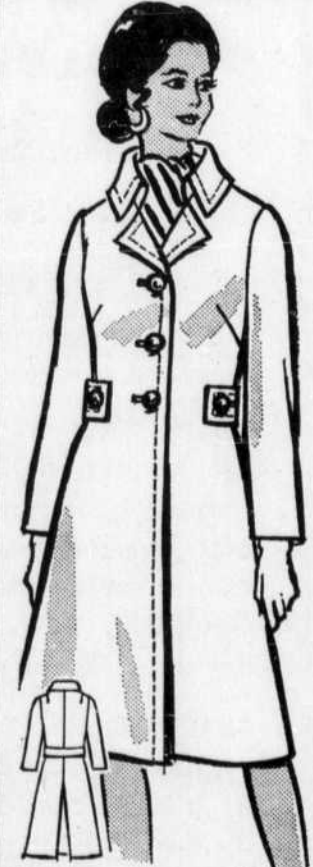
La cravate, symbole sexuel?

LONDRES (PA) — Les hommes qui préfèrent le col roulé à la cravate sacrifient une partie de leur "sex appeal", affirment les fabricants de cravate britanniques.

La bonne vieille cravate est un symbole sexuel et ceux qui en portent de brillantes sont généralement populaires auprès des femmes.

Les fabricants ont fait un sondage auprès de 50 hommes, âgés de 18 à 45 ans, qui jugent la cravate "sexy", d'une façon ou d'une autre.

LA COUTURE CHEZ-VOI



Une longueur nouvelle que vous apprécierez sûrement.
Patron no: 9387
Le patron imprimé no 9387 est offert pour les tailles B - 16. (Nouvelle classification des tailles).
Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.
Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

les MOTS CROISÉS du Devoir

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- Nom donné à divers papillons nocturnes. — Caesium.
- Absence de développement d'un tissu, d'un organe. — Pêche des dames.
- Inutile. — Qui peut être étré sans se rompre.
- Très petite île. — Se tromper.
- Eau de vie. — Fleuve né dans les Cévennes. — Dans.
- L'année qui précède celle où l'on est. — Le premier né.
- Etre ouvert. — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
- Petite meule rapide utilisée pour polir.
- La plus vile populace. — Me rendrai. — Epoque.
- Lui. — Sert à lier. — Masse creuse, tapissée intérieurement de cristaux (plur.).
- Brûlant, excessivement chaud. — Note de la gamme.
- Echelonner, superposer. — Lutin, gnome.

Verticalement

- Etat d'une rivière navigable.
- Ouvrage de verre dont la matière imite celle de l'opale. — Petite île.
- Ensemble des clients. — Coups de baguette.
- Une si grande quantité. — Gros perroquet. — Unité de travail.
- Usages — Expression de la voix. — Sentiment de compassion pour les souffrants d'autrui.
- Sorte de cannard. — Atmosphère. — Droit.
- Unité monétaire roumaine. — Transport à l'aide du bard.
- Cérium. — Prophète juif.
- Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers. — Poème lyrique.
- Atmosphère. — Duvet fourni par l'œider.
- Massif de maçonnerie formant l'appui extrême d'un pont sur chaque rive. — Change l'air.
- Os plat, situé en avant de la cage thoracique, et auquel sont reliées les côtes. — Crochet double.

Solution d'hier

FRUGILVORE PA
OURAGAN LAID
RENTAS PANER
CIE MERINGUE
GEMETTERE
EUB NATURAL
COUVERT BOB
SANTÉ EPURA
AÏNESSE LION
LRE OUTRANCE
NE RUIDENTE S

DÉSOLÉS!

Il ne reste plus de billets pour le déjeuner-mode du 10 septembre. On peut encore s'en procurer pour le Gala-Champagne de mercredi soir

HOLT RENFREW

842-5111, poste 280

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

| | | |
|--|---|--|
| AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE Fille-mère ou orpheline, 20-35 ans, légers travaux, logée, nourrie et bon salaire. Tél.: 669-3082, 9-9-70 | CHALET A VENDRE Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$14,000, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O. | GARDERIE Outremont, garderais enfants chez-moi à la journée. Tél.: 271-2092 5-9-70 |
| ANTIQUITES A VENDRE A qui la chance? particulier. Selon Louis XVI feuille d'or, 5 morceaux, mobilier salle à manger, tapis chinois, lustres, etc. Pour connaître, Tél.: après 6 p.m. 521-4604. | COURS Professeur diplômé en piano classique, B.A. université de Caen, donne cours piano, théorie etc., élémentaires et avancés, enfant, et adultes. Progrès rapides. Tél. 277-8019 8-9-70 | LOGEMENTS A LOUER COTE-DES-NEIGES: Lacombe, duplex bas, 7 1/2 pièces, 2 chambres de bains, chauffé, redécorté. Tél.: 733-5863 5-9-70 |
| A VENDRE Draperies de toutes sortes, couvre-lits, voiles plein jour, neufs. Excellents prix. Tél.: 729-8331. 8-9-70 | DEMANDE D'EMPLOI Dame bilingue, sérieuse, plusieurs années d'expérience travail bureau notaire, forte en chiffres, recherche emploi dans bureau professionnel ou autre. Tél.: 279-6933 4-9-70 | MAISON DE CAMPAGNE DEMANDÉE Journalist au Devoir cherche à louer à l'année petite ferme ou maison de campagne avec terrain, dans la région de St-Jean d'Iberville. Prière de communiquer avec Jean Basile à 845-1459 le matin jusqu'à 11 a.m. ou 844-3361 l'après-midi. 8-9-70 |
| BUREAUX A LOUER Bureau pour professionnels, 3 pièces, \$75. Bail à continuer jusqu'en 1974. 4044 est, Jean-Talon, Tél. 722-3011 1-9-70 | FERMES A VENDRE MINI FERME ET RANCHETTE à vendre à prix dérisoire. Beau poisé, bord de rivières et de lacs, Laurentides et Cantons de l'Est, accepterait échange, roulotte, chalets, etc. Téléphonez à M. Bourgeois 671-6760 4-9-70 | PERSONNEL Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 5-9-70 |
| CHALET A LOUER Le seul vrai paradis du chasseur et du pêcheur, dans un territoire de 500 milles carrés 300 lacs non "clubbés". Plaisir et sport au grand air pour familles, groupes ou compagnies. Maisons hiver été, solidement construites par la Défense Nationale, à vendre à prix dérisoire. Ecrivez à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760, 645-8849 4-9-70 | FERMES DEMANDEES Ai besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bâtiment, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Ecrivez immédiatement à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760 4-9-70 | PROPRIETE A LOUER LAC SUPERIEUR, 3 milles pentes de ski Mont-Tremblant, 2 maisons de qualité sur domaine privé. Vue magnifique, décoration unique, 1ère maison: 3 chambres, 1 1/2 salle bains, grand vivoir, foyer cuisine moderne, Bar-B-Q, solarium; novembre à mai, \$1,500. Tout près, maison complète, 2 1/2 chambres, toutes commodités, patio avec Bar-B-Q. Plage sablonneuse. Voir en tout temps. \$750. M. Z. Bruck. Tél.: 1-819-688-5620. 4-9-70 |
| COMMERCES A VENDRE Magnifique salon de coiffure espagnol à vendre, pour information 256-1735. 4-9-70 | FEMMES DEMANDEES Caisnières-vendeuses bilingues, environ 25 ans. Temps plein ou partiel. Pour rendez-vous 277-4145. 4-9-70 | TERRAINS A VENDRE LAC SUPERIEUR, 3 milles des pentes de ski du Mont-Tremblant, terrains de choix, 100' sur lac par 300' profondeur. Autre 100' x 200'. Voir sur place. M. Z. Bruck. Tél.: 1-819-688-5621. 5-9-70 |
| CHAMBRES A LOUER | ÉTUDIANTS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS À MONTRÉAL!!! Voudriez-vous vivre durant l'année scolaire 1970-71 dans un milieu où vous pourriez avancer votre bilinguisme à l'une des résidences de l'Université McGill? Si cela vous intéresse, téléphonez aussitôt que possible pour vous renseigner: 392-4265 (hommes) de 9h. à 17h. 392-5813 (femmes) de 9h. à 17h. DES GRADUÉS SONT AUSSI LES BIENVENUS! 4-9-70 | TAILLEUR Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style. |
| | DROLET TAILLEUR — SPECIALISTE — Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tél.: 388-2532 | |

Power Corporation of Canada Limited montre un bénéfice net passablement moindre

Durant le 1er semestre de 1970 vs celui de 1969

L'état des revenus et dépenses de Power Corporation of Canada, Limited comprend, pour le premier semestre de l'année 1970, la consolidation de toutes les filiales, autre que l'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie que nous ne nous proposons pas de consolider et The Investors Group qui n'est devenue une filiale qu'en mars 1970. Basé sur le nombre moyen d'actions en circulation, le revenu par action ordinaire et par action privilégiée participante de Power Corporation of Canada, Limited, pour les six mois se terminant le 30 juin 1970 était de 19 cents par action.

Bien que le revenu provenant des filiales ait augmenté quelque peu, les revenus provenant du portefeuille des placements ont été réduits considérablement. Le revenu par action est plus bas qu'il ne devrait l'être, ceci par suite de l'émission d'actions en échange d'actions de Consolidated-Bathurst Limited. Power Corporation détient maintenant 2,128,598 actions ordinaires de cette compagnie après son offre, soit 35,2% des actions ordinaires. Nous ne pouvons donc pas consolider les revenus de Consolidated-Bathurst.

Une comparaison avec les résultats de la période correspondante de l'an dernier n'est pas significative à cause des changements dans la composition des actifs. Trois des cinq compagnies dont nous consolidons les revenus n'étaient pas des filiales en juin 1969. Ceci, par contre, nous a obligé de diminuer de beaucoup du portefeuille des placements de votre compagnie.

Les bénéfices du premier semestre n'indiquent pas nécessairement ce que seront les résultats de l'année complète. Tel que mentionné par le Président lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires, tenue le 14 mai dernier, Dominion Glass Company, Limited, Canada Steamship Lines, Limited et Campeau Corporation Limited sont toutes sujettes à des variations saisonnières marquées; par le passé, les bénéfices du deuxième semestre étaient beaucoup plus élevés que ceux du premier semestre.

Votre compagnie a obtenu sur le marché 125,800 actions ordinaires additionnelles de The Investors Group de façon à maintenir sa position à plus de 50% des actions votantes en circulation. Ceci s'est avéré nécessaire préalablement à l'acquisition par la Bank of America de 342,105 actions ordinaires non émises de The Investors Group, représentant une participation de 5%.

Les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées participantes ont été payés au taux trimestriel de 11 cents par action.

Au nom du Conseil d'Administration,
Paul DESMARAIS
Président du Conseil d'Administration
et directeur général
W.I.M. TURNER, Jr.
Président

| | 1970 | 1969 |
|--|-------------|-------------|
| Revenus | \$4,089,083 | \$3,756,487 |
| Part de l'Industrie des Éléments | 360,970 | 624,579 |
| Autres revenus des filiales | 3,728,113 | 3,131,908 |
| Revenus provenant du portefeuille | \$4,407,623 | \$4,881,518 |
| | 1,999,777 | 2,999,790 |
| Dépenses | 8,404,400 | 7,980,790 |
| Administration et frais généraux | 964,389 | 901,776 |
| Maintenances d'immobilisations payées | 158,390 | 176,244 |
| Autres | 640,301 | 727,351 |
| Intérêts de la dette obligataire et autres | 1,489,787 | 1,444,388 |
| Revenus net | \$4,089,083 | \$9,371,569 |
| | 84,089,214 | 89,129,136 |

NOTE: — Tous les cinq comptes consolidés en 1970 s'appliquent aux six mois de l'année.

À noter...

Un exécutif d'Avco Corp. annonce que la compagnie a mis en vente sa filiale Moffat's Ltd of Canada, fabricant de poêles.

La C.S. de Pointe-Claire, celle de Châteauguay-Centre, et celle de Ville Brocard emprunteront sous peu.

Les arrivages nets de pétrole brut, de condensats, de pentanes raffinés et de dérivés du pétrole raffinés transportés par pipelines canadiens se sont accrus de 11,3% en juin pour atteindre 1,923,300 barils par jour contre 1,728,500 barils en juin 1969. Sur ce total, 1,515,000 barils (+11,0%) se composaient de pétroles domestiques et 408,300 barils (+12,4%) de pétroles importés.

Cummings Propriétés paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 10 cts l'action. Alcan Aluminium paiera, demain, à ses actionnaires un dividende de 30 cts l'action. Quant à Steinberg, elle distribuera ce matin à ses détenteurs d'actions de la classe "A" un dividende de 9 cts l'action et Union Carbide paiera à ses actionnaires ordinaires, aujourd'hui, 15 cts l'action.

Sandwell and Company Limited se vendra ce matin en bourse à un dividende de 15 cts par action ordinaire.

La C.S. de Cap-de-la-Madeleine emprunteront sous peu.

Les commissaires d'école pour la municipalité de la Ville de Windsor, comté de Richmond, ont voté, récemment, à Duracher, Rodrigue & Cie Ltée, au prix de 99,39, \$84.500 d'obligations à 9 1/2% remboursables en série en 5 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 9,6621%. L'emprunt comporte un sectionnement de \$75,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 15 ans. Le service de la dette sur la présente émission sera effectué par le Ministre des Finances à même le dépôt en fidécommiss, entre ses mains, d'une émission de \$75,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 15 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 2000 inclusivement.

La paroisse de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, comté de Nicolet, a vendu récemment, à Crédit Québec Inc. une émission de \$100,000 d'obligations, à 9 1/2% remboursables en série en 10 ans, à un prix de 98,68. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9,8375%. L'emprunt comporte un solde de \$88,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 25 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 2000 inclusivement.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Fabreville, comté de Laval, ont voté, récemment à René-T. Leclerc Inc. au prix de 98,69, \$180,000 d'obligations à 9 1/2%, en 2 tranches, dont l'une de \$122,500, en série en 10 ans et l'autre de \$57,500, à terme de 20 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 9,7367%. La tranche de \$122,500, en série comporte un solde de \$36,500, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 10 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 1985 inclusivement. Le service de la dette sur la présente émission sera effectué par le Ministre des Finances à même le dépôt en fidécommiss, entre ses mains, de subventions à être versées annuellement à cette corporation scolaire par le ministre de l'Éducation.

Le Groupe Prévoyants du Canada dont le siège social est à Montréal vient de tenir le Congrès annuel de ses représentants au Manoir Richelieu. Le président du Groupe, M. Marcel Tremblay, en a profité pour souligner les progrès enregistrés au cours du premier semestre de l'année 1970. En assurance-vie, les gains nets se sont chiffrés à \$131,538; l'actif a augmenté de \$2,120,000 pour atteindre au 30 juin dernier \$36,911,000.

En assurance générale par ailleurs, les gains nets ont atteint \$782,600 alors que l'actif a augmenté de \$2,500,000 et se chiffrait au 30 juin à \$21,500,000. Une compagnie filiale, La Personnelle, a obtenu au cours du même semestre des gains nets de \$184,700 et son actif est passé à \$2,316,000. Compte tenu de Les Prévoyants du Canada Fonds de Pension, dont les actifs sont de \$10,000,000. Le Groupe Prévoyants du Canada avait sous administration au 30 juin dernier près de \$71 millions d'actifs. Il s'agit donc d'un des groupes financiers les plus importants du Québec. L'actionnaire principal est La Compagnie Diversifiée du St-Laurent dont le Président du Conseil est M. Lorne C. Webster.

La Prudentielle, compagnie d'Assurance Limitée, a particulièrement progressé l'an dernier.

La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée, dont le siège social pour le Canada se trouve sur le Boulevard Dorchester et dont le siège de la compagnie-mère est à Holborn Bars, à Londres, vient de rendre public, en français et en anglais, son rapport annuel couvrant ses activités en 1969. Au dire de M. A.P. Bodley, M.B.E., C.F.I.I. géant général de la compagnie pour le Canada "il y a danger pour la collectivité, l'entreprise et l'individu, de vivre au-dessus de ses moyens". Il faut continuer que tous contractent leurs dépenses pour maîtriser l'inflation. Grâce aux modernisations des méthodes apportées dans la branche incendie accidents, il y eut une diminution progressive des frais d'administration. — Incidemment M. Jean Delorme est géant provincial des branches incendie, automobile, accident et risques divers, en somme il est directeur de la Succursale de la Province de Québec, de la Prudentielle dans plusieurs de nos provinces, et de la Prudentielle M. Jacques Guindon, au Comité Consultatif sur les agences-vie, M.S. Germain, au service administratif des traitements des données, M. P. Thériault, au service d'organisation et méthodes, etc. Selon M. Bodley, la Prudentielle a encore enregistré de véritables progrès l'an dernier, et elle avait un total d'assurances en portefeuille, en fin d'exercice, de \$2,120,000,000, contre \$1,940,000,000 à la fin de 1968. Un coup d'oeil sur un graphique, inséré dans son bilan, permet de constater que depuis 1960, il y eut constamment courbe ascendante. C'est tout dire et c'est la plus belle preuve que la direction est secondée par d'habiles représentants.

Le bulletin du mois dernier que la Banque Royale du Canada vient de publier, traite de la survie de l'humanité, sujet de nature à intéresser tous les partisans du contrôle des naissances et des craintes engendrées par la surpopulation du globe.

Selon une compilation de McLeod Young, Weir & Company Limited le rendement moyen de 40 obligations provinciales, municipales, d'utilités publiques et d'industriels était de 9,21% au 31 août 1970, au regard de 8,77% au 30 août 1969.

Maints observateurs des marchés s'attendent à une lourdeur généralisée aujourd'hui et demain. Saura-t-on profiter de ces occasions, car, il y en a et les institutions le savent... Que les individus les imitent...

Residential Resort Developments Ltd vient d'acheter Roberts Realty of the Bahamas Ltd, mais le prix n'a pas été divulgué.

Canadian Jamieson Mines s'attendait à ce que ses réserves exploitables soient finies sur la fin de l'année. Au 31 mars son fonds de roulement était de \$5,091,000; ce qui permettrait de trouver une nouvelle propriété. Que nos autorités aient donc l'oeil ouvert, afin de protéger les petits actionnaires.

Il importe de ne pas perdre de vue qu'hier midi, l'indice des industriels de DJ avait perdu 6 1-2 points et qu'en fermeture hier, la perte n'était plus que de 1,51 points, soit une preuve évidente que les chercheurs d'occasions sont à l'affût. L'important, c'est de prendre des profits rapides par le temps qui court, car, il y a encore trop d'incertitudes économiques, internationales et même électorales pour croire qu'il n'y a pas de risques...

NOMINATION A CANADIAN TECHNICAL TAPE LTD.



Jacques Gauthier

Canadian Technical Tape Ltd. annonce la nomination de Jacques Gauthier à la direction des ventes pour l'est du Canada. M. Gauthier sera responsable de toutes les activités de vente de la compagnie et de W. Ralston & Co. (Canada) Ltd., une compagnie associée, dans la vallée de l'Outaouais, au Québec et dans les Maritimes. Diplômé de l'Université de Windsor, M. Gauthier a une vaste expérience dans l'organisation et la direction de la vente. Canadian Technical Tape produit les rubans gommés Tuck et W. Ralston les pellicules "polyphane".

Bourse de N-Y

Déprimograde des stocks, hier, à Wall Street

NEW YORK (AFP) — La tendance a été hésitante hier à Wall Street. La cote s'est inscrite en net repli à l'ouverture, la crainte d'une grave dans l'industrie automobile pesant sur le marché, mais une demande modérée s'est manifestée, par la suite, et a permis à l'indice des industriels de refaire la presque totalité du terrain perdu. En clôture, les gains continuaient à l'emporter sur les pertes. Les affaires ont été assez calmes.

Aux automobiles, General Motors et Chrysler, désignées comme "cibles" par les ouvriers, se sont effrités par Ford est resté stationnaire. Les matériaux de construction, les pétroles, les caoutchoucs et les sidérurgiques se sont alourdis, de même que les électroniques où RCA, a, toutefois, progressé. Les papiers et les tabacs se sont effrités par endroits. En revanche, les ordinateurs et les cinémas ont été soutenus et les grands magasins et les mécaniques ont enregistré des progrès modérés. Les cuprifères, les aéroparticulaires et les chimiques ont enregistré quelques gains modestes. La tendance a été irrégulière parmi les transports aériens, les alimentaires et les pharmaceutiques.

Canadian Reynolds Metals Company, Limited Société Canadienne de Métaux Reynolds, Limitée Montréal, Québec

le 18 août 1970

AVIS DE DIVIDENDE NO. 1

AVIS est donné, par les présentes, qu'un dividende de quarante cents (\$0.40) pour l'année se terminant le 31 décembre 1970, a été déclaré sur chacune des actions de \$0.40 en circulation qui sont privilégiées, cumulatives et rachetables, de la valeur au pair de \$12.78 du capital-actions de la compagnie, payable le 1er octobre 1970 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 8 septembre 1970.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
J.P. Jennings
Secrétaire-trésorier

VIENT DE PARAÎTRE L'ÉCONOMIQUE PROBLÈMES ET EXERCICES

par Georges DAHMEN U. de Montréal
Claude MASSON U. Laval
Rodrigue TREMBLAY U. de Montréal

Ce recueil de problèmes et d'exercices est destiné aux étudiants du niveau collégial (CEGEP) et du niveau universitaire. Les trois auteurs de ce recueil se sont répartis le travail comme suit: RODRIGUE TREMBLAY est responsable des présentations apparaissant au début de chaque chapitre ainsi que des listes de termes et d'expressions qui permettront à l'étudiant de vérifier le niveau de ses connaissances; GEORGES DAHMEN et CLAUDE MASSON se sont chargés des exercices eux-mêmes.

CHAQUE CHAPITRE COMPORTE TROIS SÉRIES D'EXERCICES:
1) des exercices du type "Vrai ou Faux"
2) des exercices du type "Choix multiples"
3) des "Problèmes"

235 pages Prix: \$3.90

Ce recueil de problèmes est le complément du volume L'ÉCONOMIQUE de Rodrigue Tremblay, 586 pages; Prix: \$9.50.

HOLT RINEHART ET WINSTON
9400 Parkway, Anjou, Montréal 437

Bourse de Montréal

Avilissement des cours, hier, sur la place locale

MONTREAL (PC) — Les cours ont réussi à récupérer un certain nombre de leurs pertes subies plus tôt au cours de la séance mercredi, à la Bourse de Montréal, mais ont fermé en accusant des baisses franco-norvégiennes. Les transactions ont été nombreuses, près de 1,5 million d'actions ayant changé de mains.

Chez les titres en baisse Microsystems a fléchi de 1-4 à \$5 1-2 et la Banque royale a perdu 1-8 à \$22 3-4. La Banque royale a signalé des profits nets de l'ordre de \$32.6 millions ou 98.2 cents l'action pour les six mois se terminant le 31 juillet, par rapport à \$28.5 millions ou 85.7 cents l'action pour la même période l'an dernier.

Chez les autres titres en baisse, Falconbridge Nickel a fléchi de 1-4 à \$134. Fraser Development de un à \$22, Inco de 3-8 à \$41, Imperial Tobacco de 3-8 à \$14 5-8 et Alcan Aluminium de 3-8 à \$22 1-8.

CPR a fléchi de 1-4 à \$55 3-4 de même qu'Algonia Steel à \$13, la Banque de Montréal à \$15 3-8 et Hudson's Bay Mining à \$20 5-8. Battant la marche à la hausse Dominion Glass a gagné 1-2 à \$12 1-2, Velcro Industries 1-2 à \$24 1-2, Canadian Cement Lafarge 1-2 à \$34, Hudson's Bay Co. 1-2 à \$14 7-8 et Massey-Ferguson 1-2 à \$9 5-8.

Rite Algonia s'est hissé de 3-8 à \$17 7-8, Husky Oil 3-8 à 1-2, International Utilities 1-4 à \$27 1-4, Banque Canadienne Nationale 1-8 à \$13 1-2 et Consolidated Textiles 1-8 à \$13 1-8.

A l'indice, les papiers ont fléchi de 72 à 68, les titres bancaires de 70 à 177.66 et l'indice général de 31 à 163.26 et l'indice général de 25 à 159.06. Les services publics se sont hissés de 23 à 131.45.

Au total, 1,427,700 actions ont changé de mains à la Bourse de Montréal à la Bourse canadienne, par rapport à 1,078,800 à la fermeture mardi.

Cours des changes

| Cible | Monnaie | Montréal |
|------------------|---------------|----------|
| Afrique du Sud | Rand | 1.4318 |
| Allemagne | Deutsche Mark | 2.4829 |
| Angleterre | Livre | 2.4289 |
| Argentine | Peso | 2650 |
| Australie | Dollar | 1.1332 |
| Autriche | Schilling | 0.024 |
| Belgique | Franc | 0.0205 |
| Brazil | Cruzeiro Novo | 222 |
| Chili | Escudo | 1070 |
| Colombie | Peso | 1369 |
| Danemark | Coronne | 0.148 |
| France | Franc | 1849 |
| Hollande | Florin | 0.0232 |
| Italie | Lira | 0.0234 |
| Japon | Yen | 0.00833 |
| Mexique | Peso | 0.019 |
| Norvège | Krone | 1.0150 |
| Nouvelle Zélande | Coronne | 1.427 |
| Pérou | Sol | 0.0245 |
| Suède | Coronne | 1.966 |
| Suisse | Franc | 2.270 |
| Tchécoslovaquie | Coronne | 1.427 |
| Venezuela | Bolivar | 2273 |

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
J.P. Jennings
Secrétaire-trésorier

Fonds mutuels

Cours fournis par: F.I. DuPont, Glorie Fox gan & Co.

| FONDS | OFF | DEM. |
|---------------------------|-------|-------|
| Adams | 1.80 | 1.97 |
| A.G.F. Special Fund | 2.06 | - |
| Affiliated Fund Inc. Com. | 6.51 | 7.04 |
| All-Canadian Revenue | 5.78 | 6.01 |
| All-Canadian Compound | 6.33 | 6.92 |
| All-Canadian Dividend | 7.32 | 9.50 |
| All-Canadian Venture | 3.15 | 3.44 |
| Am. Growth Fund | 4.21 | 4.62 |
| Andriese Equity | 3.66 | 4.00 |
| Ansco Investors | 4.62 | 4.87 |
| Beaurban | 37.69 | 40.93 |
| Boston Fund | 7.34 | 8.02 |
| Buffstock Fund Ltd. | 12.06 | 13.21 |
| Canada Growth Fund | 4.86 | 5.36 |
| Can. Security | 2.80 | - |
| Can. Scudder | 17.06 | - |
| Cdn. Sec. Growth | 4.23 | 4.65 |
| Cdn. Gas & Energy Pfd. | 12.98 | 13.52 |
| Cdn. Invest. Fund | 4.14 | 4.55 |
| Cdn. Trustee Income | 4.50 | 4.91 |
| Canada Co. Ltd. | 54.93 | 57.88 |
| Canages | 8.42 | 8.77 |
| Champion of Canada | 5.64 | 7.36 |
| Collective Mutual Fund | 5.07 | 5.57 |
| Commonwealth Inter. | 11.04 | 12.10 |
| C.I. Leverage | 2.77 | 3.04 |
| Competitive Capital | 5.72 | 6.27 |
| Corporate Investors | 4.91 | 5.36 |
| Corp. Inv. Stock Fund | 4.60 | 4.91 |
| Dom. Compound | 4.42 | 4.80 |
| Dom. Equity | 5.93 | 6.37 |
| Dreyfus Fund | 10.19 | 11.17 |
| Dynamic | 3.41 | 3.44 |
| Estates Funds | 3.54 | - |
| Exec. Int'l. Fund | 5.96 | 6.42 |
| Exec. Fund of Can. Ltd. | 4.19 | 4.64 |
| Estates Funds | 3.54 | - |
| Federated Financial | 3.51 | 3.86 |
| Flexity Trend | 19.90 | 21.75 |
| First Participating | 5.66 | 6.19 |
| Fonds Collectif "A" | 4.67 | 5.02 |
| Fonds Collectif "B" | 3.82 | - |
| Fonds Desjardins "A" | 3.62 | - |
| Fonds Desjardins "B" | 2.41 | 2.63 |
| Fraser Fund | 7.41 | 8.15 |
| GIS (Compound) | 5.60 | 6.58 |
| GIS (Income) | 5.49 | 6.03 |
| Growth Equity | 6.69 | - |
| Guardian Growth | 6.00 | 6.58 |
| Industrial Growth | 5.01 | 5.50 |
| Invest Growth | 9.70 | 10.60 |
| Invest Mutual of Can. | 4.76 | 5.21 |
| Invest Int'l Mutual | 5.92 | 6.47 |
| Invest | 12.79 | 13.94 |
| IOS Int'l | 4.19 | 4.64 |
| IOS Pension | 5.07 | 5.57 |
| IOS Regent | 7.40 | 8.04 |
| IOS Venture | 3.18 | 3.43 |
| Keystone Canada | 5.25 | 5.77 |
| Keystone Polarix Fund | 10.02 | 11.00 |
| XKeystone Canadian K-2 | 15.64 | 17.05 |
| XDo. S-1 | 15.64 | 17.05 |
| XDo. S-4 | 2.96 | 3.25 |
| Le Fonds P.E.P. | 12.76 | 13.92 |
| Manning Research | 4.19 | 4.64 |
| Manhattan | 2.73 | 2.98 |
| Married Resources | 5.09 | 5.59 |
| Mutual Accumulating | 4.90 | 4.95 |
| Mutual Bond Fund | 8.58 | 9.19 |
| Mutual Growth Fund | 3.78 | 4.12 |
| Mutual Income Fund | 4.04 | 4.84 |
| Natracor | 11.20 | 11.74 |
| One William Street | 12.50 | 13.66 |
| Pension Mutual | 6.42 | 7.04 |
| sPerformance Plus | 2.58 | 2.82 |
| Principal | 3.85 | 4.00 |
| Provident Stock | 4.81 | 5.26 |
| sPutnam Inv. Fund | 5.13 | 5.48 |
| sPutnam Growth | 6.01 | 6.30 |
| Radiation | 2.63 | - |
| Ray Fund | 4.76 | 4.91 |
| Sav. & Inv. Amer. | 5.66 | 6.23 |
| sSav. & Inv. Amer. | 9.52 | 9.36 |
| Spec | 8.80 | 8.49 |
| Starus | 3.97 | 3.96 |
| sTechnol | 6.18 | 6.74 |
| Times Investment Fund | 6.08 | - |
| Utd. Accumulative | 4.15 | 4.56 |
| Utd. American | 1.91 | 1.99 |
| Utd. Horzon | 2.46 | 2.73 |
| Utd. Venture | 3.27 | 3.59 |
| Universal Sav. Equity | 6.36 | 6.95 |
| sWinfield Growth | 3.45 | 3.77 |
| Xanadu | 3.41 | 3.74 |
| York Fund of Canada | 4.01 | 4.36 |
| XI.S. Fivende | - | - |

Denison a perdu 1-3 à \$23 7-8, Kerr Addison, 1-4 à \$11; Consumers' Gas, 1-8 à \$16 1-4; Imperial Oil, 1-8 à \$17 7-8; Falconbridge, 1-2 à \$134; Alcan, 1-4 à \$22 1-4. Chieftain a perdu 25 cents à \$7.50.

Home A a gagné 1-4 à \$19 3-4; Superstep, 1-8 à \$38; Bow Valley, 7-8 à \$15 3-4; Electrohome, 3-4 à \$18 3-4; Patino, 1-4 à \$33; Preston a gagné 25 cents à \$9.75 et Chrysler, 1-4 à \$11 3-4.

Chrysler a perdu 1-3 à \$22 3-4; General Motors Corp., 5-8 à \$73 3-4.

La Banque de Nouvelle-Ecosse a gagné 1-8 à \$19 3-4.

Bourse de Toronto

La Banque de France a remboursé, hier, 246.000.000 de francs

Le Fonds Monétaire International

PARIS, 2 septembre (AFP) — Le remboursement de 246 millions de dollars que la France vient d'effectuer au titre du fonds monétaire international n'était pas prévu dans les clauses de son "tirage conditionnel" du 19 septembre 1969.

Il est lié indiquent-on de source autorisée, à l'amélioration des réserves françaises de devises. Les statuts du F.M.I. prévoient en effet qu'un pays débiteur est tenu de ces remboursements dès que ses réserves atteignent un niveau donné.

C'est pourquoi, ajoutent-ils de même source, ce remboursement est, surtout, la demande qui a été faite par le F.M.I. prouve que la position monétaire de la France s'est nettement améliorée. Toutes les dettes à court terme que la France avait contractées avant la dévaluation de la monnaie auprès des Banques Centrales amies ou auprès des banques privées françaises ont d'autre part été remboursées complètement.



M. Gérard Dufault, L. Pharm.



M. Yves Chicoine, L. Pharm.



M. J.-P. Marsan, L. Pharm.



M. Robert Lévesque, C.A.



M. J.-C. Panisset D.M.V. Ph.D.



M. Roger Demers B. Sc.



M. André Riendeau L. Pharm.

Président: M. Gérard Dufault, L. Pharm., Laboratoire Pentagone Limitée. 1er Vice-président: M. Yves Chicoine, L. Pharm., Laboratoire Octo Limitée. 2e Vice-président: M. J.-P. Marsan, L. Pharm., J.P. Marsan & Cie Limitée. Trésorier: M. Robert Lévesque, C.A., Laboratoire Bio-Millet Limitée. Secrétaire: M. J.-C. Panisset, D.M.V. Ph.D., Institut de Biochimie Industrielle Inc. Directeur: M. Roger Demers, B. Sc., Laboratoires Anglo-French. Aisevier: M. André Riendeau, L. Pharm., Laboratoire Franca Inc.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

Advertisement for AIR FRANCE featuring the slogan 'une exclusivité AIR FRANCE' and 'SERVICE MONTRÉAL'. Includes contact information for Montreal, Québec, and Rimouski offices.

Advertisement for COMPTABLES AGRÉÉS (Accountants) listing various firms such as BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE, LUCIEN DAHMÉ, C.A., PROVOST & PROVOST, VIAU & ROBIN, Duval, Buteau & Cie, THORNE, GUNN & CIE, Samson, Bélair, Côté, Lacroix, and Indices des obligations à N.Y. and Toronto.

B-o-c-c-a-b-e-l-l-a 10, Pittsburgh 7!

Par Marc Thibeault

En 8 saisons dans les ligues de calibre majeur, l'arrêt-court Leonard Eugene Alley, 30 ans, n'avait jamais frappé un circuit alors que les buts étaient tous occupés par des coéquipiers. Eh bien, hier soir, il en eut un lorsque son coup en flèche passa entre les bottines de Boots Day au champ centre pour rouler jusqu'à la clôture. Donc un grand chelem à l'intérieur du terrain.

D'autre part, le lanceur Bob Moose, à ses trois précédents départs contre les Expos de Montréal cette saison, n'avait pas duré plus que 3 manches et deux tiers. Hier soir, Moose en lança 7 et un tiers et quitta le monticule avec une avance 6-3 et deux coureurs (Staub et Bailey, on l'aura deviné) sur les buts.

Eh bien, malgré toutes ces gentillesses de la part des protégés d'un Gene Mauch qui fut expulsé au cours d'une remarquable deuxième moitié de 8e manche, les Expos ont néanmoins réussi à vaincre les Pirates de Pittsburgh 10-7 devant 15,461 spectateurs (sans parler de ceux de la télévision) plus ou moins sidérés... grâce à une remontée de 4 points à la 8e et aux autres de 3 points à la 9e sur le circuit certes le plus opportun de la jeune carrière de John Boccabella, comme l'annonce Claude Mouton au micro du parc Jarry.

Les Expos, qui ne frappèrent qu'un seul coup sûr au cours des 5 premières manches, marquèrent un premier point à la 8e manche lorsque Staub, après deux retraits, recut son 102e BB de la saison, comptant ensuite sur le long double de Bailey, son 17e de l'été.

Après n'avoir donné, à l'instar de Moose, qu'un seul coup sûr durant les 5 premières manches, Carl Morton éclata, pour ainsi dire, à la 6e alors que neuf Pirates paraderent devant lui, marquant 6 gros points en cours de route grâce à un double de Dave Cash, un autre double de Roberto Clemente (sur lequel Cash n'alla pas plus loin que le 3e but parce qu'il glissa de tout son long alors qu'il se dirigeait vers le marbre), un retrait au champ intérieur, un BB intentionnel, un simple de Manny Sanguillen, un autre de Richie Hebner et,

avec les buts bien pleins, le circuit un peu chanceux d'Alley, déjà signalé.

Les Expos exécutèrent une remontée de deux points à leur moitié de la manche à la suite d'un simple de Marv Staehle, d'une erreur du 1er-but Al Oliver, d'un chandelle au champ centre de Staub, un simple de Bailey et un double de Jim Gosger. Bate-man et Day laissant ensuite Bailey et Gosger en panne aux 3e et 2e buts respectivement.

Survint l'excitante 8e manche alors que Montréal y alla de 4 points pour prendre une avance 7-4 grâce à un BB à Staub et un simple de Bailey contre Moose et, après le retrait de Phillips au bâton contre George Brunet, un mauvais lancer de Dave Giusti, un BB à Bate-man, un double de Day et un simple de Wine.

Après deux retraits à la 9e manche, il semblait bien que

Mike Marshall allait triompher 7-5. Mais le frappeur d'urgence Bob Robertson s'amena au marbre pour réussir un circuit égalisateur. Mais à leur demie de cette même 9e manche, les Expos devaient montrer aux Pirates de quel bois ils se chauffent. Fairey eut un BB après un retrait et Bailey un autre, après le retrait de Staub.

Le gérant Danny Murtaugh remplaça Joe Gibbon, son 5e lanceur, par Bruce Dal Canton qui Boccabella accueillit avec son 5e circuit de la saison, un coup en flèche dans les estrades du champ gauche.

Et oui!

A COUP SUR: Même s'ils ont une équipe qui mène le classement de sa division, les Pirates ont attiré moins de spectateurs que les Expos... ainsi, après 67 parties jouées à Pittsburgh, le total des assistances des Pirates

s'établit à 1,026,556, à comparer à 1,157,035 pour le Montréal pour 65 joutes présentées au parc Jarry. Les Pirates sont néanmoins 346,337 spectateurs en avance sur leur total 1969 pour le même nombre de parties... pour 40 programmes présentés cette saison au vieux Forbes Field, la moyenne d'assistance a été de 9,672 à comparer à une moyenne de 27,810 pour 23 programmes offerts au nouveau stade Three Rivers.

PITTSBURGH (7)

| | | | | |
|---------------|----|---|----|----|
| Alou, cc | ab | p | cs | pp |
| Cash, 2b | 4 | 2 | 1 | 0 |
| Robertson, f | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Gibbon, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dal Canton, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Clemente, cd | 5 | 0 | 2 | 0 |
| Oliver, lb | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Stargell, cg | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Sanguillen, r | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Hebner, 3b | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Alley, ac | 3 | 1 | 1 | 4 |
| Brunet, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Giusti, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Lamb, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mazeroski, 2b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Moose, l | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Patekac | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 36 | 7 | 9 | 7 |

MONTREAL (10)

| | | | | |
|----------------|----|----|---|----|
| Stahle, 2b | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Sutherland, f | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Fairey, cg | 4 | 2 | 0 | 0 |
| Staub, cd | 3 | 2 | 0 | 0 |
| Bailey, 3b, 1b | 3 | 2 | 3 | 2 |
| Gosger, lb | 3 | 0 | 1 | 1 |
| Phillips, fu | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Boccabella, r | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Batemann, r | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Mye, co | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Laboy, 3b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Day, cc | 4 | 1 | 2 | 2 |
| Wine, ac | 4 | 0 | 1 | 2 |
| Morton, l | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Jones, fo | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Marshall, l | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Totaux | 35 | 10 | 8 | 10 |

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Pittsburgh | 000 006 001 - 7 |
| Montréal | 100 002 043 - 10 |
| E - Oliver, LSB | - Pittsburgh |
| 5, Montréal 5, 2b - Bailey, Cash, | |
| Clemente, Gosger, Day, C - Al- | |
| ley 7, Boccabella 5, Robertson | |
| 21, EV - Bailey. | |

Lanceurs

| | | | | | | |
|------------------------------------|---|----|---|----|----|----|
| Moose | m | cs | p | pp | bb | rb |
| Moose | 7 | 1 | 3 | 5 | 4 | 2 |
| Brunet | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Giusti | 0 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Lamb | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Gibbon p, 0-1 | 2 | 3 | 0 | 2 | 2 | 2 |
| Dal Canton | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Morton | 7 | 8 | 6 | 2 | 2 | 2 |
| Marshall g, 2-6 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| LM - Giusti, T - 2:44, A - 15:461. | | | | | | |

l'information sportive

DÉROUTE DES ALOUETTES

OTTAWA, Le Devoir. — Pour la première fois depuis plusieurs années, les Alouettes s'amenaient dans la vieille capitale, favoris pour l'emporter contre les Rough Riders de l'endroit. Mais comme à chaque fois depuis nombre d'années, les Alouettes ont subi un échec, digne des grands revers des années passées.

Si les joueurs de l'équipe montréalaise croyaient avoir la partie facile parce que Russ Jackson, Vic Washington, Martene Adkins et compagnie n'étaient pas là, eh bien ils ont dû la trouver plutôt saumâtre, cette partie, puisqu'ils ont dû s'incliner 31-7 devant un adversaire qui a su exploiter les moindres faiblesses de l'ennemi.

Un nom à retenir, celui de Hugh Oldham qui s'est amusé comme un petit fou dans le champ arrière défensif des Alouettes qui devaient le prendre, au début de la rencontre, pour un des leurs. Mais très tôt, ils se sentent aperçus, trop tard il va sans dire, que ce M. Oldham jouait pour les Riders et qu'en moins d'une demie de jeu, il avait marqué pas moins de trois touches sur de magnifiques passes de Gary Wood.

Sitôt à très bien fonctionné pour les hommes de Jack Gotta, on ne peut en dire autant de la performance des Alouettes et de celle en particulier de Sonny Wade. Sa fiche totale peut sembler très bonne, ayant complété 25 de ses 39 passes. Mais là où Wade a erré, c'est au chapitre des interceptions alors que l'aérielle défensive des Riders, combinée avec le manque de précision de Wade et la faiblesse des receveurs des Alouettes, a intercepté quatre passes dans des moments fort critiques.

Dans le premier quart, les Alouettes donnaient l'impression d'une équipe qui enregistrerait un 4e gain contre aucun échec. Mais une échappée de Terry Evanshen après qu'il eut capté une passe de Wade sembla démolir et déconcentrer les Alouettes qui venaient de voir, quelques jeux auparavant, Dick Smith échapper une passe parfaite. Ces quelques pévées ont semblé donner aux Riders un élan nouveau et à la toute fin du premier quart, Gary Wood complétait une passe de six verges à Oldham.

A partir de ce moment, plus rien ne fonctionnait pour les Alouettes qui virent Oldham se moquer littéralement de la défensive montréalaise.

Il recu d'abord un passe de 35 verges de Wood pour un majeur et une autre de 75 verges qui laissa le pauvre Gene Gains un peu perplexé et désorienté.

Jim Mankins plongea ensuite de la ligne de quatre et portait ainsi le compte 28-0 pour les Riders, à la stupefaction des spectateurs et des Alouettes.

Dans une telle déroute, les bons points sont difficiles à déceler mais il y a quand même un quelques-uns. Terry Evanshen a, comme d'habitude, joué un excellent match, surtout dans la deuxième demie. Sans vouloir excuser l'équipe pour sa piètre performance, Evanshen a déclaré que le repos de deux semaines accordé aux Alouettes pouvait avoir eu un effet magique en ce sens que les plaqués des Riders semblaient beaucoup plus solides, justement à cause du manque de contact, et ce au début d'une saison.

Le demi Moses Denson pourrait également s'avérer un joueur très utile dans les prochaines parties puisqu'il nous a ravi avec ses feintes très décevantes. Par contre, le problème du botteur de précision n'est certes pas réglé puisque George Springate a raté ses deux tentatives de placement.

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| Ottawa Touché: Oldham: converti. | MacMillan 14:10 |
| MacMillan 7:48 | Aucun point |
| Ott - Touché, Oldham: converti. | Quatrième quart |
| MacMillan 5:47 | Ott. - Placement, MacMillan, du |
| Ott. - Touché, Oldham: converti. | 30, 1:25 |
| MacMillan 11:52 | Mil. - Touché, Evanshen, converti. |
| Ott. - Touché, Mankins: converti. | Springate 8:45 |
| | Montréal 7 Ottawa 21 |
| | Assistance: 20,996 |

Au hasard des nouvelles

GARY COWAN, de Kitchener, Ont., qui tente de remporter pour une deuxième fois le championnat amateur de golf des Etats-Unis, a joué 69, un sous la normale, hier au club de golf Waverly, pour ainsi prendre les devants en compagnie de Jean Simond, de Mike Killian et de Tom Kite, à l'issue de la première ronde du Championnat amateur de golf des Etats-Unis.

DOUG SANDERS a prouvé hors de tout doute la supériorité des golfeurs sur les golfeuses en battant facilement et par 12 coups la golfeuse professionnelle Carol Mann, hier, à Grossinger, N.Y. L'excentrique Sanders a joué 73, deux coups au-dessus de la normale, tandis que Carol Mann ne pouvait faire mieux que 85. Sanders avait accepté de jouer cette partie amicale pour prouver que les femmes devraient plutôt demeurer à la maison que de venir jouer au golf. Vraiment ce M. Sanders est très méchant pour ces dames qui, à l'occasion, peuvent quand même faire rougir quelques golfeuses.

PETER EAGER et MARK HALLIDAY, de Pointe-Claire, ont été les vainqueurs des régates réservées aux voiliers de la classe Petrel lors des deuxième régates nationales des scouts qui se déroulaient à Montréal et qui se sont terminées par la victoire des Canadiens qui ont pris les six premières places devant les Britanniques, les Israéliens et les Jamaïcains. Les deux champions ont remporté quatre victoires, terminé une fois en deuxième place tout en n'ayant eu que cinq points de pénalisation.

LA POLITIQUE est encore venue perturber le déroulement des compétitions de ballon-panier des Universiades de Tunis, l'Algérie, qui avait déjà refusé de rencontrer l'équipe d'Irak, a de nouveau refusé, hier matin, de jouer contre celle du Portugal en raison de la politique pratiquée par ce pays en Afrique. S'appuyant sur un article du règlement, les organisateurs ont relégué les Algériens au dernier rang du tournoi. Par ailleurs, les chefs des délégations des pays de l'Europe de l'Est ont déclaré que leurs équipes joueraient contre Israël ou le Portugal si le tirage au sort en décidait ainsi.

NOTRE EQUIPE NATIONALE de SKI pourra bénéficier d'un entraînement hivernal poussé, en Europe, grâce à la collaboration des fabricants d'équipements de ski qui ont versé une contribution de \$35,000 à l'Association canadienne de ski amateur. Huit skieurs, dont Betsy Clifford, de Camp Fortune, Judy Crawford, de Toronto, Diane Culver, de Montréal, et Laurie Kreiner, de Timmins, seront du voyage qui durera trois mois, et ce à partir du 22 septembre.

DON SUTHERIN, vétéran joueur de football de la LCF qui détient un record de huit apparitions à la classique de la Coupe Grey, a mis fin à sa courte retraite en acceptant de se joindre aux Argonauts de Toronto. Après plusieurs saisons avec les Chats-Tigres de Hamilton, Sutherland passa aux Rough Riders d'Ottawa au début de la saison dernière mais fut congédié la veille de l'ouverture de la présente saison.

L'EQUIPE FEMININE AMERICAINE du relais quatre fois 100 mètres nage libre, a battu le record du monde de cette spécialité, hier à Osaka, au cours de la rencontre de natation opposant le Japon aux Etats-Unis. Susie Awood, Kimura Brecht, Alice Jones et Cindy Schilling ont réalisé un temps de quatre mi. 27 sec. et 4/10. L'ancien record de 4 mi., 28 sec. et 1/10 avait été établi par une équipe américaine le 15 septembre 1969 à Colorado Springs.

LE CANADA est parvenu à inscrire sa première victoire au cours de la troisième journée des régates internationales de voile qui se déroulent à Kingston, Ont., tandis que les Américains ont remporté les dix autres épreuves à l'affiche. John Robertson, de Burlington, Ont., a été le premier Canadien victorieux de ces compétitions en triomphant dans la classe "Internationale 14 S". Paul Phelan, de Toronto, a pris la deuxième place dans l'épreuve réservée à la classe Finn, et Hans Fought, également de Toronto, en a fait autant dans la classe Soling.

FRANK MILNE, ancien joueur de Baseball de Cleveland de la ligue américaine de hockey, a été nommé, hier, instructeur des Black Hawks de St-Catherines de la ligue majeure junior A de l'Ontario. Il prendra la succession de Brian Shaw qui avait remis sa démission la semaine dernière.

PAUL NILSEN, de Toronto, a été classé 3e aspirant au titre de champion poids lourd détenu par George Chuvalo, dernière Bill Drover, de Wabush, T.N., et Charly Chase, de Montréal, lors du classement trimestriel de la Fédération canadienne de boxe, hier. Par ailleurs, Ed Ostapovich, de Vancouver, a devancé René Durelle, de Baie Sainte-Anne, comme premier aspirant au titre des mi-lourds détenu par Al Sparks, de Winnipeg.

ALLIE REYNOLDS, ancien lanceur des Yankees de New York et des Indiens de Cleveland, a attaqué, hier en Cour Suprême, le système de fonds de pension des ligueurs majeurs. Reynolds, qui est aujourd'hui président de l'Association Américaine de baseball, a déclaré que ce système, élaboré en 1967, privait quelque 100 anciens joueurs de bénéficier de ce fonds de pension. Il a ajouté qu'en 1954, un accord verbal avait été conclu à l'effet que les joueurs qui s'étaient retirés pourraient recevoir les mêmes bénéfices que les joueurs et instructeurs encore actifs. Or cet accord ne semble pas avoir été respecté, privant donc plusieurs anciens joueurs de revenus qu'ils seraient servis recevoir, du moins selon Reynolds.

LAMAR HUNT, multi-millionnaire de Dallas, tentera de contrôler le monde du tennis en offrant des bourses totalesant \$1,050,000 pour une série de tournois professionnels disputés aux Etats-Unis. Hunt, qui est le propriétaire des Chefs de Kansas City de la ligue Nationale de football en plus d'avoir certains intérêts, dans le baseball et le soccer, finance déjà l'organisation des Championnats du monde du tennis qui dirige les meilleurs joueurs de tennis professionnels. Hunt désire un calendrier de 20 tournois avec une bourse de \$50,000 à chacun, dont \$10,000 au vainqueur.

PREDOMINO, propriétaire du canadien Frank Merrill, participant à la plus riche chasse à courre des Etats-Unis pour l'obtention de la coupe Colonial, le 14 novembre à Camden, C.S. L'épreuve, dotée d'une bourse de \$100,000 accueillera notamment Kinloch Brae, propriétaire de la duchesse de Westminster, et Crips, appartenant à Sir Chester Manifold.

STU HOLCOMB, le nouveau directeur-général des White Sox de Chicago qui a succédé cette semaine à Ed Short, a déjà posé un geste important en congédiant, hier, le gérant Don Gutierrez pour le remplacer par l'instructeur Bill Adair. Si la nomination d'Adair au poste de gérant s'est déroulée dans le calme, celle par contre de Holcomb a suscité un vif désappointement de la part de Short, qui faisait partie de l'organisation des White Sox depuis 1950, a déclaré que "quelqu'un devait être blâmé pour la piètre performance de l'équipe cette saison et ce quelqu'un devait être moi". Cependant, Short a ajouté que le propriétaire du club, John Allyn, lui avait dit vouloir changer l'image du club et que pour ce faire, son départ était inévitable.

IMLACH ACHÈTE SON FILS PENDANT QUE PIT MARTIN PARLE DE GRÈVE!

BUFFALO (PC-PA) — Punch Imlach, directeur-général et instructeur des nouveaux Sabres de Buffalo de la ligue de hockey Nationale, a révélé hier qu'il avait acheté deux joueurs des Maple Leafs de Toronto — dont son fils, Brent, un centre de 24 ans. L'autre est l'aîné droit Floyd Smith, 35 ans.

D'autre part et à London, Ontario, le centre Pit Martin, des Black Hawks de Chicago, a prêté des difficultés dans la signature de contrats

et une grève possible aux camps d'entraînement des clubs de la LNH cet automne si les vétérans n'obtiennent pas de meilleurs salaires.

"Les juniors reçoivent de gros salaires sans avoir prouvé qu'ils appartiennent à la LNH et nous, les vétérans, devrions en recevoir aussi", a dit Martin en faisant allusion aux jeunes Dale Tallon et Gilbert Perreault.

Tallon aurait obtenu un contrat de \$50,000 des Canucks de Vancouver.

Martin, qui a compté 30 buts la saison dernière, avait pris la vedette l'automne dernier en critiquant la direction des Hawks et la façon de jouer de certains joueurs.

"Il semble qu'il n'y ait seulement 30 pour cent des joueurs sous contrat, la plupart avec des engagements à longs termes", a précisé Martin lors d'un tournoi de golf.

Martin n'a pas encore accepté les termes du Chicago tandis que Bobby Hull, gréviste l'an dernier, détient un contrat à long terme.

Pulford à L.A.? Par ailleurs, le quotidien Toronto Telegram a révélé que les Maple Leafs de Toronto auraient échangé Bob Pulford aux Kings de Los Angeles. Le journal ne disait pas quel était le joueur obtenu pour Pulford, 34 ans. Un porte-parole du club a dit qu'il ne savait rien.

Football

LIGUE CANADIENNE EST

| | | | | | |
|----------|---|---|----|----|-------|
| PJ | P | N | PP | PC | Pt |
| Montréal | 4 | 3 | 1 | 0 | 78 6 |
| Hamilton | 4 | 2 | 0 | 0 | 78 4 |
| Toronto | 5 | 2 | 0 | 1 | 115 4 |
| Ottawa | 5 | 2 | 0 | 1 | 108 4 |

OUEST

| | | | | | |
|--------------|---|---|---|---|------------|
| Saskatchewan | 7 | 6 | 1 | 0 | 169 104 12 |
| B. C. Lions | 7 | 4 | 0 | 0 | 169 149 8 |
| Calgary | 6 | 3 | 0 | 1 | 112 81 6 |
| Edmonton | 7 | 2 | 0 | 0 | 99 130 4 |
| Winnipeg | 5 | 1 | 4 | 0 | 75 147 2 |

AVANT-HIER

Edmonton 20, Colombie-Britannique 9 (Dave Cutler a réussi un placement et Terry Swann a marqué un touché en l'espace de 13 secondes au 4e quart pour les vainqueurs.)

HIER

Montréal 7 Ottawa 31 Calgary à Winnipeg

MEILLEURS COMPTEURS

LIGUE CANADIENNE Section Est

| | | | | | |
|---------------|---|----|---|---|----|
| MacMillan, O | 0 | 7 | 6 | 4 | 29 |
| Coffey, H. | 1 | 8 | 3 | 2 | 25 |
| Evanshen, M. | 4 | 0 | 0 | 0 | 24 |
| Jonas, T. | 0 | 12 | 3 | 3 | 24 |
| Wade, M. | 3 | 0 | 0 | 1 | 19 |
| Wellesley, O. | 3 | 0 | 0 | 1 | 18 |
| Taylor, T. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |
| Moro, T. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |
| Bland, T. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |
| Fleming, H. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |
| Oldham, O. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |
| Symons, T. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |
| Thorpe, T. | 2 | 0 | 0 | 1 | 12 |

Barthes bat Belkin

FOREST HILLS (AFP) — Le Français Pierre Barthes, grâce à sa puissance supérieure, a aisément battu le Canadien Mike Belkin 6-3, 6-4 et 6-2 et s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi omnium de Forest Hills, doté d'une bourse totale de \$176,000 avec des premiers prix de \$20,000 pour le champion et de \$7,500 pour la championne.

Dans un autre match, le Français Jean-Baptiste Chanfreu a causé la première surprise du tournoi en éliminant Marty Riessen, 2-6, 7-5, 1-6, 6-4 et 6-0.

Voici d'autres résultats de la 1ère ronde du Championnat omnium des Etats-Unis:

Tony Roche bat Erik van Dillen 6-3, 6-4 et 6-3.

Alex Metreveli bat King van Nostrand 6-4, 6-2 et 6-4.

Stan Smith bat Bob Lutz 1-6, 7-6, 6-1 et 7-6.

Cliff Drysdale bat Mike Machette 1-6, 6-2, 6-4 et 6-3.

Wilhelm Bunger bat Ian Crookenden 4-6, 6-4, 6-3, 6-7 et 6-3.

Nicola Pilic bat Jaime Filolol 6-2, 6-2 et 7-6.

Frank Froehling bat Richard Cready 6-4, 3-6, 7-6, 4-6 et 6-2.

Cliff Richey bat Chauncey Steele 6-4, 6-4 et 6-4.

Pancho Segura bat Atet Wijnoro 7-6, 4-6, 7-5 et 6-0.

Ken Rosewall bat J. Pott-hont 6-2, 6-2 et 6-2.

Pancho Gonzales bat Ingo Buding 6-2, 7-5 et 1-0, abandon.

Mark Cox bat Jim Connors 6-2, 6-4 et 6-2.

Tom Gorman bat Marcelo Lara 4-6, 6-3, 6-2 et 6-4.

Thomas Koch bat Andres Gimeno 6-3, 6-4 et 6-3.

Charles Passarel bat Richard Russell 4-6, 7-5, 7-6 et 6-3.

Tom Okker bat Tom Edlesen 6-1, 6-4 et 7-6.

Ray Moore bat Ismael El Shafe 6-4, 6-3 et 6-1.

Paul Gerken (E.U.) bat John Sharpe (Canada) 6-0, 6-3, 7-5.

Roy Emerson (Australie) bat Herb Fitzgibbon (E.U.) 7-6, 6-3, 6-4.

Stan Passarel (Porto-Rico) bat Jurgen Fassbender (Allemagne) 7-6, 7-6, 4-6, 7-5.

Manuel Santana (Espagne) bat Owen Davidson (Australie) 6-7, 7-6, 6-7, 6-3, 6-4.

Bob Carmichael (Australie) bat Owe Bengsson (Suède) 4-6, 6-3, 6-1, 6-2.

Alex Omedo (E.U.) bat Peter Fischbach (E.U.) 7-6, 6-4, 6-4.

Jim Osborne (E.U.) bat Luis Ayala (Chili) 6-7, 5-7, 6-4, 6-3, 6-1.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE

| | |
|--|---------------------|
| Philadelphie | 000 000 101 - 2 6 1 |
| Chicago | 400 800 32x-17 20 0 |
| Jackson, Palmer 2e, Wilson 4e, Wenz 7e et McCarver, Pappas, Miller 9e et Hundley, Rudolph 8e, LG: Pappas (11-4), LP: Jackson (4-14), Circuits: Gable 1er, Peptone 21e, Hundley 6e, Pappas 2e, James 3e, A. - 16:234, (Peptone, à la 1ère, et Hundley, à la 4e, ont frappé des circuits bonds pour 3 points chacun; c'était la 6e victoire de Pappas en 13 décisions depuis qu'il joue pour les Cubs et la fin d'une série de 5 victoires consécutives des Phillies). | |

2e partie

| | |
|---|-----------------------|
| Détroit | 001 000 000 - 1 5 1 |
| Boston | 301 002 13x - 10 11 0 |
| Cain, McRae 6e Sherman 7e, Killenny 8e et Lamont; Koonce et Pavetich, LG - Koonce (3-3); LP - Cain (12-6); Circuits: Lamont 1er, Yazstrmski 36e, A. - 19:144. | |

Baltimore 000 200 000 2 8 0

New York 000 000 300 3 8 0

McNally, Hall 7e et Elchebarren; Kekich, McDaniel 8e et Munson; LG: Kekich (5-3), LP: McNally (21-9), A. - 20:008. (C'était la 1ère défaite de McNally depuis le 18 juillet).

Cleveland 000 000 001 - 1 4 0

Washington 000 012 10x - 4 11 0

McBowel, Vance 6e, et Fosse; Bosman et Casanova; LG - Bosman (15-9), LP - McDowell (19-9).

LAJOURD'HUI (et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE

| |
|---|
| Pittsburgh, Blass (8-9) à Montréal McGinn (7-8), 8h06. |
| Philadelphie, Short (7-13) à Chicago, Jenkins (17-14), 2h30. |
| New York, Gentry (9-7) à St-Louis, Carlton (7-18), 1h30. |
| Los Angeles, Foster (8-10) à Atlanta, Stone (9-9), 8h05. |
| San Francisco, Pitlock (4-4) à Cincinnati, Cloninger (6-5), 8h05. |
| San Diego, Kirby (8-14) à Houston, Billingham (10-5), 8h30. |

LIGUE AMERICAINE

| |
|---|
| Chicago, Crider (3-7) à Oakland, Segui (9-10), 10h30. |
| Kansas City, Rooker (8-14) à Californie, May (6-11), 11h. |
| Cleveland, Hargan (7-2) à Washington, Hannan (9-6), 7h30. |
| Baltimore, Palmer (18-7) à New York, Stottlemire (12-11), 8h. |
| Détroit, Niekro (11-10) à Boston, Romo (6-3), 7h30. |
| Seules parties à l'affiche. |

Trou d'un coup!

Nicole Marin a réussi un trou d'un coup au 5e trou d'une longueur de 155 verges avec un bois-5 lors d'une compétition qui se déroulait au club Islesmere. L'heureuse golfeuse était accompagnée de Berthe Bergévin, de Suzanne Renaud et d'Hélène Léger, toutes trois du club Islesmere.

VICTOIRE DE TIMOTHY T.

DU QUOIN, ILL. PA. Le favori Timothy T., habilement conduit par John Simpson, a remporté, hier à Du Quoin, Ill., deux des trois courses requises pour ainsi sortir vainqueur dans le Trot Hambletonian, doté d'une bourse de \$143,630. Timothy T. a gagné la première manche en 2 min., 00 sec. et 1/5, et après avoir terminé second dans la deuxième, il triompha dans la troisième et décisive course en enregistrant un temps de 2 min., 00 sec. et 3/5.

À Blue Bonnets

Pari double: Paraguay (9) et Tierra Querida (7): \$8.80.

1ère exacta: Interrogate (1) et Big Shoe (7): \$15.70.

Quiniela: Is Poppin (2) et Confederation Year (7): \$78.00.

2e exacta: Kings Herald (2) et Last Sub (5): \$185.50.

Mutuel: \$432.315.

Assistance: 8,881.

Rapport financier Blue Bonnets

M. Raymond Lemay, président, a révélé, hier et au nom du conseil d'administration, un rapport financier intérimaire aux actionnaires de la piste de courses Blue Bonnets. Il signale, entre autres: "Au début de l'année financière présentement en cours, nous avons établi des prévisions basées sur nos statistiques des années précédentes. Tenant compte de ces statistiques, nous constatons que les paris accusent, au 30 juin, une diminution de 4% et les assistances une baisse de 1.9%. Nous attribuons principalement ces (faibles) diminutions à la baisse générale des affaires, à une situation économique difficile ainsi qu'à une restriction qui se fait de plus en plus sentir dans le domaine des liquidités".

Voici une copie du rapport:

BLUE BONNETS RACEWAY INC. ET SES FILIALES

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES Pour 6 mois, se terminant le 30 juin 1970

| | |
|---------------------------|--------------|
| REVENUS: | |
| Pari mutuel | \$ 7,236,874 |
| Admissions | 1,362,742 |
| Programmes et concessions | 615,481 |
| Autres revenus | 53,534 |
| | \$ 9,268,631 |

Un cancer virulent menace la vie de Vince Lombardi

WASHINGTON (PA) — Mme Vincent Lombardi a confirmé hier, le fait que son mari, célèbre instructeur de football, souffrait d'un cancer extraordinairement virulent.

Sa déclaration a été remi-

se aux journalistes par la direction de l'hôpital de l'Université Georgetown où le directeur-général et instructeur des Redskins de Washington de la ligue Nationale de football a été récemment opéré par la deuxième fois en un mois.

"M. Lombardi a subi une intervention chirurgicale le 27 juin pour qu'on lui enlève un tumeur et une partie du colon. Il a été de nouveau hospitalisé le 27 juillet pour une nouvelle opération en rapport avec une forme extraordinairement virulente de cancer".

Cette déclaration de Mme Lombardi fut lue par Art Ciervo, directeur des relations publiques de l'hôpital. C'était la première fois qu'on admettait que Lombardi souffrait de cancer, bien qu'il y ait eu plusieurs rumeurs à ce sujet depuis un mois.

On croit encore, même si la chose ne fut pas confirmée, que Lombardi est dans un profond coma depuis deux jours et qu'il est à l'article de la mort.

Lombardi, âgé de 57 ans et surveillant de son premier métier, est l'homme qui avait transformé les Packers de Green Bay d'équipe de dernière place en un club de champions de la ligue Nationale en 1961, 1962, 1965, 1966 et 1967. Il passa au club Washington, comme instructeur, directeur-général et actionnaire, l'année dernière.

C'est encore sous sa direction que Green Bay gagna les deux premiers matches de l'annuel "Super Bowl", riche événement qui affrontait les champions de la ligue Nationale à ceux de l'Amérique. On sait que les deux ligues, cette saison, n'en formeront qu'une divisée, toutefois, en plusieurs divisions.



VINCE LOMBARDI



BAIKAL LANCE ET... COMMMPTE ! Le Cirque de Moscou, à partir de jeudi soir de la semaine prochaine et à l'amphithéâtre Maurice Richard, présentera un des numéros les plus extraordinaires, soit un match de hockey entre deux équipes d'ours sur patins ! Voici d'ailleurs une scène nous montrant "Baikal", à g., celui qu'on a surnommé "le Maurice Richard du hockey professionnel en Russie", marquant un but contre un gardien d'entraînement au mauvais endroit.

Phil Giroux bon premier

Philippe Giroux, pro attiré du club de golf Montréal, est en tête du classement pour le titre de "golfeur de l'année au Québec" à la veille du championnat de l'Association des golfeurs professionnels du Québec qui sera joué la semaine prochaine à son propre parcours de la rue Sherbrooke est.

Grâce à une égalité en 3e position lors du tournoi pro-am O'Keefe de la fin de la semaine dernière à Victoriaville, Giroux a maintenant 48,86 points à comparer à 41,0 pour André Gagnier, du club Islemere, et 39,428 pour André Maltais, du club Laval-sur-le-Lac. S'il finit parmi les premiers dans le tournoi de 54 trous qui commencera jeudi de la semaine prochaine à l'ex-club Municipal, Giroux gagnera le prix de \$400 qui accompagne le titre de "golfeur de l'année au Québec".

Une bourse totale de \$7,500 sera en jeu lors du championnat professionnel du Québec, la semaine prochaine, le premier prix en étant un de \$1,500. Sont éligibles à participer à ce tournoi de 54 trous, tous les professionnels et adjoints-pro (depuis au moins deux ans) qui sont membres de la section Québec de l'Association des golfeurs professionnels du Québec. On s'attend à une participation de plus de 100. Le champion de 1969, incidemment, est Adrien Bigras, du club Rosemere et qui, évidemment, sera là pour défendre son titre.

Voici maintenant le classement des pros pour le titre de "golfeur de l'année" avec les points et l'argent qu'ils ont jusqu'ici amassés dans les divers tournois du circuit O'Keefe:

- Phil Giroux, Montréal, 48,86 points, \$1,340.66;
- André Gagnier, Islemere, 41,0 et \$1,103.50;
- André Maltais, Laval-sur-le-Lac, 39,428 et \$1,070.94;
- Doran Doucet, Windsor, 32,7 et \$845.30;
- Ken Fulton, Vallée du Richelieu, 30,761 et \$835.94;
- Jack Bisseger, Vallée du Richelieu, 27,533 et \$706.14;
- Trevor Bateman, Fort-Lauderdale, 25,0 et \$700;
- Jean-Guy Périard, Boucherville, 22,5 et \$592.17;
- Luc Brien, Pinegrove, 22,5 et \$579.17;
- Adrien Bigras, Rosemere, 21,33 et \$538.47;
- Lew Taylor, Lachute, 18,833 et \$505.83;
- Gerry Proulx, St-Eustache, 18,33 et \$462.50;
- John Porter, Elm Ridge, 17,928 et \$501.78;
- Adrien Leblanc, BeauChâteau, 17,5 et \$462.50;
- Jules Huot, Laval-sur-le-Lac, 17,5 et \$462.50;
- Germain Périard, Mont-Pellier, 17,0 et \$441.17;
- Paul Labonté, Epiphanie, 12,261 et \$393.44;
- Don Lunn, Cowansville, 10,33 et \$270.41;
- Grâce Fry, Hermitage, 7,0 et \$188.81;
- Reynald Guilbeault, Rivermont, 6,2 et \$165.67;
- Jean Ratelle, Pinegrove, 6,0 et \$142.14;
- Jean-Guy Gendron, Bic, 6,0 et \$142.14;
- Brian McLean, Lorraine, 6,0 et \$174.64;
- André Cazes, Lévis, 6,0 et \$140;
- Roger Bouchard, Rivermead, 6,0 et \$143.75.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est donné par les présentes que la convention datée du 12, 1970 en vertu de laquelle HOMEPLAN REALTY LIMITED a cédé et transféré ses comptes de livres, présents et futurs, à TRADERS HOMEPLAN LIMITED, a été enregistrée au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 21 août 1970, sous le No 2226418 et au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Québec, le 31 août 1970, sous le No 675345.

AVIS est donné par les présentes que la convention datée du 12, 1970 en vertu de laquelle TRADERS HOMEPLAN LIMITED a cédé et transféré ses comptes de livres, présents et futurs, à TRADERS GROUP LIMITED, a été enregistrée au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 21 août 1970, sous le No 2226417 et au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Québec, le 31 août 1970, sous le No 675344.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREANCIERS Dans l'affaire de la faillite de: GILLES BOISVERT, pharmacien, faisant affaires sous le nom de "PHARMACIE PINSONNAULT ENRG." au 1300 st. rue Ontario, Montréal, et demeurant à 390 st. Présentation, Dorval, P.Q.

CONSOLIDATED REALTY CORP. AVIS est par les présentes donné que CONSOLIDATED REALTY CORP., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans les Chés et district de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 289 967 ROMÉ HENRI, de la ville de Jacques-Cartier, District de Montréal, et résidant au 1841 de la rue Joliette, demandeur

Canada Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 289 967 ROMÉ HENRI, de la ville de Jacques-Cartier, District de Montréal, et résidant au 1841 de la rue Joliette, demandeur

Canada Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 289 967 ROMÉ HENRI, de la ville de Jacques-Cartier, District de Montréal, et résidant au 1841 de la rue Joliette, demandeur

VILLE DE MONTRÉAL Expropriation et possession préalable, en vue de leur fermeture parce que jugées inutiles, de certaines rues, sans les bâtiments dessus érigés, situés dans le quadrilatère borné par les rues Tupper, Sussex, Classe et le boulevard Dorchester. C.S.M. 1443

PAUL HÉBERT C.A. SYNDIC 225 rue St-Jacques, Montréal, P.Q. Tél.: 488-3381

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

| Item | Número de cadastre | Subdivision | Número | rue | Propriétaire |
|------|--------------------|-------------|-----------------|--------------------|-------------------------------------|
| 1 | 1647 | P-7 | ruelle | Lot arr. Sussex | Protestant Infants Home of Montreal |
| 2 | 1648 | P-3 | ruelle | Lot arr. Sussex | do |
| 3 | 1651 | P-6 | ruelle | Lot arr. Clouse | Mt. Children's Hospital |
| 4 | 1651 | P-6 | ruelle | Lot arr. Clouse | Mt. Loan and Mortgage |
| 5 | 1651 | P-11 | ruelle | Lot arr. Clouse | do |
| 6 | 1651 | P-10 | ruelle | Lot arr. Clouse | do |
| 7 | 1651 | P-9 | ruelle | Lot arr. Clouse | do |
| 8 | 1651 | P-8 | ruelle | Lot arr. Clouse | Mt. Loan and Mortgage |
| 9 | 1651 | P-7 | ruelle | Lot arr. Clouse | do |
| 10 | 1651 | 6-1 | Lot arr. Sussex | Montreal Trust Co. | |
| 11 | 1651 | P-6 | Lot arr. Sussex | do | |
| 12 | 1651 | P-4 | Lot arr. Sussex | do | |
| 13 | 1649 | P-3 | ruelle | Lot arr. Sussex | John William Shotton |

Canada Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 288,568 ROSAIRE MAISONNEUVE, chauffeur d'autobus, de Ville LaSalle, district de Montréal, résidant et domicilié au 9306 avenue Bayar, Appri. 312, demandeur

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL MINISTÈRE DES TRANSPORTS / SERVICES DE L'AIR CANADA

APPEL D'OFFRES Projet No: 600-069 - Chemins d'accès temporaires, Partie 1. Sur l'emplacement du Nouvel Aéroport International de Montréal, Ste-Scholastique, Québec. Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à: BUREAU DES APPELS D'OFFRES, BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, 31ÈME AILE, 31ÈME ÉTAGE, EDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL, CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL. seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure avancée de l'est), MERCREDI, LE 30 SEPTEMBRE 1970. Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent être obtenus par les entrepreneurs généraux à l'adresse ci-haut mentionnée, sur présentation d'un chèque visé de \$100.00 dollars au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours de l'ouverture des soumissions. Les fournisseurs, sous-traitants et autres intéressés pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants: Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal. Association de la Construction de Québec, 675 Marguerite-Bourgeois, Québec. L'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est, 78 rue Peel, Sherbrooke. L'Association des Constructeurs de la Mauricie Inc., 1447 de la Vérendrye, Trois-Rivières. Bureau des soumissions déposées, a/s du Trust Général du Canada, 120 rue Principale, Hull, Québec. Pour information supplémentaire, les soumissionnaires doivent s'adresser au Bureau des Appels d'offres, tél: 879-6824. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Benoit Baribeau, Administrateur Délégué.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES CCP-70-10258 pour 8h30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 septembre 1970 Poste Montagnais (Comté de Duplessis) TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE ET MONTAGE DES SUPPORTS D'APPAREILS ELECTRIQUES 735 KV

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES HRP-70-10270 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 septembre 1970 Centrale Thermique de Tracy, P. Qué. POUR LA FABRICATION, LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION DE TROIS (3) SYMBOLES LUMINEUX

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE-CINQ MILLE DOLLARS (\$45,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 27 août 1970

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES HRP-70-10270 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 septembre 1970 Centrale Thermique de Tracy, P. Qué. POUR LA FABRICATION, LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION DE TROIS (3) SYMBOLES LUMINEUX

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES HRP-70-10270 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 septembre 1970 Centrale Thermique de Tracy, P. Qué. POUR LA FABRICATION, LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION DE TROIS (3) SYMBOLES LUMINEUX

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 27 août 1970

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) Greffe des Divorces Division de Montréal No: 10-782 REAL PROULX, résidant à Route Rurale no 2, à Chénéville, district de Roux, requérant

informations

internationales

À l'instar de Nixon

Hanoi écarte la proposition de cessez-le-feu des 14 sénateurs

(D'après AP-AFP) — L'ambassadeur nord-vietnamien Xuan Thuy a déclaré hier à Paris qu'il n'y aurait pas de cessez-le-feu au Vietnam aussi longtemps que "toutes les questions fondamentales" ne seront pas réglées.

Le chef de la délégation de Hanoi aux pourparlers de paix a fait cette déclaration en réponse à une question relative à une proposition faite mardi par 14 sénateurs au président Nixon. Ces 14 sénateurs, tant républicains que démocrates, invitaient le président américain à soumettre à la négociation de paix à Paris une nouvelle proposition pour un cessez-le-feu au Sud-Vietnam, avec garantie et surveillance internationales.

On a voulu savoir hier de M. Thuy si son gouvernement se montrerait favorable à cette recommandation des sénateurs américains. "Nous appuyons entièrement le programme en 10 points du Gouvernement révolutionnaire provisoire qui comporte une clause relative au cessez-le-feu", a répondu l'ambassadeur.

Mais Hanoi accepterait-il un cessez-le-feu, si les Etats-Unis le proposaient dans les conditions actuelles? "Il a été établi dans les 10 points qu'une fois les questions fondamentales résolues, les parties se

mettront d'accord sur un cessez-le-feu", a répondu M. Thuy.

Il n'a laissé planer aucune ambiguïté sur la position de son gouvernement: les Etats-Unis doivent d'abord accepter le retrait inconditionnel de leurs troupes et remplacer l'actuel gouvernement de Saigon par un gouvernement de coalition provisoire avant que ne soient entamées les discussions sur un cessez-le-feu.

Parmi les 14 sénateurs américains qui ont signé le télégramme au président Nixon figurent notamment: Mike Mansfield (démocrate du Montana), leader de la majorité démocrate, Hugh Scott (républicain de Pennsylvanie), leader de la minorité républicaine, et Barry Goldwater (républicain de l'Arizona), ex-candidat à la présidence.

La suggestion avancée par les 14 législateurs préconisait l'établissement, au Sud-Vietnam, aussitôt intervenu un cessez-le-feu, d'une mission internationale qui serait chargée notamment de garantir des élections libres et d'assurer le respect de la liberté de presse et d'opinion.

L'administration Nixon avait aussitôt fait savoir que cette proposition ne comportait rien de nouveau à son avis.

Entre-temps, pendant qu'on

célébrait à Hanoi le 25e anniversaire de la République démocratique du Vietnam le FNL continuait de harceler au Sud-Vietnam les positions gouvernementales et américaines.

Le porte-parole américain à Saigon a déclaré, en ce qui concerne les opérations aériennes, que les B-52 et les chasseurs-bombardiers américains ont poursuivi leurs raids et leurs "missions d'interdiction" sur les trois pays de la péninsule indochinoise.

Le 25e anniversaire de la RDV a fait l'objet à Saigon

de nombreux messages et commentaires de "radio Giai Phong" (organe du FNL) soulignant la détermination du GRP de poursuivre la lutte en union totale avec le Nord-Vietnam.

A cette occasion, MM. Huynh Tan Phat et Nguyen Huu Tho, respectivement présidents du GRP et du FNL, ont adressé un message aux dirigeants nord-vietnamiens affirmant qu'ils resteront fidèles au testament d'Ho Chi Minh et continueront à lutter contre les agresseurs.

Pékin réagit négativement au voyage asiatique de Agnew

PEKIN — Le voyage du vice-président Spiro Agnew en Asie va probablement compromettre une éventuelle reprise des entretiens sino-américains de Varsovie, interrompus depuis six mois après un bref regain de vie au début de cette année, estiment les observateurs à Pékin.

Alors que l'admission de la Chine de Pékin aux Nations unies va de nouveau être débattue prochainement à New York, Washington semble reléguer cette question au second rang de ses préoccupations et indique par avance que sa position à cet égard est demeurée inchangée.

Du côté chinois, il semble également que les engagements internationaux de la Chine, en Indochine notamment, rendent actuellement inopportune pour Pékin une reprise du dialogue sino-américain.

Après deux rencontres, les

20 janvier et 20 février derniers, la cent trente-septième séance des entretiens de Varsovie devait se dérouler le 20 mai. Elle fut ajournée sur l'initiative de Pékin en raison de l'intervention militaire américaine au Cambodge. Il est possible que les deux dernières rencontres aient été quelque peu décevantes pour les Chinois qui pourraient avoir constaté que, contrairement à ce qu'ils attendaient, les Etats-Unis n'avaient en fait pas grand chose de nouveau à leur dire. Et que "la politique des petits pas" pratiquée depuis quelques mois par l'administration Nixon

ne leur apportait rien de substantiel, en particulier sur la question essentielle de Formose.

Après l'intervention américaine au Cambodge, le voyage de M. Agnew, et particulièrement son escale à Phnom

Penh, a visiblement constitué pour Pékin un nouvel élément de raidissement. La comparaison des réactions chinoises à la suite de ce voyage avec celles qui avaient suivi la première tournée en Asie du vice-président américain il y a huit mois, est à cet égard révélatrice.

La visite de M. Agnew à Formose au début de l'année, bien que vigoureusement dénoncée par Pékin, n'avait pas empêché les entretiens des 20 janvier et 20 février. Maintenant, le ton des réactions chinoises est beaucoup plus violent. M. Agnew, qui était désigné en janvier dans la presse centrale chinoise comme le "vice-président" du "gouvernement Nixon", devient à présent le "chef numéro deux de l'impérialisme américain" et le "Dieu de la peste". Son séjour à Formose est dénoncé, avec encore plus de vigueur que celui de janvier et les Etats-Unis

sont accusés non seulement de vouloir perpétuer leur "occupation forcée du territoire chinois de Formose" et empêcher "le peuple chinois de libérer son territoire sacré de Formose", mais encore de "soutenir la bande de bandits de Chiang Kai-shek en attaquant la Chine continentale".

PEKIN — Les faibles chances d'une reprise prochaine des entretiens de Varsovie sont mises en évidence par un passage de commentaire du "Quotidien du Peuple" selon lequel "M. Agnew a déclaré sans équivoque que l'administration Nixon va 'faire tout son possible' pour soutenir la clique réactionnaire Lon Nol-Sirik Matak et continuera à étendre la guerre d'Indochine". Le journal indique aussi que la politique des Etats-Unis en Indochine continue d'être, comme en mai, un élément de blocage pour la reprise du dialogue.

QUEBEC FÊTE!

125 ans

1970... C'est un double anniversaire! Morgan a 125 ans et la Cie de la Baie d'Hudson... 300!

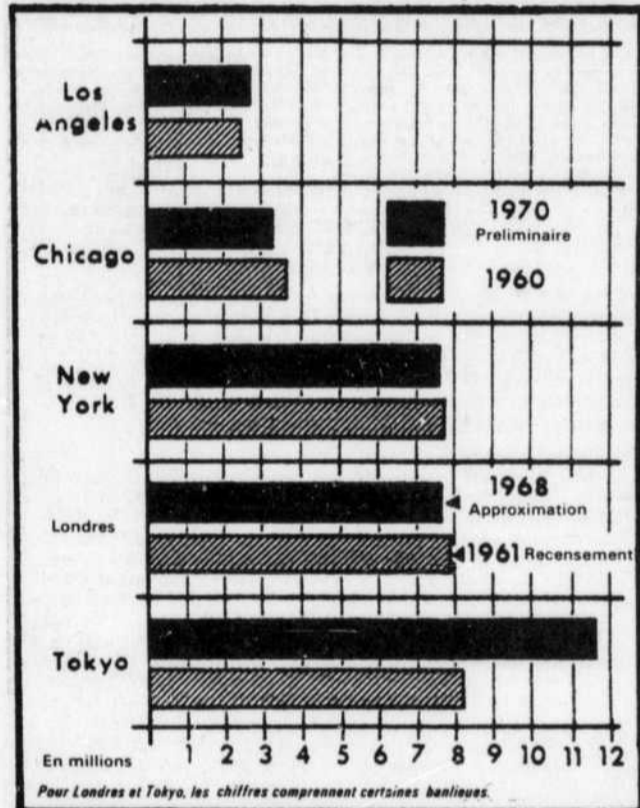
Des souliers faits pour marcher... Un prix à faire courir!

Ord. \$19. **Seulement 12.99**

Racés, élégants et bon marché, ces souliers sont voués à la popularité. Vous les aimerez pour leur simplicité, leur confort et leur bas prix. Profitez vite de cette excellente offre-anniversaire. Brillants...en cuir verni froissé. Rouge, blanc, chocolat (brun foncé), noir ou brun. Classiques...en cuir souple. Havane. Riches...en daim pelucheux. Brun foncé ou taupe. Pointures 5 à 10. Des qualités et un prix irrésistibles. Soyez de la fête!

Téléphoner à 842-6261. Souliers pour dames, rayon 334, au troisième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Les résultats préliminaires du recensement de 1970 aux Etats-Unis viennent d'être publiés par le secrétaire au Commerce. Les traits marquants de ce recensement sont les suivants: 200,263,721 Américains ont été comptés jusqu'ici, chiffre qui sera sans doute porté entre 204 et 205 millions lorsqu'on aura dénombré certaines catégories comme les militaires d'outre-mer. La Californie est maintenant l'Etat le plus peuplé de l'Union, avec 19.7 millions, dépassant l'Etat de New York (17,979,712). Les Américains se sont déplacés vers les contrées chaudes, la Floride et le Texas ayant obtenu une croissance démographique de plus d'un million. Pour la première fois, le nombre des banlieusards dépasse celui des citadins demeurant à l'intérieur même des villes. Treize des 25 plus grandes villes ont subi une perte démographique. La population agricole est passée de 15 à 10 millions depuis le recensement de 1960. Le graphique ci-dessus donne la population des trois premières villes américaines par comparaison avec deux des plus grandes villes du monde. Les chiffres pour Londres et Tokyo comprennent certaines banlieues alors que les chiffres pour les villes américaines ne le font pas. Les résultats définitifs du recensement ne seront pas connus avant le 1er décembre.

Maintenant

FAUT-IL LÂCHER LE NOUVEAU-QUÉBEC?

DOSSIER pages 216-232

75 cents numéro 98 — août — septembre 1970

En vente dans les kiosques ou les librairies • Ou abonnement ordinaire :

Maintenant

A remplir et à adresser à:
MAINTENANT,
2715 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250 — Tél.: 739-2758

FORMULE D'ABONNEMENT.

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7.00
ÉTUDIANT \$3.00
DE SOUTIEN \$10.00

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSSIGNÉ LA SOMME DE

À partir du mois de 19

AU NOM DE

ADRESSE

Heures d'ouverture: Les cinq magasins Morgan sont ouverts lundi à mercredi de 9 h. 30 à 6 h. du soir, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 9 h. du soir et samedi de 9 h. à 5 h. du soir. Les magasins seront fermés lundi 7 septembre, Fête du Travail.